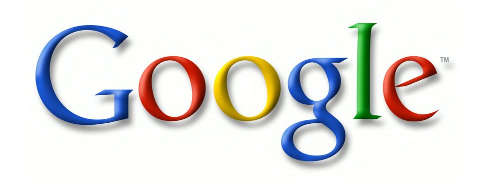




348



Au très honorable Monsieur Newton
Cordial hommage de gratitude
Ed Flouest

BIBLIOTHÈQUE ARCHÉOLOGIQUE

ÉTUDES D'ARCHÉOLOGIE ET DE MYTHOLOGIE GAULOISES

DEUX STÈLES DE LARAIRE

MÉMOIRE EXTRAIT, APRÈS REVISION, DE LA *Revue archéologique*

SUIVI

D'UN APPENDICE INÉDIT

ET

D'UNE NOTE SUR LE SIGNE SYMBOLIQUE EN S

AVEC

DIX-NEUF PLANCHES

PAR

ED. FLOUEST

MEMBRE DE LA SOCIÉTÉ DES ANTIQUAIRES DE FRANCE

PARIS

ERNEST LEROUX, ÉDITEUR

28, RUE BONAPARTE, 28

1885

ÉTUDES D'ARCHÉOLOGIE ET DE MYTHOLOGIE GAULOISES

DEUX STÈLES DE LARAIRE

LE SIGNE SYMBOLIQUE EN S

lequel se présentent les vestiges que nous en découvrons. C'est la saine méthode : je lui rends pleinement hommage et me suis efforcé de la suivre dans mes précédents écrits. Il m'a semblé toutefois que nous possédons déjà, en ce qui concerne la divinité gauloise communément désignée sous le nom de *Dieu au marteau*, assez d'éléments matériels d'appréciation, pour essayer d'en commencer une sorte de synthèse. S'il est vrai que la lumière jaillit de la discussion, je témoigne, en m'exposant à la contradiction, de mon ardent désir de la voir apparaître. Que ce désir et le zèle dont il est le gage soient mon excuse !

Ed. F.

ÉTUDES

D'ARCHÉOLOGIE ET DE MYTHOLOGIE GAULOISES

DEUX STÈLES DE LARAIRE

Un peu de lumière commence à pénétrer dans le Panthéon gaulois. On est en progrès sensible sur les conjectures purement spéculatives qui naguère encore étaient émises sur son caractère, sa composition, sa hiérarchie. On ne prétend plus, il est vrai, ne rechercher que dans les auteurs latins l'explication de ce qui a trait à la Gaule autonome. On a fini par s'apercevoir que, sous l'influence de la terreur qu'elle leur inspirait avant César[1], les Romains n'avaient pu la connaître suffisamment, ni la juger avec compétence. Leurs écrivains en considéraient si bien les populations comme absolument barbares, qu'ils semblent ne s'être jamais demandé si on y honorait des dieux. En tout cas, ils parlent fort peu d'elle sous ce rapport; tout ce qu'ils en disent tiendrait dans une page.

Plusieurs sans doute ont relaté les noms de quelques divinités celtiques. Mais l'étrangeté de ces noms en a motivé la mention bien plus que le sentiment des conceptions religieuses à y rattacher. Aussi, malgré les terrifiantes épithètes poétiquement accolées par Lucain au nom de Teutatès, d'Esus et de Taranis[2], peut-on considérer le silence universellement gardé sur les dieux de la Gaule, avant les *Commentaires*, comme la preuve d'une complète ignorance.

Il convient au surplus de remarquer que la mystique répugnance si universellement manifestée pendant la période de l'indépendance pour la figuration de la divinité sous des traits

1. ..... Γαλάτων · οὓς μάλιστα Ῥωμαίοι δεῖσαι δοκοῦσιν (Plut., *in Marcello*, c. 3). Cf. Salluste, *Jugurtha*, CXIV; Cicéron, *de Prov. Cons.*, XIII, *ad Atticum*, I, 19.

2. *Phar.*, I, v. 444-446.

humains n'a pas peu contribué à faire naître l'obscurité et à la maintenir. Assurément la religion des Gaulois n'était pas exclusivement abstraite et idéale; comme toutes les autres, elle comportait des manifestations sensibles et des réalités matérielles; mais des représentations conventionnelles, un simulacre quelconque, un fétiche, un bétyle, un tronc d'arbre consacré par le respect de tous, suffisaient aux besoins de son culte. Si elle avait à laisser trace de quelque affirmation confessionnelle, elle usait d'un idéogramme, d'un symbole, d'un de ces signes talismaniques qui abondent plus qu'on n'a voulu le reconnaître sur ses monnaies, ses armes, ses parures. Malheureusement, et précisément parce qu'ils étaient symboliques, l'exacte signification de ces signes était ignorée du plus grand nombre : la fidélité des initiés au secret confié à leur piété en a fait disparaître la notion avec eux et, si nombreux et variés que nous les rencontrions aujourd'hui, ils n'en demeurent pas moins, trop souvent pour nous, lettre morte.

Après la conquête, lorsque l'intronisation en Gaule de certaines coutumes romaines eut fait accepter la représentation anthropomorphe des dieux indigètes, lorsque le Gaulois, moins timoré, ne se fit plus scrupule d'emprisonner sous son toit les divinités qu'il n'avait osé adorer jusque-là que dans la vaste et libre nature, l'influence du vainqueur réagit puissamment sur la manière dont l'innovation fut appliquée. Elle alla jusqu'à en fausser le principe et la fit souvent dévier des exigences de la saine logique.

Du jour où on se mit à remplir, suivant les attraits si divers de la piété individuelle, le laraire de chaque maison de petites images protectrices analogues à celles que l'on groupe de nos jours dans les oratoires, on toléra, soit pour se faire bienvenir de l'administration impériale, soit pour obéir à cet engouement de la nouveauté inhérent à la race [1], la fusion d'idées plus ou moins similaires; on admit des rapprochements contestables, on se prêta même à l'affirmation de parités arbitraires, qui, sous pré-

1. « ... Novis plerumque rebus student. » (Cæs., *Bel. Gal.*, IV, 5.) « ... More illo quo Galli novarum rerum semper sunt cupidi. » (Treb. Pol., *in Posthumo.*)

texte de servir la religion nationale en la généralisant, ne firent que l'énerver et la dénaturer peu à peu. Cette condescendance parut sans doute de bon goût ; on se plut à en faire la marque d'une supériorité de culture intellectuelle ; seulement la donnée primitive, la conception essentielle et locale de la croyance en devint presque partout méconnaissable.

Comme toutes les religions de souche aryenne, celle des Gaulois avait évidemment présenté, à l'origine, ce caractère de simplicité naturaliste que César a si bien défini en parlant de leurs frères les Germains[1]. Mais l'esprit de l'homme, en raison même de sa puissance de pénétration et d'analyse, est, en matière de culte, particulièrement enclin à la complication. A mesure que certaines manifestations du pouvoir divin se révélèrent comme prédominantes, aux générations qui se succédaient, on vit ces manifestations arrêter davantage leur attention et produire sur elles une impression plus profonde. Leur caractère abstrait et objectif s'en trouva progressivement atténué, tandis qu'elles acquéraient, en sens inverse, une portée plus concrète et sensible. Il en résulta que la puissance supérieure à laquelle on rendait comme un hommage instinctif, sans trop chercher à la déterminer, finit par apparaître sous des aspects variés, se diversifiant et se particularisant de plus en plus, suivant les tendances propres à chaque groupe de population. Bientôt même, il y eut, par le seul effort de la logique, scission véritable dans les éléments de l'ensemble et spécialisation appréciable de la plupart d'entre eux.

On vit alors, par un phénomène de génération d'ordre intellectuel analogue à cette fissiparité que la science reconnaît à certains organismes, la grande divinité qui est à la base de toute théogonie aryenne, s'entourer d'une famille croissante de dieux lui fournissant, pour l'exercice de son pouvoir, des auxiliaires, ou des serviteurs d'autant plus empressés et sûrs que leur fonction était plus définie.

1. « ... Deorum numero eos solum ducunt (Germani) quos cernunt et quorum aperte opibus juvantur : Solem et Vulcanum et Lunam; reliquos ne fama quidem acceperunt. » (Cæs., *Bel. Gal.*, VI, 21.)

Ce travail de peuplement du monde divin était en Gaule, au moment de la conquête, en plein cours d'évolution. Les inscriptions lapidaires, qui nous ont conservé les noms essentiellement gaulois d'un assez grand nombre de divinités locales, en sont une preuve irrécusable. Mais le mouvement s'accéléra d'une manière incroyable, en déviant de sa direction normale, après l'établissement de la domination romaine.

Si soucieuse que Rome se montrât de respecter les coutumes de ses nouveaux sujets, elle sut déployer, sur le terrain religieux, une habileté merveilleuse pour faire passer ces coutumes par le moule de sa propre organisation. Partout où elle croyait reconnaître chez une divinité étrangère une attribution appartenant à un de ses dieux, elle supposait *a priori* une correspondance parfaite entre les deux situations et, par un ingénieux procédé d'expropriation que dissimulaient d'apparents égards, elle exprimait désormais par le nom de son dieu l'attribution reconnue.

C'est ainsi que les imagiers religieux se trouvèrent autorisés à voir, suivant l'exemple de César[1], Apollon dans le dieu gaulois qui guérissait les maladies, Mars dans celui qui présidait aux batailles, Minerve dans le patron des artisans et Mercure dans toute déité ayant un rôle complexe, ou mal circonscrit. De là ces juxtapositions hasardées, ces violents amalgames et ces hybridations si étranges qui, égarant nos devanciers, n'ont pendant longtemps laissé reconnaître aucune différence tranchée entre l'olympe romain et l'olympe gaulois.

L'attrait qui a porté les archéologues, jusque vers le milieu de ce siècle, à n'arrêter leur attention que sur les antiquités marquées au coin d'un art délicat, a favorisé et prolongé la méprise. On ne témoignait guère d'intérêt qu'aux sculptures traitées à la mode grecque ou romaine pour les élégants laraires des dévots de goût raffiné. On n'avait en général qu'indifférence et dédain pour les œuvres de fabrication courante destinées au vulgaire. Or, partout et de tout temps, c'est dans les monuments de la dévotion populaire que les sentiments religieux se sont

1. *Bel. Gal.*, VI, 17.

traduits avec l'ingénuité la plus franche et sous leur physionomie la plus démonstrative. Si persévéramment qu'eût été poursuivie la romanisation de la Gaule, certaines localités, plus résistantes ou plus reculées, avaient conservé quelques-unes des traditions nationales. C'est particulièrement sur leur territoire qu'ont été, peu à peu, recrutés les éléments d'un ensemble aujourd'hui considérable de petits monuments, de bas-reliefs, de stèles, de terres-cuites, qui ont fini par provoquer l'intérêt des antiquaires de la façon la plus opportune et la plus utile.

L'exécution en est ordinairement sommaire et rude ; elle manque de grâce, de légèreté et reste assez commune et monotone dans ses effets, comme dans ses moyens. On sent que le besoin de produire à bas prix a été considéré par le fabricant comme le dispensant de faire mieux. Il lui importait davantage de faire ressortir avec une netteté ne reculant pas, au besoin, devant quelque brutalité, certains détails familiers, certains attributs caractéristiques facilement reconnaissables par une clientèle à qui les nuances échappent et que les raffinements déconcertent. Le rigorisme du style hiératique s'imposait d'ailleurs à de telles œuvres : toute tendance à l'innovation, tout effort pour y introduire quelque variante ou quelque perfectionnement inédit en eût compromis le succès et paralysé la vente. Elles restaient ainsi vraisemblablement la spécialité d'ouvriers vulgaires à qui la routine tenait lieu de science et dont le ciseau lourd et malhabile était incapable de tout écart procédant de quelque inspiration d'ordre relevé.

Depuis que, subordonnant l'attrait de l'art à la préoccupation archéologique pure, les antiquaires se sont tournés vers ces monuments délaissés, des données nouvelles ont été remarquées et des notions rationnelles ont commencé à se coordonner.

Déjà de sérieux travaux ont été accomplis dans cet ordre de recherches par MM. A. de Barthélemy, Ch. Robert, Cerquand, Florian Vallentin, etc.[1]. Dans la *Revue archéologique*, la savante

1. V. notamment *Le Dieu Taranis*, par A. de Barthélemy, *Musée archéo-*

étude de M. Alex. Bertrand sur l'*Autel de Saintes et les triades gauloises*[1], celle de M. P. du Chatellier sur *Le menhir-autel de Kernuz*[2], la note consacrée par M. H. de Villefosse au bronze de Landouzy-la-Ville[3], et, tout récemment, le mémoire de M. Gaidoz sur *Le dieu gaulois du soleil*[4], ont montré surabondamment le parti qu'on en peut tirer.

Il ne peut qu'y avoir profit à suivre la voie qu'ils ont tracée. Sans prétendre obtenir des résultats aussi curieux que ceux auxquels ils sont parvenus, je viens ajouter à la série des monuments dont nous leur devons la connaissance deux petites stèles de laraire à qui certaines particularités donnent un intérêt réel.

I

LA STÈLE DE VIGNORY (HAUTE-MARNE)

La première de ces stèles (Pl. I) est conservée au musée de Langres[5]. Elle est en pierre calcaire du pays et a été recueillie

logique, IIe vol., 1877; *Épigraphie de la Moselle*, par Ch. Robert et *note* du même *sur la déesse Siroma* insérée dans la *Revue celtique*·· *Taranis lithobole*, par M. Cerquand, dans *Mém. de l'Acad. de Vaucluse*, 1880; *Essai sur les divinités indigètes du Vocontium* et *Le culte des Matræ dans la cité des Voconces*, par Florian Vallentin, dans *Bull. de l'Acad. Delphinale*, 1876 et 1879.

1. *Rev. arch.*, juin, juillet, août 1880.
2. *Id.*, février, mars 1879.
3. *Id.*, janvier 1881.
4. *Id.*, juillet, août, septembre 1884.
5. Le catalogue du musée où elle figure sous le no 161 bis, en fait un « *petit monument funéraire gallo-romain d'un médecin.* » Monument bien petit en effet! si petit même qu'on s'étonne que sa seule petitesse n'ait pas fait songer pour lui à une autre destination. Bien qu'en général on caractérisât la personnalité des défunts par des insignes professionnels et non par des attributs d'ordre divin, le serpent, dont la mythologie classique a fait l'acolyte d'Esculape, pourrait à la rigueur accompagner l'effigie funèbre d'un médecin; mais, alors que les stèles funéraires qui abondent au musée de Langres sont toutes de bonnes dimensions, comment a-t-on pu supposer qu'une représentation en miniature, haute en tout de 0m,43, large de 0m,19, épaisse de 0m,15, pouvait avoir rempli le même office! Voit-on l'effet qu'elle eût produit dans ces alignements de pierres tumulaires que la piété des familles dressait en bordure le long des chemins, dans l'espoir de perpétuer un souvenir, en sollicitant sans cesse le regard des passants!

vers 1856, au milieu de substructions gallo-romaines, à Vignory (Haute-Marne), lors de l'ouverture de la tranchée du chemin de fer de Chaumont à Saint-Dizier.

Le temps ne l'a malheureusement pas respectée. Si le côté droit en est à peu près intact, le côté gauche a subi, dans toute sa longueur, une mutilation laissant planer quelque incertitude sur le type facial de la divinité représentée et sur la nature de l'un de ses attributs. Elle affecte, dans son ensemble, la configuration d'un édicule dont le fronton triangulaire est soutenu par deux montants étroits, moulurés en manière de pilastres à leur sommet et à leur base. La plinthe qui porte le tout est profondément entaillée de traits verticaux simulant, au premier abord, des linéaments de lettres, mais qui en perdent l'apparence lorsqu'on les examine attentivement.

Sous le cintre surbaissé de la niche, se présente de face un personnage masculin, imberbe et jeune, mais ayant dépassé l'adolescence et atteint la virilité. Sa chevelure courte, uniformément frisée en boucles petites et abondantes, s'écarte absolument de la tradition gauloise et fait de lui un sectateur de la mode en faveur au temps des Antonins.

Son costume peu compliqué fournirait, au besoin, un argument à la démonstration du système de mélanges signalé tout à l'heure. Si le torques entourant le col, si la tunique ou les braies à pied enserrant étroitement les bras et les jambes relèvent des usages gaulois, le reste du vêtement est romain. La coutume nationale ayant reçu satisfaction en ce qui concernait les membres, on semble avoir voulu revêtir le corps de l'armure affectée au costume héroïque par les conventions romaines. Seulement, si l'on a fidèlement sculpté deux des éléments de cette armure, à savoir le large ceinturon destiné à fixer la partie inférieure de la cuirasse et la jupe de mailles à imbrications de cuir ou de métal qui y faisait suite [1], on a affranchi la poitrine du corselet

1. Ces imbrications ont ici la forme allongée et la disposition qui devaient caractériser la *lorica plumata* mentionnée par Virgile (*Œn.*, XI, v. 771) et par Justin (XLI, 2).

et on l'a remplacé par une draperie s'agrafant sur l'épaule droite, comme la chlamyde[1].

Cet assemblage un peu hétéroclite, où se révèle néanmoins l'intention de produire un costume d'apparat, était-il un moyen de faire reconnaître plus aisément l'individualité divine à laquelle on avait consacré cette stèle? On peut le supposer, mais le moyen n'est plus suffisant pour nous éclairer et, jusqu'à nouvel ordre, il en est malheureusement de même des attributs plus spécialement destinés à la détermination de cette individualité.

Celui que tenait la main gauche a particulièrement souffert du choc qui a fait éclater un des bords de la pierre. Il est devenu méconnaissable : tout au plus peut-on inférer de son aspect actuel qu'il avait la forme générale de la massue d'Hercule. Mais, quelque imbu que l'on soit des enseignements classiques et malgré la présence du serpent suspendu à la main droite, il serait plus que téméraire de s'autoriser de cette apparence claviforme pour voir dans la stèle, en évoquant le souvenir de l'hydre de Lerne, un hommage rendu au jeune et triomphant Héraclès par qui certaines traditions mythiques font conquérir et civiliser le midi de la Gaule. Cet Héraclès, frère si germain du Melkarth phénicien et, au contraire, collatéral fort éloigné du héros hellénique célèbre par ses douze travaux, n'a été connu et honoré que dans les emporiums d'origine orientale fondés sur les rives méditerranéennes. Son culte ne s'est assurément pas étendu jusqu'au territoire lingon. Quant à l'ingénieuse légende de l'hydre de Lerne, elle est essentiellement grecque; son intérêt se limite à une petite partie de l'Argolide; elle n'aurait rencontré pour son acclimatation en Gaule aucune base et y serait demeurée

1. Il ne paraît pas en effet que cette draperie puisse être un *paludamentum*. Les sculptures reproduisant ce manteau militaire ne lui font jamais recouvrir que le côté gauche du corps, et laissent apparaître, du côté droit, les différentes pièces du vêtement. Ici les plis de l'étoffe se montrent, ou se laissent deviner, sur toute l'étendue de la poitrine. On n'aperçoit point d'ailleurs, à la naissance des bras, le court brassard à lanières qui eut été un accessoire obligé de la cuirasse, si on avait eu l'intention d'en figurer une.

sans portée[1]. D'ailleurs il n'a jamais été avancé que le septuple chef de l'hydre susdite fût *criophore*; or, la tête du serpent, sur la stèle de Vignory, est très nettement une tête de bélier.

Il convient donc de renoncer sans hésitation, dans l'espèce, aux suggestions de la mythologie grecque qui eussent pu séduire jadis, et de s'affermir dans le sentiment qu'on se trouve en présence d'un ordre d'idées tout différent.

Le serpent qu'on rencontre avec une valeur symbolique dès les manifestations les plus anciennes des primitives religions du monde oriental, a tenu une place appréciable dans les croyances ou les superstitions de la Gaule autonome. Pline l'Ancien nous permet d'en juger, lorsqu'après avoir indiqué la manière dont les druides prétendent recueillir le magique *Anguinum,* il relate la mésaventure de ce plaideur du pays des Voconces que Claude fit mettre à mort pour avoir eu plus de confiance dans l'œuf de serpent caché sous sa toge, que dans les lumières du tribunal appelé à juger son procès[3].

Mais nous avons, de la vénération témoignée par nos ancêtres au serpent mythique, des indices plus directs et plus significatifs. Il figure dans le champ de nombreuses monnaies gauloises et y partage avec le cercle centré, le signe en S, le croissant, la hache, etc., l'honneur de proclamer un patronage divin, ou de caractériser un groupe ethnique[4]. Mais le serpent qui apparaît au revers des monnaies, n'est pas toujours le reptile vulgaire

1. Je ne perds pas de vue les deux autels rencontrés à Bapteresse et à Buxerolles, dans le pays des Pictaves, en territoire Aquitanique. Il est certain qu'un sculpteur particulièrement versé dans la connaissance de la mythologie grecque a tenu à y rappeler la défaite de l'hydre de Lerne et a conçu son sujet en conséquence; mais ces deux autels, que leur voisinage signale comme la réplique l'un de l'autre, restent, avec leur caractère si spécial, à l'état de fait isolé et ne semblent pas devoir infirmer sérieusement ma thèse. Les serpents sculptés ailleurs ont un tout autre caractère. V. *Bulletin monumental* de A. de Caumont, XXIXe vol., 1863, p. 171 et suiv.

2. Les détails, en raison de leur petitesse et de la naturelle usure du temps, ont perdu quelque peu de leur précision originaire, mais ils sont bien reconnaissables, lorsqu'ils sont convenablemeut éclairés.

3. *Hist nat.*, XXIX, 3.

4. V. notamment la *Note* avec planches de M. A. de Barthélemy *sur les monnaies gauloises trouvées au Mont César (Orne), Rev. arch.*, février 1881.

que l'histoire naturelle comprend dans ses nomenclatures. L'idée dont il est le produit s'est, pour le constituer, donné carrière dans le domaine de la fantaisie. Elle l'a quelquefois pourvu d'une crête, de caroncules sous-maxillaires, voire même d'une tête ou d'une queue de configuration imaginaire. Puisqu'il s'écarte si librement de la série des êtres positifs, on ne doit pas s'étonner de lui voir prendre dans la stèle de Vignory la tête d'un bélier. Au surplus, ce n'est pas la première fois qu'il s'offre au regard sous cet aspect. M. Alex. Bertrand, dans le mémoire mentionné tout à l'heure, a déjà signalé le serpent criophore parmi les attributs principaux d'une divinité masculine, barbue et touchant à la vieillesse, dont on a recueilli à Autun une très curieuse statuette en bronze. Il a également signalé sa présence auprès de la Déméter du musée d'Épinal et des divinités honorées par des statues conservées à Montluçon, à Beauvais et à Châteauroux[1]. On l'aperçoit encore en double exemplaire sur l'effigie rencontrée à Sommérécourt (Haute-Marne), d'un dieu en attitude dite bouddhique, et sur un curieux bas-relief transporté dans le parc de Savigny-sous-Beaune et découvert à Mavilly (Côte-d'Or). (V. Appendice et planches II à V ci-après.)

Si l'on accorde à la nature même de l'être anguiforme plus d'intérêt qu'aux particularités de détail caractérisant tel ou tel de ses spécimens, on pourra, sans sortir de la Gaule, accroître notablement la liste des représentations symboliques du serpent.

Serait-il téméraire, par exemple, bien que la tête ovine et les cornes ammonitiques y fassent défaut, de rapprocher des monuments qui viennent d'être cités un bas-relief découvert à Xertigny (Vosges) et sur lequel M. F. Voulot a appelé, l'an dernier, l'attention des lecteurs de la *Revue*[2]? On y voit une femme drapée

1. *L'autel de Saintes et les triades gauloises*, ut sup.; v. aux pages 145, 1er sem., et 15 et 16, 2e sem. la reproduction de ces divers monuments. V. aussi la reproduction en photogravure de l'autel de Vendœuvre-sur-Brenne dans le XLIIIe vol. de la *Rev. arch.*, p. 321, à l'occasion de la note publiée par M. A. Bertrand sur les *Divinités gauloises à attitude bouddhique*.
2. V. *Rev. arch.*, août 1883.

largement dans une robe talaire, maintenant de ses deux mains, sur sa poitrine, un serpent au corps replié et à la queue pendante. L'attitude majestueuse et calme de cette femme atteste une déesse. Si l'on tient pour la mythologie classique, et, quoique la sculpture ait généralement accordé plus de charme et de gracilité juvéniles à la fille d'Esculape, on peut voir en elle une Hygie. Mais puisqu'on la rencontre presqu'au fond de la Gaule, dans une région reculée du Belgium, au voisinage des confins germaniques, ne serait-il pas plus rationnel de la rattacher à la religion gauloise et de faire d'elle, en se fondant sur la conception dualiste si souvent affirmée par cette religion, la divinité parèdre du dieu de Vignory.

On y est autorisé par le groupe du musée de Montluçon. Le Plutus assis qui tient d'une main la bourse traditionnelle, symbole des richesses métalliques et souterraines auxquelles il préside, et de l'autre un serpent criophore évidemment préposé ici à l'affirmation plus nette de son caractère chthonien, est accompagné d'une déesse dont la main gauche semble caresser sa chevelure et qui, debout à ses côtés, partage certainement avec lui les honneurs du culte dont le monument est le gage.

Mais quel rôle le serpent remplit-il auprès de ces dieux et déesses? De quelle idée mystique est-il la traduction sensible? Pourquoi cette tête de bélier? Pourquoi paraît-il traité avec bienveillance par le dieu d'Autun, par le Plutus de Montluçon, par la Déméter d'Épinal et par la déesse de Xertigny? Pourquoi semble-t-il au contraire étouffé par le dieu de Vignory et prend-il dans sa main l'attitude d'un vaincu? Il n'est peut-être pas impossible de fournir à cette dernière question une réponse explicative, mais il faut humblement reconnaître que toutes les autres se dérobent encore à notre désir de les résoudre.

J'ai dit les singulières métamorphoses imposées aux divinités gauloises par les sculpteurs façonnés aux pratiques romaines et les apparences trompeuses qu'ils leur ont fait trop souvent revêtir. Si je ne m'abuse, la stèle de Vignory en fournit un remarquable exemple. Elle est manifestement consacrée à une divinité

gauloise. Le serpent à tête de bélier est inconnu, je crois, dans la mythologie grecque ou romaine : s'y rencontrât-il exceptionnellement, il devrait au respect de cette mythologie pour les formes consacrées et les conventions reçues une fixité de situation incompatible avec les vicissitudes auxquelles nous venons de le trouver soumis. On ne l'y verrait assurément point passer du service d'un Dieu atteignant la vieillesse, comme à Autun, à celui d'un dieu jeune comme à Montluçon et à Vignory, ou d'une déesse, comme à Épinal. Il n'y a que la mythologie gauloise pour favoriser ainsi chez ses divinités une participation, qui semble indifférente, aux mêmes attributs et une solidarité de mission et d'intérêts allant jusqu'à la confusion et la promiscuité. On ne peut donc raisonnablement supposer que la stèle de Vignory ne soit pas un monument certain de la religion gauloise.

Cependant, si au lieu de la rencontrer en plein territoire lingon, on l'avait découverte hors des limites de la Gaule ou du moins, dans un de ces grands centres qui étaient devenus chez nous de vraies succursales de Rome, ne paraîtrait-il pas naturel de la rapporter au culte de Mithra? Ce costume en partie militaire, cette physionomie jeune, l'attribut ternaire surmontant le front, le serpent qui expire, l'objet de forme allongée tenu de la main droite, tout cela ne semblerait-il pas susceptible d'interprétation par les données connues du grand mythe incarné dans le dieu persique?

Ce dieu, sans doute, est entouré, sur les monuments recueillis en Italie ou sur quelques points de la France, d'acolytes, d'emblèmes, d'attributs et d'accessoires bien autrement variés et nombreux et, peut-être, parmi les stèles qui lui ont été incontestablement consacrées, serait-il impossible d'en relever une aussi simplifiée que celle de Vignory. Néanmoins le caractère des initiations groupant ses adorateurs en une sorte de chevalerie expliquerait le costume militaire, l'attribut tenu de la main gauche pourrait être la courte et large épée traditionnellement destinée au sacrifice du taureau; le serpent, en estimant fantaisiste et négligeable sa tête criophore, deviendrait la couleuvre auxiliaire

du génie des ténèbres vaincue par le dieu de toutes les clartés; enfin l'emblème dominant la tête serait une forme dégénérée de la couronne tripartite, ou de l'espèce d'aigrette que portent tant d'effigies de Mithra dans les intailles et cylindres de provenance orientale [1].

Peut-être, quelque superficielles qu'elles paraissent aujourd'hui, se serait-on contenté jadis de ces apparences, puisqu'il est positif que, vers la fin du second siècle de notre ère, le culte de Mithra a pénétré en Gaule et y a rencontré faveur [2]. Mais n'est-il pas plus vraisemblable, étant donnés les caractères si constants des monuments mithriaques avérés et le groupement si démonstratif de tous les attributs qui s'y font remarquer, de considérer la stèle de Vignory, même en laissant de côté les particularités qui lui sont propres, comme insuffisante à justifier l'hypothèse qu'une impression primesautière pourrait suggérer?

Comment donc ce pseudo-mithriacisme a-t-il pu y intervenir? Par quelles voies, pour quelles causes tant d'éléments favorables à une méprise ont-ils pu converger dans l'œuvre du lapicide qui la sculpta? C'est que ce lapicide était le serviteur inconscient peut-être, mais pratiquement fidèle de la tradition romaine : c'est que tenant son modeste savoir-faire des sculpteurs venus des écoles de Rome, il puisait aux mêmes sources qu'eux pour l'exécution des commandes reçues. Chargé de représenter un dieu gaulois appartenant sans doute à une triade qu'il fallait rappeler, en rapports avec un serpent symbolique, doué de tous les avantages de la jeunesse et de la force victorieuse, dont le senti-

1. V. Atlas joint aux *Recherches sur le culte public et les mystères de Mithra en Orient et en Occident*, par F. Layard; pl. XI, XII, 2; XXVIII, 10 ; XXIX, 8; XXXIII, 8; XXXV, 2, 8, 11; XLI, 4; etc.

2. On ne saurait s'en montrer surpris : les origines asiatiques du culte de Mithra et ses mystères si profondément empreints de l'esprit des vieilles théogonies chaldæo-assyriennes devaient réveiller comme l'écho d'un souvenir dans une nation que tant de liens semblent rattacher, si étrange que cela puisse paraître au premier abord, aux races belliqueuses qui, aux âges lointains, se sont développées dans les vallées du Tigre et de l'Euphrate. On sait d'ailleurs combien les relations des Gaulois avec les peuples de la Grèce et de l'Asie Mineure ont été longues et fréquentes.

ment s'allie si aisément pour le commun des hommes, à celui de la puissance militaire, il s'est aussitôt souvenu du Mithra que les fréquentations d'atelier lui avaient fait connaître ; il s'est inspiré des images qu'il en avait vues et appliquant à son tour, sans même y prendre garde, le principe de cette transposition aux allures subreptices que j'ai essayé de caractériser, il a affublé sans scrupule le dieu indigène d'une partie notable de la parure du dieu persique.

Grâce à lui, le dieu gaulois se joue une fois de plus de nos efforts pour le saisir et échappe, sous son déguisement, à la constatation de son identité. On reste libre de voir en lui à peu près tout ce que l'on veut et notamment un dieu solaire, ou une des innombrables formes du Mercure que la phrase de César rend apte à presque tous les offices et transforme en une sorte de Protée [1]. Réussira-t-il toujours à garder son incognito ? Il est permis d'en douter. Le nombre des chercheurs s'est considérablement accru, leurs moyens d'investigation ont décuplé et leur ténacité patiente est inaltérable. Vienne une chance propice et on peut être sûr qu'elle ne restera pas stérile. Pour être encore trop rares, au gré de nos vœux, des inscriptions tracées sur des bas-reliefs procédant de croyances absolument gauloises ne sont pas sans exemple; il y suffit d'un mot pour que la révélation se fasse : plusieurs ne sont pas sans avoir sérieusement entamé déjà l'irritante obscurité qui enveloppait le dieu au marteau dont j'ai maintenant à parler.

1. *Bel. Gal.*, VI, 17.

II

LA STÈLE DE MONTCEAU (CÔTE-D'OR)

Le nombre des monuments consacrés au Dieu porte-marteau et lassés dans nos collections publiques ou privées est aujourd'hui considérable. Ils se rencontrent partout en Gaule et si la vallée du Rhône est jusqu'ici la contrée où on les a plus particulièrement recueillis, c'est que la préoccupation et l'art des fouilles archéologiques y ont toujours été plus en honneur qu'en aucune autre partie du territoire. Il n'est pas de clan, pour ainsi dire, parmi ceux dont se composait l'agglomération nationale à l'arrivée de César, qui n'ait témoigné de sa vénération pour ce Dieu préféré. Les preuves s'en montrent fréquentes et significatives de la Belgique à la Province et du fond de l'Armorique, aux rives du Rhin [2].

1. Voir la *Revue* de novembre-décembre 1884.
2. Le marteau, en Bretagne, a souvent revêtu l'aspect d'une massette claviforme et, avec le temps, cette massette a pris toutes les apparences de la classique massue d'Hercule. Certains artisans du IIIe et du IVe siècle se sont évidemment considérés comme modelant le héros fils d'Alcmène, alors même qu'on leur faisait placer dans sa main droite le vase ollaire caractéristique de la divinité gauloise. Il faut se souvenir, pour s'expliquer le marteau claviforme, que les peuplades armoricaines ont principalement reçu les éléments de leur civilisation par la voie de la mer et des mains des trafiquants-navigateurs phéniciens ou grecs. Or, dans tout l'Orient, en Phénicie, en Assyrie, en Égypte, l'outil que nous appelons marteau était claviforme. On peut s'en convaincre en examinant les reproductions de nombreuses peintures et bas-reliefs antiques rencontrés dans ces pays et montrant des escouades de tailleurs de pierre ou de sculpteurs accomplissant leur tâche. (V. notamment dans l'*Histoire de l'art dans l'antiquité*, de MM. G. Perrot et Ch. Chipiez,

Cette fréquence et cette ubiquité dont on ne rencontrerait pas d'autre exemple, sauf peut-être en ce qui concerne Mercure, sont une marque certaine de sa primauté dans l'Olympe gaulois. C'est assurément la grande divinité de la nation, le Dieu primordial et populaire que César a cru devoir identifier à *Dis pater* et « *a quo*, dit-il, *se prognatos* (Galli) *prædicant*[1] ». C'est en lui que s'incarnaient pour nos ancêtres la notion de la puissance suprême et ce sentiment de l'omnipotence, que l'esprit de l'homme conçoit d'autant plus aisément, qu'il sent davantage, en face de l'immensité de ses aspirations, les limites si vite imposées à ses moyens de les réaliser.

Ils étaient fort dévots, comme le dit encore l'auteur des *Commentaires*, à cette divinité très en faveur qu'il assimile à Mercure; mais elle était pour eux la personnification de l'action ingénieuse et féconde, dont les ressources sont intarissables, qui fait face à tout à point nommé, et qui, surmontant toujours toutes les difficultés, obtient sans cesse, en dernière analyse, le résultat effectif le plus avantageux. Ce Mercure représentait ainsi pour les Gaulois la puissance pratique, le pouvoir inséparable de l'acte qui l'affirme. De là ce culte public plus remarqué et plus immédiatement saisissable, dont le texte de César fait foi et qu'expliquent d'ailleurs si naturellement les instincts sociaux qui provoquent l'homme au besoin incessant d'agir et d'aboutir le plus possible. Mais, quoique plus abstrait et plus philosophique

t. I, p. 83, le dessin représentant un sculpteur égyptien ciselant une statue.) Les Armoricains ne se sont donc initiés à l'usage du marteau en métal, qu'en l'employant tel qu'il leur a été apporté. La tradition hiératique ayant consacré cette forme primitive pour la figuration du Dieu au marteau, on y a persévéré, et on est arrivé peu à peu à en transformer la notion primitive qui s'était obscurcie à la longue et n'était plus comprise. — Ces pseudo-Hercules se rencontrent principalement dans les régions voisines de la mer. Le musée de Rouen en possède un sculpté en bas-relief sur une des faces d'un cippe quadrangulaire découvert, en 1846, à Liffremont, commune de Boucherolles-en-Bray. — Le marteau claviforme est encore en usage parmi les forgerons de l'Afrique centrale. (V. les dessins publiés dans le *Tour du Monde*, journal des voyages, édité par la maison Hachette, 1er sem. de 1881, p. 237 et 238.)

1. *Bell. Gall.*, VI, 18.

dans la conception de son essence divine, quoiqu'adoré pour son principe, plus encore peut-être que pour ses manifestations, l'autre dieu ne nous en apparaît pas moins comme occupant un rang supérieur et comme tenant en réalité cet « *imperium cœlestium*, » que le même César attribue à un Jupiter superficiellement aperçu par lui et dans lequel se fût vraisemblablement absorbé son *Dis Pater*, s'il avait eu le temps de le considérer davantage.

Cependant, chose singulière ! les monuments du culte de ce dieu parvenus jusqu'à nous sont en général de proportions modestes et leur importance, au point de vue de leur matérialité, semble aussi réduite que possible. J'aurais peine à citer plus de deux ou trois autels susceptibles de figurer dans un temple, ou dans un édifice public[1] : j'en connais cent qui attestent un culte domestique assidu et presqu'universel.

Si je ne m'abuse, le Dieu au marteau a tenu, avec la première place, un rang de prédilection dans les laraires privés. On a demandé son image à toutes les matières aptes à la fournir. Les métaux, les terres figulines, toutes les pierres propres à la taille sculpturale ont été mises en réquisition pour lui et, au soin qu'on prenait de multiplier tout ce qui le rappelait pour s'en entourer, on devine entre ses adorateurs et lui un commerce particulièrement intime et sympathique, que la tradition relatée par César porte à rattacher au sentiment de la piété filiale.

La petite stèle que j'ai à faire connaître rentre dans les données usuelles (Pl. VI). Extraite de substructions gallo-romaines à Montceau, près de Bligny-sur-Ouche, dans la Côte-d'Or, elle a été empruntée, par voie de taille en épargne, à une dalle du calcaire gréseux et jaunâtre qui constitue le sous-sol des environs. Cintrée à sa partie supérieure, sans former niche, elle mesure $0^{m},35$ en hauteur et $0^{m},21$ en largeur. Son épaisseur, à la surface plane de laquelle se détache en demi

1. Par exemple : l'autel d'Ober-Seebach (v. pl. XII, vol. du 1er sem. 1879, de la *Revue archéologique*) et celui de Soulosse, au musée d'Épinal. (V. dessins insérés par M. Fr. Voulot dans le *Bulletin mensuel de numismatique et d'archéologie*, publié par Raymond Serrure, 3e année, 1883.)

relief l'effigie divine, n'est que de $0^m,05$, mais elle atteint $0^m,12$ à la base, en raison de la saillie qui figure le sol et supporte le dieu.

Il n'est pas vraisemblable qu'elle ait été destinée au laraire d'une maison opulente. A coup sûr, elle a été moins prisée jadis que les deux statuettes en bronze qui lui tiennent aujourd'hui compagnie dans le cabinet du Dr Loydreau de Neuilly et qui, recueillies dans la même région, représentent comme elle le père de la famille gauloise[1]. Elle fut apparemment commandée à quelque lapicide de la localité par un Éduen plus dévot que riche. Nous devons nous en féliciter : si elle ne peut s'associer aux prétentions artistiques de ses rivales, elle a pour nous le précieux mérite d'être moins banale et de porter l'empreinte d'un respect plus sincère de la tradition nationale.

Elle ne manque pas au surplus de caractère et, pour avoir été rudement taillée, elle n'en laisse pas moins l'impression d'une œuvre sentie. L'attitude est vraie, le corps bien posé; l'expression calme et digne de la figure atteint presqu'à la majesté et, si on peut reprocher au sculpteur, au nom de l'esthétique, de n'avoir pas assez idéalisé le dieu, il faut au moins reconnaître qu'il s'est scrupuleusement attaché à reproduire la personne humaine telle qu'elle se montrait sur place à ses yeux. Quiconque a hanté la vallée supérieure de l'Arroux estimera que le paysan morvandiau, court et trapu, solide sur ses bases et aussi lourd et lent dans sa démarche qu'il a l'esprit fin et subtil, aurait encore, de par la stèle de Montceau, tous les droits du monde à se réclamer de la divine filiation que ses devanciers tenaient en si grand honneur.

Le costume du *Dis Pater*[2] de Montceau est, à coup sûr, l'un des échantillons les plus parfaits que nous possédions du vête-

1. Elles ont été découvertes, l'une à Maligny même, l'autre sur le territoire de cette commune, au quartier de la Cabine. Cette région sud-ouest du département de la Côte-d'Or a fourni d'autres monuments du même culte, notamment la stèle en pierre de Nolay et la statuette en bronze du cabinet de Longvy recueillie à Santenay, quartier des Roches. (V. Appendice et Pl. VIII.)

2. Il faut bien, jusqu'à nouvel ordre, et pour simplifier, utiliser ce nom, quelque doute qu'il faille garder sur la justesse de son emploi par César.

ment jadis en usage dans les régions montagneuses de la Gaule centrale. Rien n'y manque : ni le célèbre sagum ou plaid, qu'une fibule massive fixait sur l'épaule droite, ni la robe courte et ample, qu'une ceinture serrait à la taille et dont la *biaude* de nos paysans bourguignons continue à s'inspirer d'assez près. Sous cette robe, dont les manches flottantes s'arrêtaient un peu au-dessous du coude, afin de ne gêner en rien la liberté des mouvements, apparaît la tunique en contact direct avec le corps et s'adaptant étroitement à lui, ainsi qu'en témoigne le faible bourrelet qu'elle dessine au bas du poignet, à la naissance même de la main. Puis, viennent pour la protection des jambes, les braies collantes dont la tradition, après s'être maintenue chez nous, sous des aspects divers, dans le vêtement ajusté qui a si longtemps couvert la partie inférieure de la jambe, s'est rapidement effacée en notre siècle devant la vogue du pantalon adopté par les modes anglaises. Enfin, avec les braies et en conjonction avec elles, le brodequin, ou plutôt la petite botte montant jusqu'au mollet et qui répond si bien au besoin pour lequel elle a été créée, qu'elle revêt encore sous la main des cordonniers de village, dans les Cévennes, l'Auvergne et le Morvan, tous les caractères du spécimen antique qu'en fournit la stèle de Montceau.

Mais c'est moins par l'intérêt réaliste de son vêtement que par les attributs destinés à le faire reconnaître, que le dieu doit arrêter notre attention.

La barbe et la chevelure me semblent devoir être mentionnées, en ce qui le concerne, parmi les attributs proprement dits. Les données de l'art classique justifient déjà cette manière de voir, par voie d'analogie. J'ai dit qu'il convient de reconnaître en lui le dieu suprême de la religion gauloise. Or, la disposition des cheveux et de la barbe a été pour les statuaires de la Grèce et de Rome, l'un des éléments typiques de la face auguste du maître de l'Olympe. La barbe a été ainsi proclamée insigne de la toute-puissance bien longtemps avant la déclaration célèbre que Molière a placée dans la bouche d'Arnolphe. Presque toutes les fois que nos ancêtres ont représenté *Dis Pater* dans les conditions où il

nous apparaît sur la stèle de Montceau, une grande opulence du système capillaire a été jugée indispensable à la caractérisation de sa personnalité divine. On estimait sans doute qu'une chevelure épaisse, qu'une barbe touffue affirmaient davantage la masculinité puissante qu'il était logique de lui attribuer. On est souvent allé dans cette voie jusqu'à l'exagération; aussi convient-il de remarquer tout particulièrement cette fois la sobriété dont le sculpteur éduen a usé. Le sommet du crâne est pourvu de boucles abondantes, mais courtes. Quant aux lèvres et au menton, il n'y subsiste que tout juste ce qu'il faut de végétation pileuse pour attester le sexe. Une certaine attention est même nécessaire pour reconnaître l'existence de moustaches ténues et quelques dispositions que montre la barbe à devenir plantureuse; elle est coupée si court, que le cou et la naissance de la poitrine apparaissent entièrement dégagés.

On pourrait en tirer argument pour vanter la véracité de Diodore affirmant que les nobles Gaulois rendent leurs joues lisses et douces à l'aide du rasoir, qu'ils réduisent leur barbe à une faible longueur et qu'ils ne conservent à la lèvre supérieure que deux touffes de poils tombant de chaque côté de la bouche [1]. Je crois plus simple et raisonnable de rattacher le fait un peu anormal que j'ai sujet de relever [2] à la préoccupation réaliste qui a été dominante dans l'exécution de la stèle. Si le dieu a la physionomie que nous lui voyons, c'est surtout parce que c'était celle du modèle dont s'est inspiré le lapicide : pour un peu, je proposerais de voir en lui comme un portrait du temps.

L'olla que tient la main droite est le plus constant, comme le moins variable des attributs de *Dis Pater*. Les autres peuvent faire quelquefois défaut, ou se transformer dans des conditions plus ou moins embarrassantes pour l'antiquaire, mais, lorsque le temps en a suffisamment respecté la conformation, l'olla acquiert la valeur d'une pierre de touche et dissipe les hésitations.

1. Diod. Sicul., *Hist.*, V, 28.
2. Il est encore plus sensible sur la petite stèle de Nolay (Pl. XI ci-après); le visage paraît y être si imberbe qu'on peut croire à un personnage féminin.

Certains inclinent à n'y voir qu'un vase à boire. Le mouvement du bras semble ici leur donner raison; mais ce mouvement, conséquence de la conformation plane de la stèle, n'est pas celui qu'on remarque ordinairement. Presque toujours le bras droit se porte en avant et la main, dans un geste plein de bienveillance, tend le vase à l'adorateur, comme pour l'inviter à y puiser. C'est qu'en effet ce vase est un emblème de fécondité. Il est le symbole de l'eau, facteur si important dans les mystérieuses opérations de la constitution du monde. C'est le récipient du principe de l'humidité génératrice qui occupe une place de premier ordre dans les conceptions théogoniques des vieilles religions de l'Orient. Il était malaisé de trouver une forme sensible qui fût exactement représentative de l'élément fluide, insaisissable dans son essence et indéfiniment variable par nature; on a tourné la difficulté en recourant à un procédé analogue à la métonymie oratoire : on a figuré le contenant usuel pour rappeler le contenu.

La consécration du vase à ce mystique usage remonte à de très lointaines époques et peut avoir été imaginée au cœur de ces régions asiatiques, où, comme par une tradition ininterrompue, certaines statues de Bouddha en portent encore témoignage [1]. La donnée s'en est d'ailleurs assez accréditée pour qu'on en reconnaisse l'influence dans les pratiques inspirées par plusieurs religions de souche aryenne. C'est ainsi que l'offrande de vases a rencontré, pendant toute l'antiquité, une faveur marquée auprès de ceux qui avaient à déposer un ex-voto dans le temple d'une grande divinité. Un vase figure souvent au revers des monnaies gauloises à côté d'autres emblèmes particuliers à *Dis Pater* [2]. Une légende celtique a conservé, chez les Bretons gallois, le souvenir d'un dieu tenant le vase du savoir qui permet de pouvoir et, peut-être, ainsi que l'a déjà fait remarquer M. Hucher [3],

1. V. *Rev. arch.*, 2me sem., 1880, p. 2, la reproduction dans le mémoire de M. Al Bertrand sur l'*Autel de Saintes et les Triades gauloises* d'une figure de Bouddha, tirée de l'atlas du Creuzer-Guigniaut, t. I, pl. 2, n° 14.

2. Avec le marteau notamment, chez les Baiocasses. (V. l'Appendice et la Pl. XI ci-après.)

3. V. l'*Art gaulois*, IIme partie, p. 2 et 3.

ne serait-il pas excessif de considérer comme un dernier écho du sentiment antique à cet égard la vénération témoignée par les chansons de geste au merveilleux Graal des cycles mérovingiens et carlovingiens. N'est-il pas avéré en effet que certaines idées et traditions gauloises y ont eu comme un renouveau et ont exercé une influence appréciable sur les choses du temps?

Mais c'est insister peut-être plus qu'il n'est besoin sur le caractère et la signification du vase ollaire. Il est temps de considérer un autre attribut dont la valeur est égale à la sienne.

Le maillet ou marteau à double tête se montre presque aussi fréquemment que l'olla sur les petits monuments sculptés pour les laraires. On en a fait le plus souvent un véritable sceptre, en donnant à son manche, dont l'extrémité repose sur le sol, une longueur démesurée. Témoin notamment : l'autel inédit de Nîmes, dont j'ai pu faire parvenir une reproduction fidèle au musée de Saint-Germain, celui d'Ober-Seebach, si malheureusement détruit en 1870, lors du bombardement de Strasbourg [1] et la statuette en bronze de Premeaux (Côte-d'Or), qui a permis à M. A. de Barthélemy de restituer cet insigne de l'*imperium* à tant d'autres statuettes de même type, que les vicissitudes des temps en avaient dépossédées [2].

Quelquefois, tout en conservant son caractère de sceptre, le maillet est simplement tenu de la main gauche, s'appuyant le long du corps, contre la poitrine et le bras, et élevant plus ou moins sa tête au-dessus de l'épaule. Il remplit beaucoup plus rarement l'office d'un simple point d'appui dans les conditions où nous le présente la stèle de Montceau. La statue qui a été découverte à Escles, dans l'arrondissement de Mirecourt, et qui mérite, par plusieurs côtés, d'en être rapprochée, fournit cependant un second exemple de cette disposition exceptionnelle [3]. On ne saurait toutefois y voir autre chose qu'une anomalie sans grande portée : la manière d'être du marteau et surtout la posi-

1. V. Appendice et Pl. IX ci-après.
2. V. Appendice et Pl. VII ci-après.
3. V. Appendice et Pl. IX ci-après.

tion qu'il peut occuper, importent assurément moins que la signification à lui reconnaître.

M. An. de Barthélemy, dont les patientes recherches sur le Dieu gaulois au marteau ont procuré une bonne part des notions déjà acquises, a fait voir qu'une véritable équivalence s'est établie, à un moment donné, entre cet instrument et le foudre dont la mythologie classique arme la main de Zeus ou de Jupiter. Les carreaux ou dards dont la réunion en faisceau constitue ce foudre, allaient, de par la croyance universelle de l'antiquité, frapper instantanément le point qu'avait visé le souverain des dieux. L'idée de cette atteinte immédiate, de ce choc irrésistible et subit, a aisément paru pouvoir trouver sa traduction au regard des yeux, dans la figuration d'un marteau à deux têtes. De là l'équivalence mise en relief par M. de Barthélemy à l'aide de textes judicieusement groupés, de remarques linguistiques s'appuyant sur des inscriptions [1] et de la scène mythologique figurée au revers de deux statères du pays des Baiocasses [2].

J'incline à voir dans cette scène le dieu protecteur du clan auquel se rapporte la monnaie, chargeant avec son tonnerre les ennemis de celui-ci et combattant furieusement avec lui et pour lui. Il est bien, dans ces conditions, le *Taranis* que nous révèle M. de Barthélemy. Il se comporte absolument comme ces divinités guerrières de l'Assyrie figurées sur tant de bas-reliefs des palais de Nimroud et de Khorsabad. L'élément matériel de cette représentation procède sans doute du bige typique des statères macédoniens, mais l'élément intentionnel que les détails accusent ne m'en semble pas moins probable. Et si l'on s'étonnait de me voir argumenter des sculptures assyriennes à propos d'une monnaie gauloise, je rappellerais, non, je suppose, sans quelqu'utilité, les indices multiples et frappants, quoiqu'insuffisamment expliqués encore, qui portent à admettre quelque lien entre la

1. V. *Le Dieu Taranis*, par A. de Barthélemy, dans la 1re livraison du IIe vol., 1877, du *Musée archéologique*, de M. de Caix de Saint-Aymour.

2. V. *De la divinité gauloise assimilée à Dis pater à l'époque gallo-romaine*, par A. de Barthélemy, article inaugural de la 1re livraison de la *Revue celtique*, publiée par M. H. Gaidoz, en mai 1870.

race gauloise et les races belliqueuses qui ont prospéré, longtemps avant notre ère, à l'orient du Taurus.

La donnée du marteau-foudre s'est d'ailleurs étendue à de vastes territoires. Tout le monde connaît la vertu redoutable prêtée par les Scandinaves au marteau de leur dieu Thor. On sait moins que leurs érudits appelaient ce marteau *Malleus Jovialis* et qu'ils expliquaient son intervention symbolique par ce souci des peuples anciens de rendre plus intelligibles les manifestations de la puissance divine, en les assimilant, par voie de comparaison, à des faits usuels et connus. Or, ajoutaient-ils, il était jadis de convention communément reçue que les explosions géminées du tonnerre provenaient de la mise en mouvement d'immenses marteaux d'airain[1].

C'est un sentiment de même ordre qui, s'attachant au roulement prolongé du tonnerre plus qu'à ses éclats intermittents, a fait placer une roue, comme symbole tonnant, dans la main du dieu suprême de l'Olympe gaulois. Les dessins illustrant le savant travail déjà cité de M. Gaidoz en fournissent plusieurs exemples. L'auteur rattache, il est vrai, ces roues au culte du soleil et voit généralement une divinité purement solaire dans le dieu qui les tient; mais, quelque nombreuses et concluantes que soient ses preuves pour établir que la roue a été, durant de longs siècles, un emblème très en faveur dans les rites du culte solaire, il n'en demeure pas moins positif qu'elle a été également concédée au Jupiter tonnant. Les dédicaces si explicites : *Jovi, Optimo, Maximo*, de la statuette en bronze de Landouzy-la-Ville et des autels de Collias, de Tresque, de Marsillargues, de Saint-Privat-du-Gard, de Jublains (sans parler de ceux d'Angleterre)[2], ne laissent place à aucune incertitude. L'impression qui les a dictées procède d'une donnée d'harmonie imitative qui ne manque pas de justesse : nos enfants, lorsqu'il

1. V. un texte de Saxo Grammaticus, historien danois du XIIe siècle, cité par M. de Barthélemy dans le *Dieu Taranis* (ut sup.) d'après le *Priscæ veterum borealium mythologiæ lexicon*, de Magnusen.

2. V. *Note sur un bronze découvert à Landouzy-la-Ville* (*Aisne*), par M. A.-H. de Villefosse, *Rev. arch.*, janvier 1881.

tonne, disent encore que *le bon Dieu se promène en voiture*, et il y a bien longtemps déjà que le Psalmiste a comparé de son côté le roulement des chars au bruit du tonnerre : *Vox tonitrui tui in rota*[1].

Le marteau en forme de maillet a donc certainement, jadis, caractérisé chez nous le dieu qui commandait au ciel et disposait de la foudre. Mais a-t-il toujours eu cette signification? Ce symbolisme spécial y a-t-il été attaché du jour où on l'a placé dans la main du dieu, ou bien n'a-t-il fait qu'intervenir par substitution ou superposition d'idée, au cours de l'évolution des croyances relatives à sa divinité?

L'admission du second terme de cette alternative pourrait se justifier par de bonnes raisons. S'il est exact que la tendance instinctive de l'esprit humain l'a porté à considérer le pouvoir divin par ses côtés bienveillants et secourables, avant de le supposer irrité et vengeur, il sera logique de penser que le marteau a eu à l'origine, une destination différente de celle qui l'a réduit plus tard au rôle d'agent dévastateur. Tout ce que nous savons, tout ce que nous pouvons augurer de l'auteur divin de la nation gauloise rend (surtout pour les époques anciennes) la confiance en sa bonté et en son appui beaucoup plus vraisemblable, de la part de sa descendance, que la crainte de sa colère. La fécondité florissante, l'expansion débordante et intarissable de la vitalité apparaissent comme les manifestations essentielles de son pouvoir. Il est, par excellence, producteur. Or, le marteau n'est-il pas le premier et indispensable instrument de l'*opifex*, de celui *qui fait?* N'intervient-il pas aussitôt qu'il s'agit d'arracher la matière à la brutalité de son état de nature? N'est-ce pas lui qui la dégrossit tout d'abord, qui lui imprime une forme, qui la rend utile et la prépare à occuper la place où elle doit servir? Pourquoi, dès lors, le marteau de la stèle de Montceau n'aurait-il pas eu, dans cet ordre d'idées, une valeur parallèle à celle du vase? Qu'y aurait-il eu de déraisonnable à faire de lui, à titre d'instrument d'action féconde, un emblème propice, au lieu de lui assigner, dès le début, une mission diamétralement opposée à celle de l'olla

1. Psal. LXXVI, 19.

bienfaisante? Serait-il aisément admissible qu'on a voulu rappeler, par la coexistence des deux attributs, qu'il est loisible au dieu d'anéantir d'une main ce qu'il procure de l'autre et, en soi, une telle antithèse ne semblerait-elle pas bien irrationnelle?

Ce n'est point dans la période de développement où elles étaient soumises aux influences théocratiques que les nations primitives ont prêté à leurs dieux des passions violentes et des rancunes implacables. Elles n'ont commencé à croire à leur colère et à supposer un usage rigoureux de leur puissances que lorsqu'il a fallu les solidariser aux divisions de la famille humaine, afin de procurer à chaque contendant le prestige d'une égale protection divine. C'est peut-être seulement à l'époque où le renom et l'influence du Zeus hellénique, ou du Jupiter défenseur du Capitole romain commencèrent à pénétrer en Gaule, que le marteau du Jupiter gaulois devint un équivalent de leur foudre. Jusque-là, si, comme nous le verrons bientôt, le *Dis Pater* s'est étroitement rattaché à la conception philosophique de la terre, en tant que matière inerte par elle-même, mais susceptible d'être animée par l'action céleste, il semble plus conforme à la logique des choses de considérer le marteau comme instrument de mise en œuvre et outil créateur.

C'est à ce titre qu'il apparaît, avec la même forme, dans la main de Vulcain, le divin artiste, fabricateur émérite de tant d'œuvres accomplies. Et vraiment, quand on songe au rang si considérable que l'art hiératique de la métallurgie a tenu au sein de la grande famille celtique, quand on se rappelle avec César que les Celtes d'outre-Rhin nommaient le Feu bienfaisant du nom de Vulcain et que, dans les théories primordiales se rattachant au fonctionnement du monde tellurique, ce dieu joue parfois un rôle qui fait de lui comme un second Pluton, on se demande s'il n'y a pas un lien de parenté entre le marteau à double tête du

1. Il faut prendre ici le mot *infernal* dans le sens qui s'y attache par opposition à ce qui concerne la voûte éthérée. L'empire de *Dis pater* comprenait, d'après Pythagore, le globe terrestre et son atmosphère à partir de la voie lactée. V. Macrobe., *Sat.*, I, 2.

dieu des forges souterraines et celui du dieu à qui César attribue, sous le nom de *Dis Pater*, l'antique procréation des Gaulois.

Apparemment, c'est afin de rendre plus sensible le caractère infernal[1] de ce dieu que nos stèles lui donnent fréquemment un chien pour acolyte. Ce chien se montre ordinairement du côté droit, à la partie inférieure du monument, lorsqu'aucune divinité parèdre n'est associée à *Dis Pater*. Il est naturel de se souvenir, à son occasion, de Cerbère, gardien de l'Hadès. Les autels d'Ober-Seebach et de Sulzbach, avec la triple tête que les savants par qui ils ont été étudiés, ont reconnue au chien compagnon de Dis et d'Œrecura, justifient bien ce rapprochement. Il est toutefois à remarquer que s'il présente assez ordinairement la physionomie rébarbative qui convient à son emploi, ce chien, custode de l'empire infernal, n'a habituellement, en Gaule, qu'une seule tête et s'écarte ainsi de la pure tradition mythologique. Je sais bien qu'il peut y avoir à cela une raison de pratique industrielle : la difficulté est grande pour adapter convenablement trois têtes à un seul corps. Nos lapicides indigènes se sont déjà trouvés assez embarrassés de remplir leur programme (témoin celui de Montceau), quand ils ont borné leur prétention à la simple figuration d'un chien ordinaire. Néanmoins, il me paraît bon de relever cette particularité depuis que de récents travaux laissent supposer que certains dieux, dans les rôles primordiaux que les croyances populaires leur avaient attribués, ont eu des chiens pour ministres et collaborateurs spéciaux[1]. Il n'y aurait rien de surprenant à ce que les explorations archéologiques qui se multiplient dans l'Asie occidentale nous apportassent quelque indice nouveau, dans cet ordre d'idées, sur le chien de *Dis Pater*.

Quoi qu'il en soit, l'opinion qu'il a une signification infernale me semble devoir dominer jusqu'à nouvel ordre et je confesse ici ne pouvoir souscrire à la thèse émise à son sujet par M. Mowat[2].

1. V. les articles publiés à ce sujet par MM. Salomon Reinach et Gaidoz, dans la *Rev. arch.* Livraisons de sept. et octob. 1884.

2. V. *Remarques sur les inscriptions antiques de Paris, avec des considérations nouvelles sur la mythologie gauloise*, par M. Robert Mowat, Paris, 1884, Champion, libraire-éditeur.

Dans une dissertation très étudiée et portant à un haut degré l'empreinte de l'érudition et de l'esprit d'analyse qui se font remarquer dans tous ses écrits, le laborieux épigraphiste ne voit en lui qu'un chien de berger et identifie le dieu qu'il accompagne à l'agreste Silvain des poèmes bucoliques. Il prête à ce dieu des champs la serpe d'Esus sur l'autel des nautes parisiens; le vase ollaire devient pour lui le *scyphus faginus*, l'écuelle de bois rustique; le maillet dont la masse contondante serait parfois une simple nodosité ligneuse se recourbant à la manière du pédum pastoral, rappelle, à son avis, que le dieu préside aux forêts d'où les ouvriers qui façonnent le bois tirent la matière de leur industrie. Enfin, comme un dieu à longue barbe du musée d'Avignon tient un syrinx d'une main et de l'autre un maillet cylindrique, rien ne manque (c'est du moins la conclusion que je tire de son exposé), pour qu'il nous faille reconnaître dans le Dieu gaulois au marteau, le Bonhomme Silvain, que la dixième églogue nous montre dans sa parure champêtre, s'empressant d'apporter ses condoléances à l'amant trahi de la volage Lycoris [1].

Les Romains établis en Gaule ont, il est vrai, appelé Silvain le Dieu gaulois au marteau, et nombreuses sont les inscriptions lapidaires qui en rendent témoignage. C'est même, à mon avis, un des exemples les plus frappants de cette étrange expropriation des idées religieuses que j'ai tenté de mettre en relief au début de cette note. La facilité avec laquelle on y procédait ne s'est peut-être jamais trahie avec une désinvolture plus insoucieuse de la réalité des choses, et cette unification par à peu près resterait vraiment inconcevable, si d'anciens textes n'affirmaient pas l'existence de plusieurs Silvains dans le panthéon latin.

Le Silvain essentiellement champêtre auquel a songé M. Mowat, n'a eu un peu d'importance que pendant une période fort courte, et encore cette importance s'est-elle limitée à une petite portion du territoire italien. La mode mit en faveur ce dieu des

1. *Venit et agresti capitis Silvanus honore*
Florentes ferulas et grandia lilia quassans.
Virg., *Eg.*, X, v. 24.

troupeaux et des bocages lorsque, saturée de guerres et de victoires et enfin délivrée de sa vieille terreur des Gaulois, Rome s'éprit, avec Horace et Virgile, d'un poétique amour de la villégiature et du repos. Ce fut le temps des aspirations idylliques et des invocations sentimentales à la nature agreste. Tous les Romains se piquant d'être du monde et de posséder quelque savoir-vivre répétaient à l'envi les vers célèbres :

> — *O Fortunatos nimium, sua si bona norint*
> *Agricolas !*
> — *O rus quando te aspiciam !*
> — *Felix qui procul negotiis,*
> . . . .
> *Paterna rura bobus exercet suis !*

et pour rendre honneur à Silvain, on lui dressa des autels dans les vignes de l'Aventin et du Quirinal, dans les champs transtiberins, dans les riantes campagnes de Tibur, sur les voies Appienne et Tusculane, etc.[1]. Mais bientôt les façons de faire de Tibère et de Néron ayant apporté quelque trouble à toutes ces innocentes bergeries, Silvain dut reprendre, avec son rang modeste, le rôle un peu effacé que lui ménageait son office subalterne et absolument rural.

Serait-ce donc une divinité de situation si secondaire et humble que les Romains ont prétendu reconnaître dans le grand dieu qu'adorait la Gaule entière ? Ce débonnaire compagnon des nymphes folâtres serait-il donc le procréateur puissant à qui la Gaule se vantait de devoir son origine ? Et si c'est là le Silvain qu'ont honoré les autels de la vallée du Rhône, comment expliquer que les nouveaux maîtres du pays lui aient concédé si aisément chez nous un rang qu'assurément ils lui refusaient chez eux ? Que faire d'ailleurs, en ce cas, de cette *dea Silvana*, qu'un autel du musée d'Avignon lui associe en termes explicites et dont on chercherait vainement le nom et la trace dans les temples de Rome ? La lettre, même en épigraphie, a besoin du vivifiant commentaire de l'esprit ; ne s'arrêtant pas aveuglément à sa

1. Henzen, vol. VI, *pars prima* ; p. 109 à 123.

matérialité, il lui demande, avec ce qu'elle montre, tout ce qu'elle peut cacher dans ses linéaments.

Cherchons donc s'il n'existe pas un autre Silvain et tournons-nous, par exemple, vers celui de qui Noël, dans son *Dictionnaire de la Fable*, rapporte qu'il a pris naissance en *Orient*, que les initiés de son culte le considéraient comme le *Dieu terre* et que, bien qu'inconnu du plus grand nombre, *il était proprement Silvain* [1].

Ce Silvain, d'une physionomie si sérieuse et plus haute, me semble répondre mieux que l'autre à ce qu'il est naturel pour nous d'attendre de lui. Il est évidemment de souche plus ancienne et plus noble et il avait été appelé à une mission plus vaste.

Il est assurément le Silvain mystérieux et redouté que Tite-Live fait venir au secours des Romains contre Tarquin détrôné et qui mit les Sabins en fuite par les bruits terrifiants qu'il fit sortir des profondeurs de la forêt d'Arsia [2].

On ne peut douter qu'il ne soit également le Veiovis infernal dont les épouvantables tonnerres frappaient de stupeur et assourdissaient, au dire d'Ammien Marcellin, ceux contre qui ils allaient être dirigés, avant même de s'être échappés de sa main [3].

C'est encore lui sans doute qu'adoraient déjà les antiques Pélasges, lorsqu'à leur arrivée en Italie, ils lui dédièrent aux environs de Céré ce bois immense

. . . .
. . . *Relligione patrum late sacer,*

où Virgile conduit le pieux Énée [4] et qui est probablement le même que celui dont Tite-Live a fait mention.

C'est également lui que les Falisques honoraient sur le mont Soracte sous le nom de Soranus, et que des attributions mul-

1. Noël prétend tenir ces données de Macrobe, mais il me paraît avoir été trahi par sa mémoire. Je n'ai trouvé trace des textes qui les fournissent que dans les recueils des *Agrimensores*, où ils sont attribués tantôt à Hygin, sans qu'on distingue entre C. Jul. Hyginus et Hyginus Gromaticus, tantôt à Dolabella.
2. *Hist.*, II, 7.
3. *Hist.*, XVII, 10.
4. *Œn.*, VIII, v. 597 et seq.

tiples faisaient, au gré de ses fidèles, dieu du Jour[1], avec le loup pour emblème, comme l'Apollon Lycien, ou dieu tellurique commandant aux feux souterrains. Servius l'identifie explicitement à Dis Pater[2], et, si le caractère et les limites de cette étude le pouvaient permettre, que de rapprochements instructifs il serait possible de faire entre ce dieu importé dans la Sabine avec sa parèdre Feronia[3], par des immigrants d'origine orientale[4], et la déité de même nature se manifestant, comme lui, en deux personnalités de sexe différent, qui était, en Gaule, l'objet d'un si grand culte. Mais il doit ici me suffire de montrer ce qui le rattache au Silvain mentionné par Tite-Live et judicieusement distingué par Noël du modeste patron des bergers.

Ce Silvain d'une antiquité vénérable, d'une figure imposante et d'une puissance si bien accréditée, ce dieu venu de l'Orient, ce *Dieu terre*, personnification manifeste des forces telluriques et dispensateur de leurs bienfaits, présente, on en conviendra, des traits de ressemblance bien autrement accusés que ceux du Silvain champêtre avec le *Dis Pater* signalé par César. Tout en nous expliquant l'intervention plus ou moins arbitraire du nom qu'emploie le grand historien, il conserve au dieu de la stèle de Montceau et au chien qui l'assiste le caractère chthonien que leur assigne la mention des *Commentaires*. Il explique, en la rendant honorable, la légende dont les Druides se faisaient les propagateurs et, en lisant le nom de Silvain sur nos autels de Gaule, nous pouvons ne plus estimer aussi inadmissible l'identification qu'il atteste, parce qu'il est loisible d'avoir une intelligence plus large et plus haute de la déité véritable à laquelle il se rapporte.

1. Virg., *Æn.*, XI, v. 785.
2. Ad Virg. *Æn.* ibid.
3. On remarquera déjà, étant donné que la configuration première de la lettre E était II, l'analogie existant entre ce nom de Feronia ou celui de Soranus et le nom de cette Sirona, parèdre d'Apollon Granus dont on a rencontré au moins une vingtaine d'autels en territoire gaulois et à laquelle M. Ch. Robert a consacré dans la *Revue celtique*, en 1879, une importante notice épigraphique.
4. Dion. Halic., I, 21; Cato, ap. Plin., III, 5; Steph. Bys., vº Φαλίσκος.

J'aurai terminé l'examen des attributs groupés sur la stèle de Montceau, lorsque j'aurai dit un mot du petit objet cylindrique qui en occupe la partie inférieure, à gauche, et que le manche superposé du marteau partage en deux sections.

On songe, à première vue, à une sorte de barillet ; mais, après examen, on écarte cette impression. La supposition raisonnée d'un récipient de cette nature exigerait un volume beaucoup plus considérable, afin que la loi des proportions, assez bien respectée partout ailleurs, fût également sauvegardée en ce point. On devrait y reconnaître aussi une symétrie appréciable dans ce qu'il faudrait considérer comme la série des cercles compresseurs des douves. Or, si l'on voit nettement, au côté droit, deux sillons constitutifs de deux anneaux, il n'en est plus de même au côté gauche ; la surface du cylindre y est parfaitement lisse et il est manifeste que le sculpteur a tenu à la laisser en cet état. Quelle interprétation d'ailleurs pourrait-on plausiblement donner d'un barillet minuscule faisant probablement double emploi avec le vase tenu de la main droite et qui, étant donnée la similitude constante des nombreuses stèles de même type aujourd'hui connues, deviendrait ici une nouveauté absolument étrange ?

Dussé-je m'exposer au reproche de trop céder aux suggestions d'une imagination téméraire, j'avouerai qu'en étudiant de près ce coin de la stèle j'ai fini par avoir l'impression d'un serpent qui sortirait en s'enroulant d'un tronçon de bois dans l'intérieur duquel la partie postérieure de son corps resterait engagée. Je conviendrai toutefois sans difficulté que, si telle a été l'intention du sculpteur, il a été on ne peut plus mal servi par son art et que, bien plus encore que pour le chien si misérablement rendu, il a prouvé qu'il aurait eu tout à apprendre, avant de pouvoir compter parmi les animaliers de son temps. On me permettra de faire remarquer que l'hypothèse d'un serpent ne serait plus, en principe, aussi contestable que celle d'un barillet et ne serait pas d'ailleurs en désaccord avec la logique de la situation. Le serpent, *fils de la terre*, pour toutes les théogonies antiques, serait ici comme un doublement de l'expression

chthonienne du chien. Il est peu de dieux primitifs à qui il n'ait pu se juxtaposer; on le rencontre sans cesse dans les monuments religieux de l'Orient : il est loin d'être rare en Gaule, il a su s'y faire une place jusqu'auprès de Jupiter lui-même.

La belle statue de Séguret, conservée au musée d'Avignon, s'appuie, par derrière, sur un vaste tronc d'arbre, aux branches multiples et courtes, des profondeurs duquel se dresse un énorme serpent, dont la tête devait apparaître au-dessus de celle de l'aigle posé aux pieds du dieu. Cet aigle est, avec la roue tonnante placée dans la main gauche, tout à fait démonstratif de la consécration du monument au souverain de l'Olympe[1].

Je me trouve ainsi ramené à l'idée que la stèle de Montceau présente l'image du dieu suprême de la religion gauloise. L'analogie persistante me conduit à penser que ce dieu était véritablement en Gaule l'émule du Zeus hellénique et du Jupiter latin, dans toute l'ampleur du rôle que leur assigne la mythologie classique. Et cependant César l'appelle *Dis Pater* et le distingue d'un Jupiter indigène à qui il concède le gouvernement des intérêts célestes. Certes, je ne méconnais pas que nos découvertes successives donnent habituellement raison aux dires du conquérant, et je crois être de ceux qui ont mis le plus souvent en relief l'exactitude ordinaire de ses indications; je me demande néanmoins s'il n'a pas été cette fois trop affirmatif.

Plus curieux, plus soucieux surtout des choses administratives et militaires de la Gaule que de ses mythes religieux, ne se serait-il pas trop aisément contenté, sur ce point, des formules moins savantes que commodément concrètes ayant cours dans le peuple? Une vue trop rapide ne lui a-t-elle pas suggéré la pensée

1. La *Revue archéologique* a donné, il y a quelques semaines, à l'appui du mémoire de M. Gaidoz sur *le Dieu gaulois du soleil*, un dessin fidèle de cette grande et précieuse statue vue de face. On en trouvera ci-après, Pl. XVI, une reproduction de profil. Une restauration moderne a rendu une tête au serpent qui avait été décapité, comme le dieu et comme son aigle, par les destructeurs du temple de Séguret. La tête originale du reptile devait être d'un caractère tout différent. La bonne volonté de l'auteur de cette restauration ne peut dispenser d'en regretter la témérité.

d'une distinction fondamentale d'essence, là où il n'existait peut-être qu'une répartition systématique d'attributs ayant une égale portée, mais présentant déjà trop de diversité pour que la concentration, au regard du vulgaire, pût en être faite dans la même main? Les Gaulois, avec lesquels il a été le plus assidûment en rapports, et le druide Divitiac lui-même, étaient surtout des politiques qui ne recherchaient assurément pas son commerce pour l'entretenir de la nature de leurs dieux. J'imagine que, s'il avait eu le loisir de consulter ce collège des druides que la fatalité de sa situation rangeait parmi ses adversaires les plus irréconciliables, les croyances religieuses de la nation gauloise ne lui eussent pas semblé aussi simples qu'il les a crues, ni aussi aptes à entrer *de plano* en concordance parfaite avec les notions qu'il apportait de Rome.

La religion gauloise plongeait directement ses racines dans le vaste fonds des conceptions aryennes. Or, ainsi que l'a humoristiquement dit M. Darmesteter : « Les dieux aryens ne sont pas organisés en république : ils ont *un roi*[1]. » Les dieux gravitant au-dessous de ce dieu suprême sont ses officiers; on peut dire aussi ses enfants, car c'est de lui qu'ils tiennent les éléments premiers de la spécialisation fonctionnelle dont ils ont progressivement bénéficié. J'ai indiqué au début de ce travail l'origine, le caractère et l'extensibilité indéfinie de cette génération céleste par fissiparité. Elle avait atteint les proportions les plus vastes dans le monde romain, vers la fin de l'ère républicaine. Le principe même du paganisme poussait les masses au panthéisme pratique. Une civilisation assez avancée et raffinée pour ménager à chacun une individualité appréciable, quel que fût son rang dans l'échelle sociale, devait naturellement porter ces masses à diviser et à subdiviser à l'infini dans le domaine des manifestations de l'action divine à l'égard de l'humanité. Les dieux communs à tous ayant cessé de suffire, on en était arrivé, par l'adoption du culte des génies, à constituer en quelque sorte

1. *Essais Orientaux : Le dieu suprême dans la mythologie aryenne*, in-8. Paris, 1883, A. Lévy, éditeur.

au profit de chaque mortel le droit d'être servi à part dans la répartition des bienfaits divins et par un ministre à lui.

Les choses avaient marché infiniment moins vite en Gaule, et cette évolution des idées religieuses s'y trouvait, lorsque César y pénétra, bien moins éloignée du point de départ. Si l'on y distinguait nettement des fonctions diverses dans l'exercice du pouvoir divin, on ne répugnait pas encore à en confier plusieurs à la même divinité et à en condenser dans sa main les insignes symboliques. L'affirmation de Macrobe[1] : *Dei unius plurima numina*, y était encore une vérité, et c'est ainsi que le Dieu au marteau nous apparaît successivement sous plusieurs aspects, suivant le point de vue auquel nous l'envisageons.

Sa tête vénérable, sa majestueuse allure, son attitude si pleine de sérénité sont celles de Jupiter olympien. Son sceptre, bien que malléiforme, complète la ressemblance.

Avec le vase ollaire qu'il tient des mythes orientaux, avec son marteau semblable à celui de Vulcain, l'artisan créateur, marteau qu'a placé en sa main une nation tenant en singulier honneur les œuvres réputées saintes de la métallurgie et lui en attribuant sans doute l'invention, il devient pour nous la personnification de la force créatrice, le promoteur de la vie, le soutien de son intensité permanente dans la nature. Aussi comprenons-nous sans peine que la race gauloise, si fière de sa sève et si prompte à la jactance, ait tenu à se rattacher directement à lui.

A un moment donné, son marteau n'est plus seulement l'instrument qui met en œuvre et anime en quelque sorte ce qui est inerte, c'est encore l'élément percuteur de la foudre. Il nous met alors en face du maître du tonnerre, modérateur des influences météorologiques. Ce symbolisme adventif est certain, mais peut-être n'a-t-il eu pour cause que le désir de ne pas dépouiller le dieu d'un attribut essentiellement cher au respect populaire. Peut-être n'a-t-il été admis que par ceux qui hésitaient à substituer à cet attribut la roue de trépidation imitative,

1. *Sat.*, I, 17.

laquelle d'ailleurs semble encore associer le dieu aux prérogatives de la divinité solaire.

Enfin la matière terrestre, le globe qui nous porte, et sur lequel la vie animale évolue en se perpétuant sans cesse, a toujours occupé un rang de premier ordre dans les spéculations des théogonies primitives. Elles lui ont reconnu une existence propre, une vitalité indépendante et *sui generis*, à qui elles se sont attachées à donner un caractère imposant. Ici encore, avec son chien infernal, avec le serpent et même avec sa masse de forgeron, le dieu s'offre à nous comme l'incarnation la plus significative et la plus haute de cette puissance tellurique de qui l'homme tient, dans l'ordre matériel, tout ce qui fait sa richesse et sa force.

César n'a-t-il rien aperçu de tout cela, ou bien convenait-il à sa politique, pour la direction à donner aux impressions de ses lecteurs, de n'envisager les choses qu'au point de vue auquel on les considérait communément à Rome?

Combien cependant la conception synthétique et vraie de cette grande divinité gauloise lui eut été facile! Littérateur érudit, familier des philosophes, scrutateur curieux des vieilles annales du grand peuple dont déjà peut-être il songeait à devenir le maître, il n'ignorait assurément rien de ce qui avait marqué les temps primordiaux de sa patrie. L'analogie aurait dû l'éclairer.

Dis a été le premier nom de Jupiter, souverain ordonnateur du monde[1], et le retentissement de ce vocable initial s'était étendu de la ville égyptienne qui s'appela *Diospolis* à l'Argolide d'Inachus[2]. Hérodote et Plutarque affirment l'identité d'Ammon et de Dis[3] et il n'y a pas à s'étonner, dans ces conditions, que Claudien fasse invoquer *Dis Pater*, comme l'arbitre des destinées humaines, comme le maître de la fertilisation et de la reproduction des germes[4]. Lorsque l'onomatologie sacrée distingua entre Dis et

1. Emeric David, *Jupiter, Recherches sur ce dieu et son culte*, 2 vol. in-8, F. Didot, Paris, 1833.
2. Diod. Sic., *Hist.*, I, 15.
3. Hérod., *Hist.*, II, 42, Plutarch. *De Isi. et Osiri.*
4. Claudian., *Raptus Proserpinæ*, v. 57 et s.

Iovis nominatif originaire de Jupiter[1], les notions accréditées ne s'obscurcirent pas à la faveur de ce nom nouveau de Iovis, et s'il désigna désormais le dieu de l'Éther, il n'en continua pas moins à être également utilisé pour le dieu tellurique. La confusion devenait cependant possible; on y para au moyen d'un préfixe péjoratif et le Iovis infernal devint plus particulièrement Veiovis[2]. Du reste, lorsque l'appellation de Jupiter eut relégué celle de Iovis parmi les archaïsmes, n'y eut-il pas un Jupiter *Stygius*[3], perpétuant la tradition et affirmant encore, pour Rome, cette antique communauté d'essence chthonienne dont l'influence a été plus vivace en Gaule et plus résistante?

Il y a donc de bonnes raisons pour ne pas prendre absolument au pied de la lettre toutes les indications de la nomenclature si brièvement consacrée par César aux divinités gauloises. Il me semble permis de considérer ces divinités de plus haut et d'en prendre une idée plus large. S'autoriser du texte des *Commentaires* pour les systématiser dans les conditions étroites qui ne feraient d'elles que de pâles doublures des divinités romaines, ne me paraît ni conforme aux vraisemblances que favorisent les données historiques, ni digne du grand culte dont elles étaient l'objet. Je ne sais ce que l'avenir réserve à l'ardeur de la curiosité pieuse qui nous fait poursuivre sans relâche l'explication de tout ce qui a trait à nos ancêtres; mais je crois, jusqu'à nouvel ordre, qu'ils se sont efforcés avec un soin jaloux de soustraire leurs dieux et leurs mystères aux profanations possibles du vainqueur et, eu égard aux besoins de nos études, je crains qu'ils n'y aient que trop réussi.

1. Aulu Gel., *Noct. Att.*, III, 10.
2. Macrobe, *Sat.*, III, 9. — V. aussi la savante étude de M. Bréal sur *La plus ancienne inscription latine*. *Rev. arch.*, août 1882.
3. Macrobe, *Sat.*, III, 2 et Orelli, nos 1265 et 1266.

APPENDICE

Puisque de par la déclaration d'Horace[1] et l'adhésion unanime qu'elle ne cesse de rencontrer, un mauvais dessin est préférable à la plus ingénieuse description par la parole ou par la plume, j'ajoute au tiré à part de mon étude sur *Deux stèles de laraire* une trentaine de croquis extraits de mes albums. C'est une chance de lui procurer quelque intérêt. Ces croquis fourniront aux yeux comme un commentaire du texte; ce ne sera que trop leur seul mérite, mais je ne dois pas le dédaigner.

Les monuments que ces croquis reproduisent, appartiennent en grande partie à cette région orientale de la France, où se poursuit depuis vingt ans ma recherche des antiquités gauloises. La plupart sont inédits; ceux qu'on a déjà publiés sont si favorables à ma thèse, qu'on ne peut me reprocher d'en vouloir propager la connaissance. Je ne crois pas que des représentations du serpent criophore et du Dieu au marteau aient encore été groupées en aussi grand nombre. Si je ne m'abuse, les archéologues soucieux de la détermination de leur rôle dans la mythologie gauloise, ne disposent, en l'état, d'aucune publication où ils puissent acquérir d'une façon plus complète, une suffisante idée des aspects divers sous lesquels ils s'offrent à notre curiosité.

On me permettra de profiter de la brève explication due à mes dessins, pour préciser quelques points trop sommairement effleurés.

1. *De Arte poetica*, v. 180 et s.

I

LE SERPENT CRIOPHORE

Les cinq premières planches sont consacrées au serpent à tête de bélier, acolyte de plusieurs divinités gauloises. Sa raison d'être est encore inconnue. Elle constitue une question neuve provoquée et implicitement posée par une mention du mémoire de M. Alex. Bertrand sur l'*Autel de Saintes et les Triades gauloises.* L'heure n'est assurément pas venue de chercher à la résoudre : les éléments nécessaires à son élucidation font encore défaut; il convient de se borner, pour le moment, à colliger des matériaux d'étude.

La variabilité extrême des divinités en rapport avec cet étrange reptile déconcerte tout d'abord et complique les obscurités du problème. Il escorte avec la même facilité, dans l'Olympe des Gaules, la jeunesse, l'âge mur et la vieillesse. Le sexe lui importe peu : dieux et déesses le voient remplir indifféremment le même office auprès d'eux. Quelquefois, il se montre seul de son espèce à côté du personnage céleste qu'il doit caractériser. Quelquefois aussi il se double; mais, pour intervenir alors à deux exemplaires, il n'en maintient pas moins la situation dans son intégrité première. Il y conserve une identité absolue de forme, de proportions, d'attitude, ainsi qu'une parfaite unité d'action; il en résulte que lorsqu'on examine l'une quelconque de ses deux images, on voit du même coup, pour ainsi dire, celle qui lui fait pendant du côté opposé avec une fidélité de ressemblance et une rigueur de symétrie qui provoquent la surprise et commandent l'attention.

Toutes les religions antiques ont concédé au serpent une valeur emblématique de premier ordre. Son existence le plus souvent solitaire, retirée, silencieuse et pleine de circonspection le prédestinait au soupçon d'un rôle mystérieux, qui n'a pas manqué de lui être attribué. Le mythe s'est très vite emparé de lui et en a fait un des éléments principaux de ses conceptions symboliques. L'Inde védique célébrait l'heureuse défaite du ser-

pent Ahi par Indra. L'antique religion de Zoroastre a consigné dans le Zend-Avesta le souvenir d'Azhi-Dahaka, le roi-serpent. Après la perfidie du diabolique serpent de l'Eden, les Livres saints mentionnent la miraculeuse guérison du peuple hébreu par l'exaltation du serpent d'airain. Les cérastes et autres ophidiens indigènes pullulent dans les hiéroglyphes égyptiens et c'est sous la forme d'un serpent à crête que les Grecs et les Romains représentaient leurs Agathodœmons et leurs Génies. Il n'y a donc rien de surprenant à voir un être anguiforme, à tête ovine, figurer sur des monuments mythologiques de la Gaule; mais tout est à découvrir de ce qui a trait à son origine et à sa signification.

Je n'ai point à m'arrêter à la pl. I, elle représente la stèle de Vignory, objet de la première partie de mon étude. J'y ai relaté tout ce qu'il m'est, jusqu'ici, possible d'en dire.

La pl. II montre sous ses deux faces principales, une statue du plus singulier caractère récemment entrée au musée d'Épinal. Elle a été découverte dans le voisinage de substructions de l'époque gallo-romaine par M. F. Voulot, le zélé conservateur de ce musée, à Sommerécourt, commune de la Haute-Marne, limitrophe des Vosges. Pendant que j'en préparais ma reproduction, M. Alex. Bertrand racontait dans la *Revue archéologique* [1], l'histoire, si encourageante pour les archéologues, de cette découverte.

Haute de $1^m,21$, large à la base de $0^m,67$, cette statue a subi les atteintes du temps, mais plus encore celles des dévastateurs de l'édifice où elle avait été placée. C'est à eux assurément qu'on doit imputer la destruction de sa partie antérieure, sa décapitation, dont, par bonheur, on a pu neutraliser l'effet, et la radicale ablation des cornes qui vraisemblablement surmontaient son front. Deux trous symétriquement disposés et encore remplis de plomb coulé pour un scellement, autorisent la supposition de ces cornes. On sait d'ailleurs, notamment par le célèbre autel des Nautes Parisiens et par ceux de Saintes, de Reims et de

1. T. IV, 3e série, pag. 301, livraison de novembre-décembre 1884.

Beaune, que des dieux gaulois de rang supérieur étaient représentés avec des cornes, dans lesquelles il convient de voir un insigne de puissance et de supériorité éminente fort accrédité en Orient pendant toute l'antiquité[1].

Cette lointaine propagation de l'influence des traditions orientales se confirme par la manière d'être du dieu sur le siège qui le porte. Ce n'est point l'attitude dite bouddhique dans toute sa rigueur : les cuisses ne sont pas repliées sous le corps d'une façon si absolue, qu'elles se croisent en un plan parallèle à celui du coussin sur lequel le tronc repose, mais l'intention ne s'en montre pas moins manifeste par la direction en dedans imprimée à chacune des jambes, de manière à les disposer en sautoir, ou croix de Saint-André. Si l'on trouvait trop hardie mon affirmation à cet égard, puisque la mutilation de la statue a surtout atteint les jambes, je ferais remarquer que l'obliquité d'inclinaison affectée par les plis du vêtement subsistant de chaque côté, accuse clairement cette disposition. D'ailleurs, la préservation, à droite, au-dessous des plis auxquels elle se superpose, de l'extrémité du pied droit, que je sais aujourd'hui insuffisamment rendue, faute de jour, par mon croquis, achève la démonstration.

Le chef cornu, l'attitude bouddhique, sur un coussin de mode orientale, la tenue probable au-dessus des genoux d'un récipient rempli d'une provision de grains, de fruits ou de quelqu'autre élément emblématique de fécondité, de richesse et de libéralité, semblent permettre de rapprocher le dieu de Sommérécourt des dieux de Saintes et de Reims. Il s'en sépare toutefois d'une manière sensible, par ses rapports d'intimité avec les deux serpents à tête de bélier, qui, après avoir croisé leur queue derrière son dos, descendent par devant, de chacune de ses épaules et viennent paisiblement, en se glissant par-dessous l'objet placé en ses mains, se faire face au-dessus de cet objet, du contenu duquel ils paraissent se nourrir.

1. Témoin, par exemple, cette parole du Psalmiste : *Cornu ejus exaltabitur in gloriâ* (Ps. cxi, 8) et les mitres à cornes des dieux ou des rois assyriens et chaldéens.

Ces serpents familiers nous sont déjà connus. Nous les avons rencontrés sur des monuments dont la *Revue archéologique* a publié des dessins [1]. Il m'importait trop de les faire réapparaître ici, pour que je n'aie pas sollicité à cet effet, de l'ancien éditeur de cette Revue, une autorisation qui m'a été accordée avec la plus grande obligeance. Ces reproductions occupent toute la planche III et la partie supérieure de la planche IV.

Je tenais d'autant plus à rapprocher la Déméter du Musée d'Epinal du dieu de Sommérécourt, qu'en le faisant, je ne devais que la rétablir dans son rôle originaire auprès de lui. Découverte à peu près sur le même emplacement, dans les premières années de ce siècle, elle occupait jadis le même rang dans l'édifice qui les abritait l'un et l'autre et avait part au même culte. Elle était, dans toute la rigueur du terme, sa divinité parèdre; elle figurait auprès de lui au même titre que la déesse associée au dieu de Montluçon, dont l'image complète la planche III.

Cette solidarité, déjà implicitement indiquée par le lieu où les deux statues ont été successivement rencontrées, est encore attestée par les remarques qui s'imposent aux yeux dans l'ordre des faits matériels.

Il y a, entre les deux sculptures, identité parfaite de conception, d'aspect et de proportions. La pierre, pour toutes deux, paraît de même nature : tous les détails carastéristiques de l'exécution se reproduisent fidèlement de l'une à l'autre et accusent la même main. L'unité du faire est particulièrement sensible dans l'agencement et l'interprétation des draperies. Comme le dieu, la déesse porte au cou ce torques massif, à boules terminales, dont on voit tant de spécimens dans nos collections d'antiquités gauloises. Comme lui, elle est vêtue d'une ample robe talaire; comme lui aussi, elle est assise sur un coussin, reposant lui-même sur un siège étroit. La similitude se poursuit jusque dans les montants latéraux de ce siège. Formés par une

1. T. XLI et XLII, 2e série; année 1880, 1er et 2e semestres.

plate-bande légèrement affouillée en taille d'épargne, afin de ménager un encadrement sur ses bords, ces montants présentent, dans leur milieu, deux espèces de banderoles onduleuses, qui se croisent obliquement au siège de la déesse, rappelant ainsi la configuration de la lettre X, ou se succèdent l'une à l'autre, au siège du dieu, en dessinant, à leur point de rencontre, des volutes adossées. Mais la ressemblance s'affirme surtout en ce qui concerne la corbeille placée sur les genoux de la déesse. On y aperçoit un serpent à tête ariétine, dont le corps, en partie caché par le bras gauche, remonte le long du dos et semble s'enrouler, par son extrémité, autour du cou.

Une corne d'abondance, tenue de la main droite avec un fruit paraissant être une grenade, a été considérée comme légitimant le nom de Cérès par lequel cette statue est désignée depuis sa découverte. L'appellation, sans doute, n'est pas absolument critiquable. Cependant, logique au temps où elle a été adoptée, elle paraît, aujourd'hui, de portée bien restreinte, depuis que cette divinité parèdre des plus grands dieux de l'Olympe gaulois n'est plus seulement considérée comme la déesse des moissons et du froment nourricier, mais comme l'incarnation de la terre elle-même dans l'universalité de sa puissance et de sa fécondité. C'est essentiellement, puisque nous en sommes réduits à ne pouvoir lui donner son nom gaulois, *la Grande*, *la Bonne Déesse*, *Cybèle ou Rhœa*, génératrice des Dieux et des hommes, en tout cas, c'est *Déméter*, paraissant parfois se confondre avec Perséphoné, sa fille, et au char de laquelle (c'est bien ici le lieu de le rappeler), les mythes les plus anciens attèlent deux serpents [1]. Ce vieux nom de Déméter, remontant aux lointaines époques où les religions antiques s'alimentaient encore directement au fonds commun des conceptions aryennes, me semble correspondre mieux qu'un autre à l'idée qu'il' convient de s'en faire. Sans m'enhardir à y voir, avec quelques mythologues, une simple altération de Γῆ μήτερ, je le crois préférable à celui d'*Œre-*

1. V. Claudien, *de Raptu Proserpinæ*, I, v. 177-188.

cura, qui tend peut-être à prévaloir chez nous, afin, sans doute, de rattacher plus spécialement la déesse au Dis Pater gaulois porte-marteau. Ce nom d'Œrecura, comme celui de Cérès, manque d'une ampleur suffisante, en ne caractérisant qu'un seul côté de son vaste rôle. Il ne se justifie pas assez nettement, lorsque la corne d'abondance, la grenade aux mille semences et la corbeille frugifère sont les attributs dominants de la représentation qu'on étudie.

Peut-être serait-il mieux à sa place, si on l'appliquait à la déesse si étroitement unie, sur l'autel de Montluçon, au dieu qui tient, dans sa main droite, une bourse pleine. Toutefois, ce n'est pas dans l'intention de faire ressortir cette particularité, que j'ai tenu à comprendre le dessin de cet autel dans la planche III; le serpent criophore s'élevant du sol sur les genoux du dieu et paraissant convoiter le contenu de sa bourse, est la principale cause de ma réédition de ce monument. Il m'importait de multiplier les exemples justificatifs de la facilité avec laquelle ce serpent mystérieux passe d'une divinité à une autre. Il est difficile de croire à une parfaite similitude de nature et de situation entre le jeune dieu de Vignory, le dieu de physionomie plus mûre de Sommérécourt, ou la déesse qui l'assiste et le dieu que montre l'autel de Montluçon. On relève entre toutes ces personnalités divines assez de différences dans la manière d'être, dans le costume, l'attitude, les attributs, pour pouvoir, sans témérité, supposer aussi une différence appréciable dans leur mission respective. Cependant, le serpent à tête de bélier les accompagne toutes indifféremment, dans des conditions dont la fixité relative contraste d'autant plus avec leur variabilité.

Nous le retrouvons encore, en double exemplaire et la tête reposant sur une corbeille de fruits, dans cette curieuse petite statuette en bronze originaire d'Autun, que le musée de Saint-Germain a pu acquérir (v. planche IV). Cette statuette est assurément une seconde représentation du dieu de Sommérécourt. Les données hiératiques paraissent y avoir primé la question d'art. Le visage, de caractère moins noble, est celui d'un homme

qui approche de la vieillesse. La barbe, la chevelure, les détails du costume y sont plus mouvementés et compliqués, afin de cadrer mieux, apparemment, avec les habitudes les plus généralisées; mais les traces positives de cornes ayant jadis surmonté la tête, le croisement bouddhique des jambes, le siège avec coussin superposé à la mode orientale, l'ensemble de l'attitude, le torques à boules, la corbeille pleine et les deux serpents qu'elle supporte, nous attestent que les Éduens honoraient, comme les Lingons, cette divinité de haut parage.

Un fragment de bas-relief inédit conservé dans le parc du château de Savigny-sous-Beaune (Côte-d'Or,) fournit encore une intéressante représentation du serpent à tête de bélier. Il a été découvert dans le voisinage, à Mavilly, c'est-à-dire en territoire éduen et le Musée de Saint-Germain en possède un moulage d'après lequel a été exécuté le croquis figurant au bas de la planche IV. Le serpent s'y montre enroulé autour d'un cippe surmonté d'un foculus auprès duquel se tiennent un dieu et une déesse. Ce sont encore assurément des divinités parèdres, mais il est impossible de caractériser leur rôle, et de savoir si elles se rapprochent, ou s'éloignent de celles entre lesquelles le serpent criophore a déjà, pour nous, établi un lien.

Nous le rencontrons encore, dans le même parc de Savigny-sous-Beaune, sur l'un des bas-reliefs du très curieux monument auquel je dois les deux croquis de la planche V. Il se départit, cette fois, des allures pacifiques et calmes qu'il a affectées jusqu'ici. Il se dresse, menaçant, sur les anneaux de son corps convulsivement replié; il porte sa tête en avant, prêt à mordre, et le gonflement de son cou, qui semble porter en dessous des touffes de villosités, n'est pas de bon augure pour l'ennemi que saisiront ses crocs. Pourquoi cette métamorphose? C'est qu'il a, une fois de plus, changé de maître et dans des conditions particulièrement remarquables. Il escorte encore un dieu et une déesse réunis, suivant les idées religieuses de la Gaule, en couple mythique; mais le dieu dont il est devenu le compagnon est un dieu guerrier, une manière d'Arès ou de Mars, accommodé à la

façon gauloise, avec ses braies collantes, son épaulière en camail et son justaucorps de mailles, la haste sur laquelle il s'appuie de la main droite et le bouclier hexagone que tient son autre main.

Si le caractère chthonien du serpent, du *Draco gigas*, *né de la terre*, d'après toutes les théogonies primitives [1], rend sa présence explicable auprès de divinités paraissant chargées de procurer à l'homme tous les biens matériels que ce monde peut lui offrir, on n'entrevoit plus aussi aisément sa raison d'être auprès d'une divinité belliqueuse, dont les violences obligatoires sont exclusives de la possession de ces biens. Il y a assurément là, avec une véritable anomalie, un fort intéressant problème que je suis en droit de poser, mais dont je dois abandonner la solution à des mythologues plus érudits et plus sagaces.

Ils se trouveront en face d'un second, s'il leur plaît de rechercher quel est le dieu si sommairement vêtu d'un grand torques et d'un manteau rejeté en arrière, dont la représentation occupe l'autre moitié de la planche V. L'aigle qui l'avoisine fait songer à Jupiter, mais le dauphin posé sur son bras gauche neutralise cette impression. Je n'ai encore vu ce dauphin, dans les conditions où il se présente ici, que sur un dessin reproduisant un grand bas-relief recueilli par Grignon, au cours des fouilles qu'il poursuivit de 1771 à 1774, dans l'oppidum du Châtelet, entre Joinville et Saint-Dizier. Ce dessin fait partie d'une précieuse collection des croquis originaux de ce patient explorateur, dont il a été, après coup, formé un album aujourd'hui possédé par M. Henri Bordier. Il s'y est toutefois glissé certaines œuvres attestant une main beaucoup plus habile que celle de Grignon, et la véri-

1. On sait que sur un bas-relief du temple d'Athéné Polias, à Priène, dans la Gigantomachie du temple de Pergame et dans d'autres sculptures grecques célèbres du IVe et du IIIe siècle avant notre ère, les Géants, fils de Gaia, personnification de la terre, d'après la Théogonie d'Hésiode, sont représentés avec des jambes ayant la forme et l'aspect de la partie postérieure du corps d'un serpent. Ces jambes anguiformes se terminent souvent, à la manière de la nageoire caudale des poissons, par une expansion bifide, très apparente dans plusieurs de nos sculptures gauloises, et notamment sur la petite statuette précitée découverte à Autun.

table provenance de quelques-unes des antiquités reproduites, reste peut-être incertaine.

Quoi qu'il en soit, le bas-relief auquel je fais allusion[1], représente, avec trois autres divinités, parmi lesquelles deux sont aisément assimilables à Pallas Athénè et à Apollon Citharède, un dieu tenant de la main gauche, contre sa poitrine, un dauphin encore mieux caractérisé que celui de Savigny-sous-Beaune. Ce dieu se tient debout; il s'appuie de la main droite sur un trident en forme de sceptre et pose le pied sur une urne renversée, d'où s'échappent à longs flots des ondes abondantes. Un tel ensemble porte naturellement la pensée vers Neptune, bien qu'il paraisse singulier que le dieu des mers ait pu être honoré dans le pays Lingon, si éloigné de son océanique empire. Mais le dieu dont il m'a semblé utile d'introduire l'image en ma planche V, ne possède ni trident[2], ni urne emblématique, et la détermination de son rôle n'en devient que plus difficile. De plus, le poisson constituant son principal, ou plutôt son unique attribut, se trouve associé au serpent criophore sur un des côtés de la grande stèle du Musée de Beauvais jadis dédiée par C. IVLIVS HEALISSVS à un Mercure barbu, d'une physionomie fort en dehors des conventions usuelles. Cette association sur le monument Bellovaque de l'énigmatique reptile et du cétacé que la croyance antique chargeait de conduire les âmes des justes aux îles fortunées, est très digne de remarque. On ne saurait assurément la considérer comme indifférente. Il est notoire que les promoteurs des monuments religieux n'attachaient aucun intérêt aux figurations n'ayant pas de valeur symbolique. Il serait dès lors peu rationnel d'interpréter ici la juxtaposition signalée par une simple fantaisie de sculpteur désireux d'atténuer le mauvais effet d'un

1. J'ignore ce qu'il est devenu : s'il existe encore, il serait utile que ses détenteurs le fissent connaître par une bonne reproduction.

2. On aperçoit cependant, quand on examine le bas-relief en pleine lumière, les restes suffisamment appréciables d'une longue hampe que mon croquis, exécuté dans des conditions de clarté défavorables, ne laisse pas soupçonner. Il ne reste, en tout cas, aucune trace de l'objet qui a dû terminer cette hampe.

panneau trop nu. Cette combinaison a été certainement voulue; sa signification nous échappe, mais l'espoir de son explication justifie l'intercalation du bas-relief montrant le dieu au dauphin parmi ceux où se rencontre le serpent à tête de bélier.

Ce bas-relief figure du reste, comme le précédent, sur l'une des quatre faces de ce monument prismatique, qui fut découvert au siècle dernier, dans les substructions du clocher de l'église de Mavilly, et transporté par les soins de M. de Migieu, dans le parc de son château de Savigny-sous-Beaune. Je n'en connais pas de plus digne d'attention dans la région où il se trouve. De forme rectangulaire, et bien que privé de sa base et de son couronnement, il mesure encore $1^{m},87$ de hauteur. Ses quatre faces, partagées chacune en deux registres superposés, sont couvertes de sculptures représentant des divinités des deux sexes, tantôt isolées, tantôt réunies deux par deux, suivant les idées dualistes accréditées en Gaule. Ces divinités accomplissent des actes, ou caractérisent des situations dont l'interprétation mythologique serait du plus haut intérêt. Les traditions artistiques de la pratique sculpturale romaine ont manifestement influencé la représentation des personnages, l'agencement du costume et la disposition des scènes. On remarque même quelques accessoires et attributs qui procèdent en ligne directe des données classiques; mais la portée de cette influence paraît bien restreinte, si l'on considère l'importance de tous les détails accusant des conceptions étrangères au monde romain et probablement familières à la famille celtique. Nous sommes encore loin de pouvoir en pénétrer le sens, mais il est naturel de le chercher; il est fort à souhaiter qu'une étude approfondie de ce monument soit faite sous ce rapport. Cette étude est aisément abordable : grâce au zèle de son éminent directeur, le Musée de nos antiquités nationales en a fait prendre un excellent moulage; on peut hardiment promettre à l'érudit qui saura la mener à bonne fin, beaucoup d'honneur par le succès obtenu et, en attendant, beaucoup de satisfactions nées de l'intérêt même du sujet.

II

LE DIEU AU MARTEAU

Rien à dire ici de la planche VI : je m'en suis expliqué dans le mémoire qui précède cet appendice. Elle est en effet consacrée à cette petite stèle de Montceau, dont on me reprochera peut-être d'avoir abusé, pour m'étendre longuement sur le dieu gaulois pour qui un marteau double est l'attribut le plus remarqué et, partant, le plus familier à tous.

La planche VII offre la représentation la plus gauloise qui se puisse voir de cette grande divinité. L'influence romaine n'y a joué qu'un rôle bien secondaire. Si elle en a déterminé le modelage et la coulée en bronze inusités avant la conquête, le caractère de la physionomie, la profusion luxuriante de la chevelure, la barbe rude, les longues et étroites moustaches descendant de la lèvre supérieure, le costume ajusté, la volumineuse ceinture, le sceptre malléiforme, tout enfin reste absolument en dehors des données de la statuaire en faveur à Rome. On n'aperçoit rien de ce côté, qui ne corresponde aux coutumes gauloises.

Cette curieuse statuette a été recueillie à Premeaux (Côte-d'Or) et déposée au musée de Beaune. M. An. de Barthélemy l'a fait connaître dès 1870 dans la *Revue Celtique*. M. Gaidoz, en 1879, a ingénieusement profité de la plaisante méprise d'un savant étranger, pour en reproduire l'image dans le V[e] volume de l'*Encyclopédie des sciences religieuses*. Son intérêt est si grand qu'à mon tour, je n'ai pas hésité à m'en faire un élément de démonstration à l'égard des monuments inédits que je tiens à faire connaître. Ils n'ont pas eu, en effet, comme elle, l'heureuse fortune d'échapper aux atteintes du temps. Si je ne me trompe, elle est la seule statuette qui ait conservé intact le marteau à long manche. La fragilité inévitable de la tige longue et mince qui constitue ce manche en a presque toujours entraîné la disparition. Le nombre est grand, dans nos collections, des statuettes en bronze présen-

tant un pot de la main droite, pendant que la gauche dessine dans le vide un mouvement ascensionnel, dont la raison d'être est demeurée longtemps incertaine. En dissipant à cet égard les indécisions de nos devanciers, le Dis Pater de Premeaux a restitué leur caractère véritable à une foule de ses congénères, qu'on gratifiait arbitrairement des noms les plus divers. Grâce à lui, ils se trouvent rattachés désormais au culte du dieu que la tradition druidique proclamait l'auteur de la race gauloise.

On remarquera la façon dont les deux bouts de la ceinture sont partiellement engagés et comprimés sous ses circonvolutions. Il n'est pas sans intérêt de noter au passage, une particularité affirmant une coutume assez répandue jadis et qui n'est pas sans analogie avec celle que suivent encore de nos jours les contempteurs des bretelles.

A remarquer aussi les croix équilatérales incisées sur le vêtement. J'incline à croire qu'elles n'y figurent pas comme simple élément de décoration. Nous les retrouvons, planche VIII, sur les braies d'une toute petite statuette en bronze découverte à Santenay, quartier des Roches, et faisant partie du cabinet de Longuy. La saie, qui recouvre le corps, est constellée de cercles centrés[1]. Tout cela est gaulois au suprême degré et la ru-

1. Différentes collections possèdent des statuettes du même type. Les entailles légères faites au burin pour tracer sur les différentes pièces du vêtement des figures, qu'au premier abord on est porté à croire simplement ornementales, constituent invariablement des croix équilatérales +, des cercles centrés ⊙, ou leur combinaison ⊕. Si riche et si favorable à la fantaisie que soit le groupe des petits fleurons ornementaux, on n'en voit jamais que ces trois éléments s'appliquer aux statuettes de Dis Pater. Il paraît donc assez rationnel de les considérer comme n'étant pas seulement décoratifs, mais comme ayant aussi une valeur symbolique de nature à les faire rentrer dans la classe des idéogrammes. Il ne serait peut-être pas irrationnel de les rapprocher de l'étoile que d'antiques traditions faisaient placer sur la tête des Dioscures, ou de Veiovis, au droit de certains deniers consulaires romains. On pourrait alors les considérer comme se rattachant d'une manière plus spéciale à la conception de *Dis*, principe et dieu de la lumière. Le cercle centré peut aisément rappeler le soleil, pivot de l'univers et, en quelque sorte, source de la vie ; la croix équilatérale à laquelle il est quelquefois superposé, traduirait la puissance d'irradiation de l'astre du jour. On aurait ainsi disposé d'un moyen de plus de rappeler, par leur

desse d'exécution de la statuette confirme encore l'impression qui la fait rapprocher très étroitement de celle de Premeaux.

Il en est de même, bien qu'elle paraisse de caractère moins barbare, de la seconde statuette figurant à la partie supérieure de la planche VIII. Mon excellent ami le D[r] Loydreau de Neuilly l'a rencontrée dans le voisinage de sa demeure, à Maligny (Côte-d'Or), au climat de la Cabine. Elle ne s'écarte pas sensiblement des deux autres sous le rapport des données fondamentales.

Celle dont la reproduction occupe le bas de la planche est, comme les précédentes, inédite. Elle m'a été obligeamment communiquée par M. Vallentin, qui l'avait recueillie, vers 1868, décapitée et mutilée, sur le territoire de la commune de Portes, aux environs de Montélimar. Les éraflures provenant de la rupture du cou avaient été limées et régularisées avant son enfouissement sous les ruines d'où elle a été retirée. On y retrouve encore à un degré marqué, quoique dans des conditions différentes, l'empreinte de la tradition gauloise. Les bras, la poitrine, les jambes paraissent nus. On y remarque seulement des anneaux de parure garnissant les poignets et les chevilles. Une sorte de cordon câblé retient à la taille, comme seul vêtement, une jupe courte et minutieusement plissée dont ne manqueraient pas de faire argument, à propos des christs bysantins du x[e] au xii[e] siècle, les antiquaires estimant que l'art de cette époque n'a été souvent qu'une réminiscence de ce qu'on appelle l'art celtique. Cette statuette devait décorer quelque objet mobilier de haut style et s'y appliquait par sa face dorsale. On ne saurait expliquer d'une autre manière l'évidement du bronze qui existe de ce côté et dont le remplissage au moyen de plomb coulé, a rendu plus facile la perforation nécessaire au passage du goujon d'attache.

Les deux monuments figurant à la planche IX rentrent dans la catégorie de ces œuvres grossières que la rusticité de leur exécution a fait longtemps négliger. Ils nous renseignent mieux que certains produits d'un art plus relevé, sur la façon dont les

concentration plus complète sur une seule et même figure, les éléments caractéristiques de toutes les fonctions auxquelles le Dieu avait à pourvoir.

populations gauloises des deux versants des Vosges se représentaient Dis Pater.

La face principale de l'autel d'Oberseebach, que les obus prussiens paraissent avoir détruit à Strasbourg, en 1870, mais dont reste une bonne reproduction photographique entre les mains de M. An. de Barthélemy[1], montre le dieu et sa parèdre s'offrant debout, dans tout l'appareil de leur puissance, aux hommages de leurs adorateurs. La conception d'ensemble est celle qui se révèle le plus communément, quelle que soit la provenance du monument où nous en recherchons le caractère. Cette conformité persistante, que semblent n'affecter ni le temps, ni l'espace, ni même les nuances locales de l'esprit indigène, atteste davantage l'importance du rang de ces divinités. Un accord aussi unanime sur toutes les données de leur figuration ne peut procéder que du sentiment universellement accrédité d'une primauté hors pair.

Ce n'est pas sans quelque surprise qu'on retrouve, auprès du dieu à l'olla et au marteau, la divinité féminine dont nous avons déjà constaté la présence aux côtés du dieu cornu, qui se complaît dans l'attitude bouddhique et vit en si bons termes avec le serpent criophore. Il est impossible cependant de la méconnaître; on n'a pas même la ressource de se croire abusé par quelque ressemblance : la corne d'abondance, dont elle semble ne pouvoir se séparer, la désigne clairement, et il est plus rationnel d'admettre qu'il lui était loisible, comme au serpent, de ne pas se solidariser si étroitement avec un seul et même dieu, qu'il lui devint impossible de se rencontrer auprès d'un autre.

On me permettra de faire remarquer combien le caractère chthonien du Dis Pater gaulois donne de force aux considérations qui m'ont porté à la signaler comme une personnification de la Terre. Peut-être même ne sera-t-il pas hors de propos de rappeler ici que les Scythes, dont les idées religieuses présentaient, d'après ce qu'en dit Hérodote, une analogie appréciable

1. Il en a publié un fac-simile dans la *Revue archéologique* (juin 1879) à l'appui d'*Un mot sur l'une des figures du menhir de Kernuz*.

avec celles des peuples celtiques, donnaient à la Terre le titre d'épouse de Dis Jovis [1].

Sur le bas-relief d'Oberseebach, la déesse semble enveloppée dans un vêtement fait de peaux encore garnies intérieurement de leur fourrure. L'aspect de la sculpture autorise à interpréter ainsi les bourrelets dessinant la partie inférieure de son costume et, surtout, les appendices fuselés obliquement suspendus par devant au bord probable de son manteau. Il faut vraisemblablement y voir des queues conservées, ainsi qu'on le fait pour celle de l'hermine, dans l'intention d'ajouter à l'effet du pelage.

Le sarrau ajusté et sans pli qui couvre le corps du dieu, fait également naître, par son apparente épaisseur, l'impression d'un vêtement en peau.

Sauf ce menu détail, qu'on n'a pas eu sujet peut-être de relever ailleurs et qui indiquerait quel était, à l'époque gauloise, le vêtement usuel dans la région vosgienne, tout le surplus rentre dans la tradition accoutumée, avec la préoccupation manifeste de ne pas s'en écarter. Les physionomies accusent, avec toute la bonne volonté possible, la dignité calme qu'il était de règle de leur donner. La *cornu copiæ* de Déméter se montre une fois de plus toujours identique à elle-même. Bien que fort avariée par quelque choc malencontreux, l'olla de Dis Pater se laisse deviner dans sa main gauche mutilée. La droite s'appuie de la manière consacrée sur le sceptre malléiforme et le chien infernal s'est transporté de droite à gauche, suivant l'usage, pour laisser la place d'honneur à la déesse. Il a même conservé, afin de se rendre plus sûrement reconnaissable, la triple tête qu'il tient de la mythologie orthodoxe et que néanmoins les sculpteurs indigènes se sont dispensés le plus souvent de lui maintenir, faute sans doute de savoir s'y prendre pour l'ajuster au corps. Peut-être en trouverons-nous plus tard une autre explication.

Si l'on rapproche du Dis Pater de l'autel d'Oberseebach, celui du petit autel de laraire découvert, il y a quelque trente ans, dans le

1. *Hist.*, IV, 59.

faubourg du Cours-Neuf à Nîmes[1], et reproduit dans la planche X, on est immédiatement frappé de cette inébranlable fixité de type, dont je m'attachais tout à l'heure à faire ressortir la portée. On s'expliquerait difficilement que les Triboques de la vallée du Rhin[2], séparés des Volkes Arécomiques par de si vastes espaces, se soient fait du Dieu absolument la même idée et en aient conçu l'image d'une manière identique, si l'explication que j'en ai donnée n'est pas la vraie. En supprimant les exigences d'un agencement dominé par des convenances de symétrie, l'élimination de Déméter par le lapicide nîmois a permis le rétablissement du marteau-sceptre dans la main gauche de Dis et, dans la droite, celui de l'olla présentée aux fidèles. Le sarrau est devenu ample et flottant comme il convient dans un pays chaud et le chien a recouvré sa place habituelle à l'angle de droite; mais on m'accordera que ces particularités d'intérêt secondaire n'infirment en rien l'identité essentielle et fondamentale dont j'invoque la valeur probante.

Le chien de l'autel de Nîmes s'écarte d'une manière sensible, il est vrai, de son congénère de l'autel d'Oberseebach : il n'a qu'une tête. Il ne semble pas, du reste, que, même dans la région des Vosges, un triple chef fut jugé indispensable à la spécification du quadrupède acolyte du dieu. L'auteur de la statue découverte à Escles, dans l'arrondissement de Mirecourt, et reproduite planche IX, s'est affranchi sur ce point de l'observance respectée par son émule des bords du Rhin. Je ne lui en ferai pas grief, car son chien compte, sous le rapport de la liberté du faire artistique, parmi les moins mauvais que je connaisse. Toutefois, je ne dois pas laisser ignorer, qu'en face de son œuvre, certains visiteurs du Musée d'Epinal lui ont supposé de préférence l'intention de représenter un ours. Il convient donc de ne pas prendre de son talent une idée trop haute et, de fait, son effigie de Dis

1. Acquis à cette époque, par M. Fajon, conseiller à la cour, il a été presqu'aussitôt offert par lui au musée de la Maison-Carrée.
2. Oberseebach dépend du canton de Selz, dans l'ancien département du Bas-Rhin.

Pater est d'une exécution plus que médiocre. La tête manque depuis de longs siècles. Elle a été probablement brisée par d'intolérants néophytes de la religion qui allait remplacer celle à laquelle le monument se rapportait.

Dans cette statue, nous avons à remarquer, avec la constance, malgré la diversité des provinces, du costume national toujours composé de braies collantes et d'un court sarrau maintenu à la taille par une ceinture, les petites entailles faites au ciseau de droite à gauche à la surface de ce vêtement, dans le but manifeste de simuler des touffes de poil et d'indiquer ainsi qu'il est en peau de bête. On ne se représente pas autrement le *Sayon en poil de chèvre* dont le bon La Fontaine revêt son paysan du Danube haranguant le sénat romain. Puisque nous sommes encore dans le pays des Vosges, la nature, certaine ici, du vêtement, prête beaucoup de vraisemblance aux suppositions faites relativement à celui des divinités d'Oberseebach.

Au lieu de tenir son marteau en guise de sceptre, le dieu d'Escles s'en fait un point d'appui et s'en sert comme d'une canne. C'est un mode d'emploi peu ordinaire, peut-être même une licence fantaisiste de la part du sculpteur. Il a heureusement conservé à ce marteau sa forme traditionnelle. Grâce à cette circonstance et à la présence du chien, nous pouvons reconnaître, dans son œuvre, une image de Dis Pater, malgré l'absence de l'olla. La main droite, en effet, se pose, au lieu de tenir le vase ordinaire, sur un objet de forme allongée et obliquement appliqué contre le corps, que M. Voulot, inventeur et démonstrateur le plus autorisé du monument, n'hésite pas à considérer comme une épée de petite taille [1]. La configuration de cet objet justifie cette interprétation et, si anormal qu'un tel attribut puisse paraître entre les mains de Dis Pater, je ne crois pas cependant que sa rareté puisse le faire contester utilement.

Il existe au Musée de la Commission des antiquités de la Côte-d'Or, à Dijon, un petit groupe en pierre ayant appartenu jadis

1. V. note publiée par M. F. Voulot dans le *Bulletin mensuel de numismatique et d'archéologie*, publié par Raymond Serrure, 3e année, 1883.

au laraire de quelque habitant aisé du *Castrum Divionense* [1]. L'œuvre n'est pas sans mérite et porte la marque des enseignements artistiques puisés aux écoles de Rome. Elle représente, assises côte à côte, deux divinités de sexe différent. L'une, à qui son visage, l'arrangement de la chevelure et ses longs vêtements attribuent le sexe féminin, tient la corne d'abondance de Déméter et présente avec ses images les plus connues une si parfaite ressemblance, qu'on ne peut méconnaître en elle la parèdre de Dis Pater. Celui-ci, que ce voisinage fait déjà pressentir, est encore désigné, malgré de trop nombreuses atteintes de la part du temps, par sa tête auguste, son opulence capillaire et sa main gauche levée pour s'appuyer sur un sceptre disparu. De la main droite, il tient, enfermée dans son fourreau, une épée courte, si correctement rendue qu'il est impossible de se méprendre sur sa réalité. Il semblerait donc qu'il ait été admis jadis par certains Gaulois que le divin auteur de leur race pouvait substituer au vase ollaire l'épée du guerrier.

La substitution surprend au premier abord : en soi, cependant, elle n'a rien d'inacceptable, puisque l'humeur belliqueuse étant un des traits saillants de la nation [2], devait être y considérée comme un signe de l'hérédité du sang. On s'explique néanmoins qu'elle ait été rare. Ainsi que le fait comprendre l'exposé de César sur l'état des personnes en Gaule à l'époque où il y pénétra [3], le goût des choses militaires ne pouvait guère exister que dans les classes élevées. Or, après la conquête, c'est surtout dans leur sein que se propagèrent, sur le terrain politique et religieux, le scepticisme et l'indifférence. On y conserva, pour le culte des dieux, certains usages auxquels il était bienséant de se conformer, on continua à avoir des laraires,

1. N° 244 du catalogue. Ce groupe en avoisine plusieurs autres du même genre et d'un haut intérêt pour les études gauloises.

2. « *Ad bella suscipienda Gallorum alacer ac promptus est animus.* » (Cæs., *Bel. Gal.*, III, 19.)
« *Pleraque Gallia duas res industriosissimè persequitur : rem militarem et argutè loqui.* » (Caton, *Orig.*, II, 3.)

3. Cæs., *Bel. Gal.*, VI, 13 et s.

mais on n'y introduisit plus, à côté d'Auguste et de Rome divinisés, que les dieux honorés dans la capitale de l'empire. En revanche et par la nature même des choses, les classes inférieures restèrent plus fidèles aux anciennes croyances, au moins dans l'intimité du foyer domestique. En ce qui concernait notamment le vieux culte de Dis Pater, elles ne s'y reconnaissaient bien qu'avec des images de lui faites, pour ainsi dire, à leur ressemblance ; et comme c'est surtout la piété populaire qui s'entretient et se satisfait par la multiplicité des images religieuses, on conçoit que le type du dieu, cher au menu peuple et aux gens du métier, ait dominé de beaucoup, sous le rapport de la fréquence, le type guerrier qu'ont pu préférer, çà et là, quelques descendants de l'aristocratie. Il n'est pas, au surplus, sans précédent, que l'épée soit devenue un symbole représentatif d'une divinité. A propos de ces Scythes, de qui on obtiendrait peut-être plus d'un renseignement utile à l'archéologie gauloise, si on les interrogeait de plus près, Hérodote en cite un exemple remarquable [1]; mais, sans aller aussi loin chercher des éléments de preuve, le droit de mentionner l'épée parmi les attributs possibles de Dis Pater s'affirme chez nous par des faits positifs qu'il ne sera pas sans intérêt de rappeler.

Elle figure, avec le vase et le marteau, au revers de cette monnaie des Baiocasses, à laquelle il est fait allusion aux pages 23 et 24 du mémoire précédent. Tout en demeurant inspiré du statère macédonien pour sa disposition d'ensemble, ce revers, à mon avis, a été spécialement composé pour reconnaître et proclamer localement une protection divine. Se targuant sans doute d'être des clients privilégiés de Dis Pater, les Baiocasses semblent avoir tenu à prendre acte de sa particulière bienveillance, en lui faisant hommage de leur monnaie. Toutefois, ne pouvant, faute de place et sous peine de rendre cette monnaie suspecte au dehors, juxtaposer son image à celle de l'Apollon traditionnel, ou la substituer, de l'autre côté, à la représentation si

1. *Hist.*, IV, 62.

universellement connue du bige, ils ont procédé par voie de figuration symbolique, en groupant, dans les parties vides du revers, ses trois attributs les plus accrédités : le marteau, le vase et l'épée.

On trouvera, à la planche XI, à côté d'une reproduction, grandeur de nature, du statère d'or des Baiocasses, le grossissement des deux revers qu'il présente. Les éléments fondamentaux y restent identiques, il n'existe de différence que dans l'arrangement des détails.

M. Hucher a déjà signalé l'un d'eux, celui de droite, dans son *Art Gaulois* [1]. Il estime que, ne se bornant pas à diriger l'attelage, l'aurige y brandit l'épée dont la pointe atteint le bord supérieur du flan. Ne considérant donc pas ce personnage comme un simple spectateur, mais comme un acteur de la lutte, j'ai eu la pensée qu'il pourrait être le dieu lui-même, défendant son peuple, et, avec lui, courant sus à l'ennemi. L'autre revers infirme cette supposition. L'épée s'y montre sous le ventre du cheval ; elle a pris la place qu'occupe le vase sur le premier revers, et ce vase s'est substitué à elle dans le haut du champ. Le graveur de l'un et l'autre coin ayant à dessiner auprès du bige accoutumé, trois attributs commémoratifs qu'il importait de rendre aussi visibles que possible, n'a donc eu à se préoccuper que de trouver, pour chacun d'eux, la place où, en raison de sa forme nécessaire, il serait isolé le plus aisément. Le marteau se casait sans peine en avant. C'était d'ailleurs sa place rationnelle, puisque, emblème de la foudre, il possède une impétuosité d'élan laissant fatalement en arrière le coursier le plus rapide. Mais, afin de caractériser mieux ce marteau symbolique, et, pour rendre sensible son pouvoir de revenir, à l'exemple de la Cateia ou du marteau de Thor, se replacer de lui-même dans la main qui l'a lancé, le graveur du coin de droite l'a rattaché à une lanière, de laquelle il reçoit son impulsion rétrograde. Or, pour qu'on ne se méprît pas sur la nature de ce lien, il était indispensable de lui faire décrire des sinuosités occupant un assez grand

1. IIe partie, page 2.

espace. La partie supérieure du champ s'est ainsi trouvée absorbée presqu'entièrement : ce qui en restait ne pouvant suffire au vase, qui s'étend en largeur, il a fallu y placer l'épée, en la disposant dans le sens vertical.

On objectera peut-être qu'étant déjà donnés le vase et le marteau, l'épée n'était pas nécessaire à la désignation certaine de Dis Pater. Il est probable en effet que si les artisans chargés de la fabrication des monnaies avaient été laissés libres d'en composer les types à leur guise, l'adjonction de l'épée leur eût semblé superflue. Mais tous les droits se rattachant au monnayage étaient d'ordre régalien et jalousement conservés par cette aristocratie guerrière dans les rangs de laquelle se recrutaient les *principes civitatum*. L'épée devait donc avoir pour elle un intérêt de premier ordre : elle ennoblissait en quelque sorte, la filiation dont on se prévalait ; elle intervenait dans le programme des types à réaliser comme pour en rehausser la signification et lui imprimer un cachet de distinction et de supériorité de caste. La forme adoptée pour le vase procède du même sentiment.

Ce n'est plus en effet l'humble olla de terre cuite, le pot vulgaire des petits ménages; c'est le vase en métal que tant de textes des historiens de l'antiquité mentionnent comme l'ordinaire offrande des grands de la terre aux puissances du ciel[1]; c'est le vaste lébès en bronze avec ses bords godronnés, et ses anses ornementales, ou ses têtes d'animaux fantastiques, servant à la fixation du lien nécessaire à sa suspension, ou à son transport[2]. Tout ici sort du commun, pour revêtir le grand style. Il

1. V. notamment Pausanias, en divers passages du récit de son voyage en Grèce.

2. Il paraît que certains numismates considèrent comme *un petit bateau*, le vase figurant sur le revers de gauche entre la tête de l'aurige et celle du cheval. N'ont-ils pas à se reprocher de ne pas assez examiner dans nos musées les antiquités exhumées par nos fouilles, afin de vérifier si elles ne peuvent servir à l'explication des éléments si divers groupés dans le champ de leurs monnaies ? Il me semble que si l'inventeur du petit bateau avait vu au Musée de Saint-Germain le beau bassin en bronze extrait de l'un des tumulus des Mousselots, près de Châtillon-sur-Seine, il se serait épargné la..... fantaisie nautique qui l'a si fort éloigné de la vérité !

n'est pas jusqu'au marteau, qui, dépouillant les formes lourdes et massives qu'il nous a présentées jusqu'ici, ne prenne des proportions assez sveltes et élégantes pour rappeler, dans une certaine mesure, ce primordial attribut des divinités égyptiennes qu'on appelle le *Tau* et qu'on dit être le symbole de leur immortalité.

Je dois confesser d'ailleurs que je n'ai pas attendu la rencontre de ce groupement si intéressant et si démonstratif des trois emblèmes qui distinguent le statère des Baiocasses, pour me demander si tout rapprochement était impossible entre le marteau-sceptre de Dis Pater et ce Tau de grande taille, porté lui aussi comme un sceptre, qu'on voit usité dès l'antiquité dans certaines contrées asiatiques et dont la tradition s'est perpétuée jusqu'à nos jours, dans l'insigne des archimandrites de la religion grecque schismatique.

C'est dans le domaine religieux que les anciens usages conservent la plus longue durée. Certaines données, certains signes ou emblèmes consacrés de vieille date par la constante vénération des peuples ont traversé des séries de siècles en gardant, dans leur matérialité extérieure, sinon toujours dans leur signification morale, une immutabilité bien digne d'attention. Des cultes divers, estimant avantageux de maintenir leur prestige afin d'utiliser leur influence, les ont successivement adoptés, ~~afin~~ pour ~~de~~ ne pas froisser des sentiments invétérés et respectables dans leur principe. Il en a été ainsi même pour le christianisme. A l'origine, le bâton pastoral des évêques était, en raison de sa forme, désigné sous le nom de *tau* aussi souvent peut-être que sous celui de *pedum*[1] et j'imagine que s'il avait eu sujet d'étudier quelques-uns des faits mis en lumière par les recherches se rattachant à d'anciens cultes païens, comme celui de Jupiter La-

1. « Le bâton des évêques s'appelle *crosse*, du latin *crux*, *crucis*, croix, parce qu'il était d'abord surmonté du tau mystérieux, ou d'une véritable croix. » (Abbé Gareiso, l'*Archéologue chrétien ou cours élémentaire d'archéologie catholique*, à l'usage du clergé, tome I, p. 209.) Dans Ezéchiel (IX, 4, 6), l'exécuteur des volontés célestes doit marquer d'*un tau* le front des prédestinés au salut.

brandéen ou de Dis Pater, le savant abbé Martigny n'aurait pas considéré comme des énigmes à peu près indéchiffrables la juxtaposition, sur des monuments de la primitive Église, du *pedum* et d'un vase qu'il appelle *un pot à lait rappelant le retour du berger*, l'association du même *pedum* et d'une coupe pleine de fleurs ou de fruits, et la présence de ce qu'il estime être une croix, dans la main du Christ accomplissant, en bon pasteur, le sauvetage de la brebis égarée[1].

Mais la symbolique comparée n'est pas l'objet de cette note : je reviens aux monuments du culte de Dis pater.

La petite stèle de Nolay, dont la reproduction complète la planche XI, provoque une question inattendue. Le personnage divin assis sous le cintre de sa niche, appartient-il au sexe masculin ou à l'autre ? Jusqu'ici, c'est la première hypothèse qui semble avoir eu cours. La stèle est de proportions chétives, d'aspect fort ordinaire, de travail grossier : elle devait, par nature, être classée dans cette salle du Musée de nos antiquités nationales où se pressent tant de monuments religieux du plus haut intérêt et de grandes dimensions. Le voisinage en a été défavorable pour elle ; peu à peu elle s'est trouvée reléguée à contre-jour dans un recoin dont la demi-obscurité a nui à son examen. J'ai pu en faire une étude sérieuse, grâce à l'obligeance empressée qui est de règle à tous les rangs de la hiérarchie, dans le personnel du musée, et je crois aujourd'hui que l'auteur de ce petit monument a entendu le consacrer à l'incarnation féminine de la divinité de Dis Pater.

L'expression peut paraître étrange ; l'emploi d'un autre terme se rattachant, par exemple, à l'idée d'un lien conjugal me paraît caractériser insuffisamment le principe binaire qui semble avoir présidé en Gaule à la conception représentative de la plupart des grandes divinités. On conviendra avec moi que cette longue robe talaire, cette poitrine sensiblement saillante, ce visage absolument imberbe, ces cheveux lisses symétriquement

1. *Dictionnaire des antiquités chrétiennes*, v° *Pedum*.

divisés de chaque côté de la tête et rejetés en arrière, comme pour être rassemblés en un chignon, attestent l'intention de figurer une femme et s'écartent de toutes les conventions admises par cette statuaire spéciale pour les représentations masculines.

La grenade, très reconnaissable dans la main droite et attribut notoire de la parèdre de Dis, fortifie la démonstration. Seul, le marteau pourrait faire hésiter; il n'appartient guère à la série des instruments qu'on peut rencontrer aux mains d'une femme. Mais, pourquoi n'aurait-il pas été jugé plus apte que tout autre symbole, à rappeler ici la mystique corrélation de personnes dont l'accentuation, sous cette forme, devenait du même coup un hommage envers Dis lui-même? Ne possède-t-on pas plusieurs stèles où Rosmerta, la parèdre bien connue de Mercure, se présente seule aux hommages des dévots? Bien plus, n'y affirme-t-elle pas son droit à les recevoir, en portant le caducée et ne semble-t-il pas qu'afin de se faire mieux reconnaître, elle l'a momentanément emprunté aux mains viriles dans lesquelles nous le voyons habituellement? Sans doute, et en principe, la conception binaire qui s'était accréditée dans les idées religieuses de la Gaule, pouvait exiger la juxtaposition de deux personnages de sexe différent pour la spécification intégrale et absolue d'une seule et même fonction divine; mais le principe souffrait, dans l'application, les plus larges tempéraments. Dans un grand nombre de cas, la figuration d'un seul des deux personnages était jugée suffisante, et si, alors, l'élément masculin obtenait généralement la préférence, il n'est pas non plus sans exemple qu'elle ait été accordée à l'élément féminin. La petite stèle de Nolay en serait un nouveau témoignage, témoignage peut-être unique à ce jour, en ce qui concerne le culte de Dis Pater, mais témoignage parfaitement admissible en soi de par les stèles analogues de Rosmerta, dont le musée de Saint-Germain possède plusieurs spécimens.

La plupart des monuments que j'ai signalés jusqu'ici procèdent de la piété de gens de condition inférieure. On est disposé à

y voir le résultat de commandes faites par des habitants de la campagne à des sculpteurs de village et, au point de vue de l'esthétique, ils ne portent que trop la marque d'une aussi modeste origine. Je les ai choisis entre beaucoup d'autres, parce qu'en raison même de la naïveté un peu brutale de leur exécution, ils étaient plus propres à faire ressortir certaines particularités que j'estimais bon de mettre en lumière. Il ne faudrait pas croire cependant que le culte de Dis Pater, tout en se maintenant dans les données de la tradition nationale antérieures à la conquête, n'ait pas provoqué des œuvres de mérite, dignes en tous points des progrès accomplis dans le domaine de l'art sous l'influence de la civilisation romaine.

Les statuettes en bronze reproduites par les planches XII et XIII en sont la preuve. Elles ont été recueillies ensemble, en 1866, à Vienne, en Dauphiné, au cours de déblais nécessités par une construction. La statuette à laquelle est consacrée la planche XII est encore inédite. J'en dois la connaissance au savant directeur honoraire du musée épigraphique de Lyon, M. Allmer, qui a bien voulu m'en communiquer un excellent dessin. Comme celle qui l'accompagne, elle a été modelée par une main exercée, dont la puissance de rendu donne encore plus d'intérêt au nouveau spécimen de vêtement gaulois qu'elle fournit l'occasion d'étudier.

La main droite a conservé l'olla traditionnelle; mais la gauche n'a pas retenu le marteau qu'elle soutenait. Elle le portait en guise de sceptre, mais de sceptre court ne dépassant pas la hauteur de l'épaule. Le mouvement du bras et de la main, ainsi que la disposition des doigts l'indiquent clairement. La démonstration est achevée par le pli rentrant que dessine, à la hauteur de la ceinture, le plaid ou manteau rejeté de ce côté du corps. Ce pli ne se peut comprendre que si on le reconnaît déterminé par la compression d'un objet de forme longitudinale s'élevant de la main vers la poitrine et y prenant son point d'appui.

A l'arrière, la tête est couverte par la partie antérieure d'une

peau de bête coupée transversalement au niveau des épaules de l'animal. Cette peau ne fournissait en conséquence qu'une coiffure rattachée à une sorte de camail garnissant seulement le dos et n'en dépassant pas la partie moyenne. La première impression porte à y voir une peau de lion, en souvenir du célèbre félin tué par Hercule dans la forêt de Nemée, et, en fait, la plupart des sculpteurs qui ont cru devoir ajouter cet accessoire à la tête majestueuse de Dis Pater, semblent s'être inspirés des traits du lion pour la figuration du masque animal sous lequel s'abrite l'occiput du dieu. Plusieurs même ne se sont pas fait un cas de conscience de reproduire servilement le type d'Hercule, alors même qu'ils se savaient tenus de placer un vase et un marteau, au lieu d'une massue, aux mains de leur figurine. Il est toutefois à remarquer qu'ils se sont généralement abstenus, soit par routine, soit par volonté réfléchie, de faire intervenir la crinière léonine, malgré la portée démonstrative qu'elle aurait eue, si la peau était effectivement celle d'un lion.

Cette abstention est significative : elle révèle la véritable nature de la dépouille animale dont se parait la tête du dieu. Ce n'est point le crâne d'un lion, c'est celui d'un loup qui s'y superposait. A la longue, l'idée qui avait provoqué l'adoption d'une telle coiffure, s'était peut-être assez obscurcie pour qu'on en fût arrivé à s'accommoder d'une tête quelconque de carnivore, mais le réalisme, qui avait été de règle à l'origine, correspondait étroitement à l'un de ces mythes primordiaux, dont l'influence, plus ou moins effacée ailleurs, se perpétuait encore en Gaule, au moins dans l'ordre des faits matériels.

Pour le bien comprendre, il faut se reporter à cette déclaration de Macrobe, résumant ses études sur les manifestations du sentiment religieux : *Dii omnes referuntur ad solem*[1], et se souvenir que Dis, expression de l'idée de lumière (et partant racine du mot *Dies*), a été le premier nom de la grande divinité qui se scinda plus tard, afin de fournir à l'éther la divinité de Zeus, pendant que l'élément de la lumière conservait celle de Dis. Dès

1. Sat. I, 17.

la constitution des dialectes grecs les plus anciens, le mot λύκη désigna la clarté [1], particulièrement la clarté naissante, la clarté blanche de l'aube. Il est même vraisemblable que cette expression, quoique naturalisée grecque de très bonne heure, appartenait en réalité à des langues plus anciennes, car le jeu de mot auquel elle a donné lieu, avait cours dans l'ancienne Égypte bien avant qu'il eût été accueilli avec faveur dans les pays grecs. On sait combien l'esprit subtil de la Grèce s'est complu dans l'ingénieuse utilisation du contraste existant entre certaines consonances de mots et les idées souvent fort étrangères les unes aux autres auxquelles ces mots correspondent. Or, λύκη, c'est presque λύκος, et λύκος, c'est le nom du Loup. On avait donc, à cette époque, où toutes les notions supérieures d'ordre religieux se réduisaient si volontiers en symboles inaccessibles au vulgaire, une image, une forme matérielle toute trouvée, pour exprimer en langage idéogrammatique une des conceptions particulières du grand culte de la lumière et de la chaleur, sources de la vie. Sculpter une figure humaine et jeter une peau de loup sur ses épaules, en la déposant dans un lieu consacré à la religion, c'était prendre part, par conséquent, à ce culte et rendre hommage au principe fondamental de la vitalité dans le fonctionnement de l'univers. La peau d'un loup apparaissant sur les statuettes de Vienne n'a donc pas seulement une valeur ornementale : il faut lui reconnaître une valeur emblématique qui, dans sa portée générale et par ses éléments primitifs, établit un lien appréciable entre elle et le marteau créateur, ou le vase, emblème de fécondité [2].

1. D'après les grammairiens, λύκη aurait donné naissance à l'adjectif λευκὸς, qualificatif de ce qui est blanc. Le nom du mont Lycée, en Arcadie, en dériverait également, parce que cette montagne devait à son exceptionnelle altitude de voir sa cime illuminée par les premiers feux du jour, alors que la nuit régnait encore dans la plaine. Cette étymologie est, au surplus, confirmée par l'établissement sur cette montagne du culte d'Apollon Lycien, inauguré par Lycaon, fils de Pelasgus et petit-fils d'Inachus, introducteur en Grèce, vers le XVIIIe siècle avant notre ère, du culte égyptien de Dis.

2. De nombreux textes colligés par Émeric David dans son étude sur *Jupiter et son culte,* correspondent à ces données mythologiques. Diodore (I, 88) montre Osiris (*le soleil vieilli et déjà disparu*), revenant de l'Hadès sous la forme d'un loup et renaissant pour secourir son fils. — Synesius (*De Pro-*

Il ne serait même pas impossible d'y trouver une explication assez rationnelle de la tête unique généralement attribuée, en Gaule, au chien qui se tient si fréquemment auprès de Dis Pater dans les petits monuments de nos laraires. Il est incontestable que certains sculpteurs n'ont pas eu d'autre intention que celle de figurer un véritable chien, en lui attribuant d'ailleurs le caractère infernal justifié par l'assertion de César. Le chien à trois têtes, l'authentique Cerbère, des autels d'Oberseebach et de Soulzbach, est un indice positif de cette intention. L'exécution ordinairement si rudimentaire de ces petits monuments m'a peut-être autorisé à dire, qu'en simplifiant le triple chef du custode infernal, nos lapicides indigènes n'ont le plus souvent obéi qu'au sentiment de leur insuffisance. Ne se pourrait-il pas cependant que le chien à tête unique fût une réminiscence inconsciente du mythe du Loup, dont la notion se serait, avec le temps, obscurcie, voire même perdue, en raison de son antiquité même, mais dont la tradition se serait conservée, au point de vue matériel, par l'accoutumance des yeux? Il se serait ainsi produit en Gaule, à l'égard de Dis, quelque chose d'analogue à ce que l'histoire onomatologique nous donne sujet de reconnaître à propos de Jupiter. La conception première de sa divinité s'est limitée à un hommage rendu à l'action de la lumière, principe de chaleur et

vid., I), dit qu'Horus (*le soleil enfant, naissant au matin, ou abordant le solstice d'été*) préféra le loup au lion pour compagnon et défenseur. Il ajoute que le loup était un emblème sacré dont la signification ne pouvait pas être révélée aux profanes, même par voie d'allégorie. — Sophocle, disant poétiquement dans ses *Trachiniennes* (v. 94) que *chaque jour le loup tue la louve*, pour exprimer l'idée que l'éclat du soleil levant fait évanouir la pâle clarté de l'aurore, fait allusion à la fable de Latone métamorphosée en louve pour représenter la Nuit et accouchant de Phæbus Apollon sous cette forme. — Enfin Eschyle, dans sa tragédie des *Sept chefs devant Thèbes* (v. 146 et 147), place cette prière adressée à Phœbus dans la bouche des femmes thébaines : *Et toi, Dieu Lycien, roi Loup, sois le destructeur de nos ennemis.*

De même qu'il y avait un Zeus Lycien en Grèce, il y avait à Rome un Jovis ou Jupiter Lucetius, de qui Festus dit qu'il est le même que *Dies Piter*, père ou source de la lumière. Aulu Gelle (*Noct. att.*, V., 12), tient le même langage et Servius (*ad Æneid.*, IX, 570) déclare : *Oscâ linguâ Lucetius est Jupiter dictus a luce : ipse est nostrâ linguâ Dies Piter.* César a dit *Dis Pater*, mais la différence est peu sensible, et l'antique communauté d'origine des deux noms n'en est que plus apparente.

de vie. Puis, l'idée de la lumière a été distinguée de celle de l'éther; mais l'éther comprend tout, enveloppe tout, et surtout la terre, siège, centre, source même des phénomènes biologiques tels qu'on les concevait dans l'antiquité. Il existait donc entre les espaces éthérés et la terre un lien indissoluble, dont la constante affirmation s'imposait, et on a eu successivement, dans une progression parallèle : *Dis, Iovis, Veiovis, Jupiter Lucetius* et *Jupiter Stygius*, correspondant, dans une certaine mesure, à ce Dis Pater gaulois, que nous voyons en possession des insignes de la pleine royauté céleste, presque aussi souvent qu'il nous apparaît pourvu de tout ce qui proclame l'essence chthonienne de sa divinité.

La statuette de la planche XII mérite d'être notée au premier rang parmi les antiques fournissant un spécimen bien complet du vêtement gaulois. Le soin scrupuleux avec lequel son auteur en a précisé les moindres détails, prête un intérêt exceptionnel à cette représentation. Le sagum, la casaque ou sarrau, les braies et les chaussures y ont un cachet d'indigénat très accentué. Le sagum, replié pour dégager le corps et enroulé par une de ses extrémités au bras gauche, est retenu au cou, suivant l'usage, par une agrafe ou fibule en métal. Au lieu d'être légères et flottantes comme dans les contrées méridionales, la casaque et les braies sont strictement ajustées au corps. C'est ainsi que les portaient les populations des régions septentrionales, en employant à leur confection des lainages épais et même des peaux de bête tannées. Le musée d'Autun possède deux ou trois sculptures portant témoignage de la même coutume.

Une ceinture simplement nouée au-dessus du ventre, maintient, appliqués l'un sur l'autre, les deux bords du sarrau ouvert longitudinalement comme une casaque et frangé à sa lisière inférieure de longues dents rectangulaires largement découpées.

La même étoffe a fourni les braies et le sarrau. Des traits finement burinés s'entrecroisent sur toute leur surface, comme pour indiquer que cette étoffe était faite de bandes étroitement rac-

cordées entre elles, mais se superposant l'une à l'autre par une progression alternative, à la manière du treillis.

Les pieds sont protégés par ces *Gallicæ*, que la mode emprunta à la Gaule pour l'importer à Rome, sous les premiers empereurs. Elles se rapprochaient de la *Caliga* par l'emploi de lanières maintenant la semelle et se combinant entre elles, sur le pied, de diverses manières, mais elles s'en séparaient en ne dépassant pas le niveau de la cheville, où elles dessinaient un bourrelet par la confusion de toutes les lanières en un seul cordon.

Désireux de faire preuve, suivant les traditions du grand art, de sa science du nu, l'artiste qui a modelé la seconde statuette (Planche XIII), a limité toute préoccupation de costume à la peau de loup, dont il a très élégamment tiré parti. Je n'ai ainsi à relever, à propos de cette statuette, que le très curieux accessoire s'ajustant dans le socle, derrière le Dieu, pour caractériser, avec le vase placé dans la main droite, sa personnalité divine. Cet accessoire fait saillir au-dessus de sa tête un marteau gigantesque d'où s'irradient cinq autres marteaux semblables, mais plus petits. Celui qui a nécessairement couronné jadis le sceptre mutilé subsistant dans la main gauche (témoin la statuette du Châtelet, pl. VII), devait être semblable à ces derniers. On a ainsi, pour la constitution d'un attribut unique dans son essence, *sept* éléments similaires correspondant sans doute à des données mystérieuses se combinant et se fondant en quelque entité fondamentale, dont le sens nous échappe. On remarquera, en tout cas, la quotité de ces marteaux : elle prouve une fois de plus la faveur rencontrée en Gaule par les enseignements dits *pythagoriciens* sur la valeur mystique des nombres.

Ce type de malleus antique, à tête cerclée et renforcée concentriquement afin d'en augmenter la résistance, est celui de la *masse* qui servait aux forgerons d'autrefois à purger la loupe, en la battant sur l'enclume. On peut s'en assurer, par exemple, en jetant les yeux sur la planche LIX, n° 9, de l'ouvrage inachevé de Grivaud de la Vincelle, relatif aux *Arts et métiers des anciens*. On y verra la reproduction d'un magnifique bas-relief en marbre

montrant un atelier de forgerons (peut-être de cyclopes), en pleine activité. Ce bas-relief est sculpté sur une tombe antique découverte à Rome. Au premier plan, un des travailleurs s'apprête, dans un mouvement superbe, à frapper un coup énergique sur le fer incandescent que ses camarades viennent de déposer sur l'enclume. Le malleus de la statuette de Vienne est identique de tous points à la masse qu'il va lancer.

La nature toute spéciale de ce marteau et le soin pris par l'auteur de la statuette pour le caractériser dans ses moindres détails, seraient, à coup sûr, des arguments de valeur pour la thèse qui tendrait à faire du Dis Pater gaulois l'inventeur de la métallurgie au profit de sa race et voudrait expliquer par cette seule raison la présence à peu près constante en ses mains du marteau, qui contribue si particulièrement à le désigner.

J'ai dit que le culte de ce dieu avait été universel en Gaule et que chacun, pour ainsi dire, s'y considérait comme tenu d'avoir à son foyer quelque monument qui le rappelât. Mais les statues et bas-reliefs n'étaient probablement pas à la portée de tous : le nombre des artistes ou même des artisans capables de les exécuter, pouvait être restreint ; peut-être aussi fallait-il déjà posséder une assez grande aisance pour être à même de se procurer une image effective du dieu. Il avait donc fallu trouver quelque chose pour satisfaire la piété de ceux qui renonçaient pour une cause ou pour une autre, à la possession de cette image. C'est à cette préoccupation que répondent les petits autels (anépigraphes ou non), sur lesquels ne se trouve figuré qu'un marteau. On avait appliqué à la satisfaction du sentiment religieux ce procédé du langage imagé qui donne à la partie mission de représenter le tout ; la valeur symbolique unanimement reconnue au marteau, l'avait fait considérer comme l'emblème le plus démonstratif de la divinité bénéficiaire de la consécration du monument. Ces petits autels abondent dans la vallée du Rhône. J'en ai reproduit quelques-uns, planches XIV et XV, en choisissant les plus dignes d'intérêt. La planche XIV est affectée au type anépigraphe et la planche XV à celui où des inscriptions ajoutent à la valeur re-

présentative du marteau cette mention du nom de Silvain, dont j'espère avoir expliqué la raison d'être[1].

Il serait superflu de m'arrêter à décrire le premier de ces types : les spécimens que j'en donne et d'après lesquels on peut aisément se représenter tous les autres, parlent d'eux-mêmes aux yeux. Je ne signalerai à part que le petit autel du Musée de la Maison-Carrée à Nîmes, portant, sur sa face antérieure, deux marteaux de dimensions inégales. Pourquoi deux marteaux ? pourquoi leur disparité ? L'explication en semble facile après l'étude de l'autel d'Oberseebach, où Déméter se montre à côté de Dis Pater, et celle de la petite stèle de Nolay, où elle emprunte à ce dieu, afin de se faire reconnaître plus sûrement, son attribut le plus accrédité. Le dévot à qui nous devons cet autel, y a fait exprimer, au moyen des deux marteaux, son intention de rendre simultanément hommage aux deux parèdres. Dis, lorsqu'il est accompagné de Déméter, occupe la droite de la stèle : on a donc sculpté, à droite, un marteau plus massif, plus robuste, plus en harmonie avec la force virile. En revanche, à gauche, et à la place ordinaire de la déesse, on a réduit toutes les proportions de celui qui devait la représenter, comme pour le mieux approprier à la délicatesse féminine.

Les cinq autels de la planche XV portent tous le nom de Silvain. Je dois à l'amitié de M. Allmer les croquis de ceux qui ont été recueillis dans le département de Vaucluse. Il les a mentionnés, sans les reproduire par le dessin, dans le savant récit de ses *Promenades d'un Epigraphiste*[2].

L'autel minuscule qui occupe, à gauche, l'angle supérieur de la planche, est en terre cuite. Il a présenté tout juste assez de surface, pour qu'on ait pu graver à la pointe, dans l'argile encore molle et en caractères cursifs, le nom du dédicant. Ce nom est ATTIVS ; il est inscrit sur une espèce de bandeau saillant au-dessous duquel apparaissent les trois lettres SIL, première syl-

1. V. sup., pag. 30 et 31.
2. V. *Bulletin de la Société départementale d'archéologie et de statistique de la Drôme*, 30e livraison, 1874.

labe du nom du dieu. Peut-être faut-il interpréter les linéaments conjugués qu'on a tracés plus bas, comme donnant la première lettre des mots L(IBENS, V(OVIT). On remarquera, à côté, la massette en relief, dont le manche s'allonge sur toute l'étendue restée libre. C'est une des représentations faisant songer à quelque rapport entre le *tau* et le marteau de Dis.

Ce petit monument fait partie de la collection formée à Gigondas (Vaucluse), par M. Eug. Raspail. Il a été recueilli dans les environs.

L'autel, en pierre, fort mutilé, qui lui fait pendant, à droite, a été également rencontré par M. Allmer, dans le département de Vaucluse. Il l'a vu dans la cour de la maison Morel, à Venasque ; il en lit l'inscription de la manière suivante :

SILVA
NO
VALERI
VS
SILVINVS

Les deux faces latérales montrent, l'une le vase ollaire, l'autre un marteau rappelant la bipenne, insigne particulier de Mazeus, le Jupiter Phrygien honoré à Labranda. La *lysis*, ou couronnement de cet autel, mérite aussi d'être remarquée. Le *foculus* y prend un développement excessif, qui absorbe, dans sa masse, la moitié des *cornua*. On a cherché, mais vainement, à en atténuer le mauvais effet, en simulant quelques moulures trapézoïdales inscrites les unes dans les autres.

Comme le précédent, le bel autel en pierre qui est conservé dans la crypte de la célèbre abbatiale de Saint-Gilles (Gard), porte sur ses côtés la figure de l'olla et du marteau. Celui-ci, en donnant naissance à trois marteaux plus petits surgissant de son bord supérieur, se rapproche du grand marteau de la statuette de Vienne (pl. XIII). Il confirme par là même ce que l'on est induit à penser du caractère probablement symbolique de cette étrange disposition.

Cet autel est un des plus grands que je connaisse ; il mesure $0^m,85$ de hauteur dans son état actuel ; il dépassait certainement 1 mètre avant d'avoir perdu son couronnement. De telles dimensions paraissent exclusives de son emploi dans un laraire privé : elles rendent plus vraisemblable son affectation à quelque monument public, peut-être à un temple.

L'autel en pierre que j'ai dessiné au Musée d'Arles et qui occupe le milieu de la planche XV, rentre dans la catégorie des monuments de la piété domestique, mais il compte parmi les plus grands. Il a souffert plus qu'aucun autre des injures du temps. Le marteau, sculpté en relief sur sa face principale, est comme encadré par une inscription dont les vestiges sont interprétés, si je ne me trompe, de la façon suivante par les épigraphistes :

SILVANO
V · S · L · M ·
MARTIALIS
SILVALIS FIL

Malgré une conservation meilleure des caractères, mais en raison de la multiplicité des sigles, on semble n'être pas moins hésitant à l'égard de la dédicace consacrant à Silvain l'autel en pierre rencontré sur le sommet d'une montagne, à la Coste, près de Bonnieux, dans le département de Vaucluse. Voici la lecture partielle que M. Allmer en propose :

SILVANO
V(OTUM) S(OLVERVNT) L(IBENTES) M(ERITO)
T(ITVS) T...... M......
[et] M(ARCVS) A.... S......

Une massette (*a*) est sculptée en relief sur la face latérale de droite.

L'intérêt de cet autel résulte surtout de la rencontre, sous sa base qui paraît avoir été plus ou moins engagée dans le sol ou dans un soubassement échancré, de quatre massettes en pierre tendre dont les figures *b* et *c* reproduisent la forme. Elles avaient

été déposées aux quatre angles. Elles ont de 0m,12 à 0m,15 de longueur et sont percées, en leur milieu, d'un trou pour l'adaptation d'un manche. Leurs arêtes vives prouvent qu'elles n'ont jamais servi : d'ailleurs la texture lâche du calcaire, auquel elles ont été empruntées, les eût rendues impropres à tout usage. C'est un troisième exemple, quoique dans des conditions un peu différentes, de cette multiplication des marteaux se subordonnant à un marteau principal et concourant avec lui à l'affirmation allégorique d'une fonction unique. Le fait doit être noté, mais il est plus que difficile, en l'état, d'en indiquer la raison d'être.

Le marteau chargé d'attester ou de confirmer la consécration à Dis Pater des petits autels dont il vient d'être question, y affecte le plus souvent la forme spéciale du maillet. Il en est particulièrement ainsi, lorsque le nom de Silvain est gravé à côté de lui. Ce ne paraît pas être un effet du hasard. On ne peut même pas expliquer l'abandon des autres formes par une insuffisance d'espace, puisqu'il eût toujours été facile, si on avait cru devoir le faire, de substituer au cylindre du maillet le rectangle du marteau de forgeron, et d'allonger proportionnellement son manche. Ce maillet paraît donc voulu : s'il en est ainsi, faudrait-il donc le rattacher à quelque tradition analogue à la vieille légende pélasgo-étrusque montrant la jeune Valeria Luperca recevant du dieu de sa nation, que nous savons être Silvain pour Tite-Live et Virgile, et Dis Pater pour Servius[1], le maillet dont elle doit légèrement frapper ses concitoyens à la tête, afin de les guérir du mal qui décime Falérics et le pays Sabin[2]? Cette légende, qui a souvent passé pour une conception bizarre et sans portée, n'est-elle pas susceptible d'une explication plausible? N'y peut-on pas trouver quelque trace des croyances anciennes sur la signification du marteau?

1. V. sup., *Deux Stèles de Laraire*.

2. Cette légende est rapportée avec quelques variantes, par divers auteurs. Plutarque la mentionne dans ses *Parallèles* (XXXV), en faisant intervenir à la place du dieu, sa parède Feronia, qu'il appelle Junon. On sait d'ailleurs, par les études de Visconti (*Mus. P. C. VI, n° 3*), qu'il existait une Junon Feronia. Elle était en grand honneur à Falèries et procédait étroitement de l'antique Junon Argienne, parèdre du Dis Hellénique. (Dion. Hal., I, 21. Solin II. Ovid., *Amor.*, III, 13 s.)

Si, au lieu de l'accepter *de plano* à titre de symbole de la foudre et d'instrument de mort, on le considère d'abord comme le symbole d'action féconde auquel il m'a paru possible de songer, si on voit en lui l'instrument propice qui anime la matière inerte, l'outil créateur qui, au point de vue utilitaire, l'arrache au néant et, en lui communiquant l'être, devient un agent de production et de fécondité, il ne sera que rationnel de lui accorder *a fortiori* une puissance réparatrice du mal et de reconnaître dans la légende le souvenir de quelque bienfait particulièrement considérable du dieu de la vitalité intervenant pour défendre contre la mort le peuple de ses fidèles. J'ai fait voir comment le vénérable et mystérieux Silvain de la vieille Étrurie pouvait rendre admissibles les dédicaces gravées sur nos autels de la vallée du Rhône; il me semble qu'en rappelant la légende, à propos du maillet qui accompagne ces dédicaces, j'ajoute à la vraisemblance des considérations précédemment exposées.

Le croquis de la planche XVI paraîtra peut-être ne pas se relier bien naturellement à ceux qui le précèdent. Je le fais intervenir pour justifier cette indication de mon étude sur les *Deux stèles de Laraire* (page 33) que le serpent mythique a pu se faire une place jusqu'auprès de Jupiter lui-même. L'aigle décapité qui se montre à côté du serpent, à la base de la belle statue de Séguret, est particulièrement révélateur de Jupiter souverain du ciel et roi de l'Olympe. En revanche, le serpent a une valeur essentiellement chthonienne; l'antithèse est complète. Dans ces conditions, leur réunion aux pieds du dieu ne serait-elle pas une conséquence des primordiales notions groupant ensemble les fonctions divines si divisées plus tard, et, partant, une preuve de plus de la longue durée de leur influence en Gaule? Le monument de Séguret se rattacherait ainsi au sujet que je traite, et il méritait à ce titre d'être soumis à l'examen du lecteur.

J'arrête ici cette nomenclature que j'aurais voulu traiter plus sommairement, afin de ménager au lecteur moins de chances de s'en lasser avant le terme. Les planches auxquelles elle se rattache, suffisent à donner une idée des différents aspects sous

lesquels se présentent à nous les monuments des cultes sur lesquels je désirais arrêter l'attention.

Me sera-t-il permis d'exprimer, en terminant, le vœu très vif qu'on s'attache partout à signaler et à reproduire par les moyens si variés, si simples, si prompts et, au demeurant, si peu coûteux, dont on dispose aujourd'hui, tous les monuments se rapportant à des divinités indigètes de la Gaule. Nous avons le droit de n'être plus aussi découragés que nos devanciers en face des éclaircissements dont le besoin s'impose à nos études. Il n'y a aucune présomption à croire que nous tenons déjà quelques fils conducteurs à qui on peut faire confiance. Si les quelques sculptures, objet de cette note, ont fourni matière à des observations dont le nombre n'est pas sans importance, que n'obtiendrait-on pas de la multiplication d'efforts semblables! On ne se fait pas une idée de tout ce qu'il y a encore d'inédit, de négligé, d'inaperçu même, dans les collections publiques ou privées de la province. Il n'est peut-être pas de localité, si modeste qu'elle soit, où un chercheur industrieux et sagace n'ait à faire quelque rencontre avantageuse. Il est assurément légitime que chacun suive plus particulièrement la pente de ses recherches préférées, mais c'est un devoir pour tous de ne pas s'y cantonner si bien, qu'on n'aperçoive plus autre chose et qu'on se désintéresse de ce qui ne s'y rapporte pas absolument. Si on n'a pas assidûment souci d'examiner tout ce qui se trouve à portée, on restreint progressivement et jusqu'à l'atrophie, le rayonnement d'un regard, dont il faut, au contraire, accroître sans cesse la puissance. Il n'est, de nos jours, aucun archéologue à qui il ne soit facile d'utiliser, pour le profit général, une rencontre heureuse. Il faut sans cesse avoir à cœur que rien ne se perde : c'est ainsi qu'on rend à la science, par amour d'elle-même, ces services efficaces qui sont l'honneur de ses adeptes les plus véritablement dévoués.

LE SIGNE SYMBOLIQUE EN S

Tous les grands cultes de l'antiquité ont eu une doctrine réservée, ou, comme on disait alors, leurs mystères. Mais, pour que cette doctrine conservât son prestige et pût néanmoins être aisément et sûrement transmise, pour que l'initié pût être averti à l'insu des profanes, de ce qui l'intéressait, et que la foule côtoyât inconsciemment le mystère avec des oreilles pour ne pas entendre et des yeux pour ne point voir, il fallait, en outre des faciles artifices d'un langage concerté, des emblèmes, des symboles, des signes de convention, en un mot : des idéogrammes, dont les meilleurs étaient ceux d'apparence la plus simple et la plus insignifiante.

La Chaldée, l'Assyrie, l'Égypte, la Grèce elle-même, ont fait usage de ces idéogrammes. Il en a été de même de la Gaule. La nation que le merveilleux séduisait si facilement et qui, sur le terrain religieux, était si prompte à toutes les croyances [1], devait, plus qu'une autre, en accepter le principe et le mettre à profit. La nécessité s'en imposait à sa religion. Celle-ci, en effet, était si jalouse du secret de ses dogmes, qu'elle interdisait l'écriture à ses ministres comme fatalement propice à la divulgation, et ne confiait qu'à leur mémoire, dût-elle y consacrer vingt ans, des enseignements qu'avant tout elle tenait à soustraire à la connaissance du commun des hommes [2].

Je ne songe pas, en ce moment, à faire un relevé des idéogrammes usités en Gaule, mais il en est un que de récents tra-

1. Cæs , *Bel. Gal.*, VI, 16.
2. ...*Neque fas esse existimant ea litteris mandare... quod neque in vulgum disciplinam efferri velint*... (Cæs., *Bel. Gal.*, VI., 14.)

vaux archéologiques méconnaissent encore et qu'il est désirable de voir envisager sous son véritable jour, afin que nous arrivions plus vite à en connaître la signification exacte. Il est ordinairement désigné sous le nom de *signe en S,* bien que la configuration de cette lettre ne reproduise guère les deux volutes terminales qui en sont l'élément principal. Il eût été plus rationnel de l'appeler *la double crossette* ou *la double spirale,* puisque, partant d'un même point initial et se succédant aussitôt l'une à l'autre, les deux volutes donnent à l'ensemble du signe la forme de deux petites crosses évoluant en sens inverse et paraissant naître l'une de l'autre. L'élégance de ses enroulements a facilement prêté à ce signe les allures d'un motif ornemental et c'est seulement à ce titre, qu'en mars 1884, il était signalé à la Société des Antiquaires de France par un de ses correspondants les plus justement écoutés. Je ne conteste pas qu'en certains cas, dans quelques lieux, et surtout à des époques se rapprochant des temps modernes, il n'apparaisse uniquement comme moyen de décoration : je reconnais également qu'il a été interprété de diverses manières et s'est prêté à des combinaisons variées; mais, jusqu'au triomphe du christianisme, une donnée d'ordre supérieur a maintenu son extensibilité dans des limites qu'il importe de ne pas lui faire abusivement franchir. Ce n'est pas en effet, dans son principe essentiel, un simple élément décoratif, une gracieuse alternance de spirales imaginée par la fantaisie d'un artiste et aussitôt propagée par ses émules ; c'est, d'abord et avant tout, un signe religieux, un symbole sacré, traduisant pour les initiés une idée mystique. Il appartient ainsi à la série des idéogrammes hiératiques.

Venu d'Orient en Occident comme la croix gammée ou Swastika à une époque très reculée, cet idéogramme a suivi une marche parallèle et acquis une importance égale, quoique moins remarquée. Il n'est peut-être pas de peuple de race aryenne chez qui on ne l'ait rencontré et, lorsqu'il y revêt franchement son caractère hiératique, on est amené à reconnaître qu'il y était tenu en singulière vénération. Je ne connais

pas d'idéogramme avéré qui ait eu plus d'autorité. Peut-être même le respect profond qui en faisait garder le secret plus religieusement, explique-t-il, au même degré que la simplicité et l'insignifiance apparente de sa conformation, qu'il ait pu si longtemps passer inaperçu. Sa valeur symbolique étant aujourd'hui généralement reconnue, on en cherche curieusement l'interprétation positive. Elle semble le rattacher à l'idée de la lumière vivifiante, de la chaleur bienfaisante qui provoque la fermentation du germe et affirme la vitalité, du feu propice qui concourt à la diffusion de la vie par le développement que son intensité est susceptible de lui procurer. Nous le verrons tout à l'heure se juxtaposer aux carreaux du tonnerre : peut-être se rattache-t-il, comme eux, au feu du ciel; mais, alors que ces carreaux sont la permanente menace de la dévastation et de la mort, il semble en être le correctif et il n'interviendrait qu'à titre d'emblème de fécondité.

Ces données, assurément, ne peuvent encore être produites que sous bénéfice d'inventaire, mais elles empruntent à des faits précis une remarquable vraisemblance.

On sait combien toutes les religions antiques ont célébré à l'envi l'aptitude inépuisable de la nature à la procréation et par quelle profusion de gages reconnaissants elles ont témoigné de leur culte envers elle. On rencontre abondamment, en Gaule, de petits monuments de l'art céramique (généralement de petites statuettes en terre cuite blanche), évidemment destinés à rendre hommage à la fécondité se spécialisant et, en quelque sorte, s'incarnant dans la maternité de la femme. Il semble qu'à l'époque romaine, tous les laraires, dans le peuple et la petite bourgeoisie, aient possédé au moins un de ces petits monuments. Je n'en connais pas de plus remarquable, au point de vue du sujet que je traite, que celui dont M. Cagnat a signalé l'existence au Musée de Douai [1].

Sa forme est celle d'un édicule, dans la niche duquel une

1. V. *Bul. de la Soc. des Antiquaires de France*, 1884, p. 145.

Vénus féconde presse son sein pour en faire jaillir le lait, ou pour inviter à s'y nourrir. (V. ci-après, pl. XVII.) Or, l'archivolte de l'édicule est estampillée, sur toute son étendue, du signe en S répété seize fois. Il se montre, en outre, au-dessus de la tête de la déesse comme pour la caractériser mieux. Sa relation avec l'idée de fécondité et de vitalité semble, dans ces conditions, nettement affirmée. Il paraît impossible, en effet, de considérer comme simplement fortuit, le rapprochement qui lui fait jouer un rôle aussi caractérisé dans un monument consacré à la personnification par excellence de l'intarissable puissance de rénovation que possède l'univers. Le céramiste eut pu trouver vingt motifs ornementaux d'un effet plus gracieux et moins monotone, s'il n'avait obéi qu'au désir de décorer la partie supérieure de son œuvre. En se privant des ressources et de l'agrément de la variété, il a témoigné clairement d'une volonté soumise à une préoccupation plus forte que les naturelles inspirations de l'art.

L'édicule du musée de Douai a rappelé à mon souvenir la célèbre collection de terres-cuites blanches que possède le musée de Moulins et le bel ouvrage qu'Edmond Tudot lui a consacré. La planche 17 de son album représente une Vénus à la pomme, découverte à Néris. La déesse est debout dans la niche d'un édicule dont le fronton est supporté par des pilastres. Le signe en S se montre sur toute la longueur de ces pilastres, disposé de façon à constituer une sorte de torsade ou de chaîne, quoiqu'il y ait indépendance marquée pour chaque reproduction du signe vis-à-vis de celles qui l'avoisinent. L'entier développement des volutes eût toutefois gêné cet agencement; aussi s'est-on borné à dessiner les deux courbes alternantes, en les arrêtant à la naissance de la spirale.

Si cette légère troncature du signe rendait suspecte, en cette circonstance, la valeur qu'il me paraît logique de lui attribuer, j'invoquerais encore les planches 25 et 29 appartenant à la série de celles où Tudot a groupé les images des *Déesses de la* MATERNITÉ. Le signe en S y figure dans toute son intégrité typique, décorant, pour trois ou quatre effigies différentes, le volumineux

diadème de ces déesses. Je donne au surplus, planche XVII, une reproduction de deux de ces dessins. Rien ne manque ici à la portée démonstrative du rapprochement; il s'impose à l'esprit, comme aux yeux. L'ouvrage de Tudot est illustré de plus de quatre cents figures se rapportant pour la plupart à des sujets religieux; les monuments qu'il a reproduits, sortent presque tous des mêmes ateliers et les ornements, symboles ou attributs accessoires y jouent un rôle très appréciable; néanmoins, on chercherait vainement le signe en S en dehors des Vénus, des Lucines, des Latones, des Junones, des Matræ et autres personnifications de la fécondité.

Ce signe continue donc à s'affirmer avec le caractère mystique que je lui reconnais.

Il n'est pas surprenant dès lors, que les femmes gauloises, initiées ou non à la conception d'ordre supérieur qui s'y rattachait, l'aient considéré comme un signe de bon augure et l'aient fait reproduire à titre de porte-bonheur ou de talisman, sur leurs objets usuels et surtout sur leurs bijoux. Afin qu'il figurât parmi leurs amulettes préférées, on frappait à leur intention de petites médailles où on le faisait saillir en relief. Il y était même répété plusieurs fois, et une bélière, propice à la suspension, permettait d'ajouter ces médailles aux perles d'un collier. (V. pl. XVII.)

On faisait, pour la même raison, apparaître le signe à la partie la plus en vue des bracelets et des torques. On le remarque fréquemment parmi les pièces composant la belle collection de parures gauloises recueillies en Champagne et conservées dans la galerie du château de Baye. On est même tenté de dire qu'il en est, par lui ou ses dérivés, la décoration usuelle et récemment encore l'heureux et obligeant possesseur de cette collection, M. le B[on] J. de Baye, exhumait d'une sépulture contemporaine des temps de la conquête romaine, à Mareuil-le-Port, le bracelet représenté dans la planche XVIII. Cet élégant bijou montre le signe en S occupant, on peut le dire, une place d'honneur, qui lui subordonne tous les autres éléments de la décoration.

Mais l'intérêt de l'idée qu'on y attachait, est particulièrement mis en relief par un élégant torques ouvert, en bronze, se terminant par deux petits sphéroïdes allongés de même métal, que M. de Baye a recueilli à Somme-Suippes. Un calcul manifeste a fait laisser absolument lisses toutes les surfaces de ce bijou : on a systématiquement renoncé pour lui aux moulures, aux traits de burin et aux poinçons divers qui agrémentent un si grand nombre de ses pareils. Cette abstention si digne de remarque, (v. pl. XIX), n'a certainement pas eu d'autre cause que le désir de donner plus de valeur au signe en S accostant les deux sphéroïdes, en supprimant, à son profit, toute possibilité de concurrence au regard des yeux. La même préoccupation s'accuse sur un torques de même type où le signe apparaît sur les globes terminaux, au lieu de se présenter à côté.

On constate encore la volonté de lui faire une place prépondérante sur deux magnifiques torques rencontrés par M. Aug. Nicaise dans les sépultures de l'Épine et des Varilles-de-Bouy. Ils font partie de son riche cabinet à Châlons-sur-Marne : j'en dois à sa complaisance deux dessins excellents et je reproduis (pl. XIX) les deux extrémités de celui de l'Épine, afin de mettre le lecteur à même de juger mieux de la portée du fait intentionnel que je tiens à faire ressortir.

Les hommes n'avaient pas moins souci que les femmes de se placer sous la bienfaisante influence du signe en S. Ils n'entendaient pas, sans doute, se créer par là des titres à la bienveillance des divinités féminines de la fécondité; mais une croyance fort répandue en Gaule et que j'aurai bientôt à rappeler, donnait sujet de faire également application de l'idéogramme à une divinité masculine de premier ordre. On recherchait ardemment son patronage et c'est ainsi que certains guerriers faisaient graver le signe en S sur leurs armes, notamment sur leurs lances et javelots, ou le portaient très ostensiblement sur cette chaîne en bronze qui maintenait, au dire de Diodore[1], leur longue épée

1. (*Bibl. hist.*, V, 38.) Le musée de Troyes possède une de ces chaînes-ceinturons recueillie, en 1843, dans le cimetière antique de Méry-sur-Seine

à leur flanc droit. Quelques-uns en faisaient timbrer leur casque comme d'autres y plaçaient, en guise de cimier, la roue ou rouelle, qui les constituait clients particuliers du grand dieu Taranos[1].

On allait même jusqu'à estampiller de ce signe vénéré, intervenant alors plus particulièrement comme marque *in abstracto* de consécration religieuse, les vases funéraires apportés en offrande, ou destinés à contenir les cendres des morts. N'était-ce pas lui reconnaître une valeur d'ordre mystique que de faire de lui le présage d'une protection divine s'étendant au repos de la tombe? Afin de montrer tout à la fois la haute antiquité de son usage et la vaste étendue des territoires où il régnait, je donne (planche XIX) le dessin d'un vase extrait de la nécropole Ombrienne de Cornéto. Les récents travaux de M. Ghérardini assignent à cette nécropole et à ses congénères une antiquité de huit à neuf siècles avant notre ère. Il n'est pas sans intérêt de constater ainsi combien le signe en S s'est fermement maintenu dans son type essentiel, depuis ces temps reculés, jusqu'à l'époque de la conquête romaine, à laquelle se rapportent les bijoux exhumés par MM. Nicaise et de Baye des cimetières gaulois de la Marne.

Les affectations d'intérêt individuel n'épuisaient pas la faveur dont il était l'objet. Un grand nombre de cités de la Gaule l'ont inscrit sur leurs monnaies : on ne saurait feuilleter un recueil consacré à la numismatique gauloise sans le rencontrer. Il y figure, tantôt dans son intégrité typique et souvent plusieurs

(Aube). Elle est incomplète, mais se compose encore de nombreux anneaux aplatis, réunis les uns aux autres par un tenon rigide à double perforation. Au centre de ce tenon, apparaît, de deux en deux, le signe en S en fort relief (v. pl. XVIII). Comme pour mieux prévenir toute méprise sur sa signification, en tant qu'emblème, dans ce cas, d'une divinité spéciale, le tenon terminal, auquel est adaptée la porte de l'agrafe, lui substitue le foudre du dieu maître du ciel, sous la forme consacrée que rappellent certains chrismes, ou la figure héraldique nommée *bâtons de Navarre*. Tous ces tenons, coulés dans un moule, sont creux, afin de diminuer le poids de la chaîne. Ils sont remplis d'un mastic noir résistant qui les empêchait de se bossuer et dont il serait intéressant de connaître la composition chimique.

1. V. Les casques sculptés sur l'arc de triomphe d'Orange.

fois répété, tantôt à l'état de combinaisons constitutives de ces figures qu'on a appelées *triskéle* et *tétraskéle*, dont la dernière confine de si près au symbole avéré et si connu sous le nom de Swastika. Il est d'ailleurs fréquemment accompagné d'autres symboles dont le caractère religieux n'est pas discutable. Comme eux, il proclame, à côté du type monétaire que le commerce avait accrédité de vieille date pour de grandes étendues de pays, la particulière protection de la divinité tutélaire de la cité où l'émission s'est faite, ou de son chef, et il devient en même temps un gage public de la reconnaissance que cette protection inspire.

On trouvera reproduits aux planches XVII et XVIII plusieurs revers de monnaies gauloises justifiant toutes ces données. Je les emprunte principalement au grand recueil de M. Hucher[1]. Ces monnaies proviennent de régions éloignées les unes des autres; elles attestent ainsi que le fait dont elles sont la preuve n'était pas étroitement localisé. Ce fait présente au contraire un caractère de généralité en rapport avec l'importance du culte auquel il est logique, sur le terrain de la numismatique gauloise, de rattacher le signe en S. Nous le voyons associé sur certains revers (pl. XVII) à des cercles centrés (dont quelques-uns se superposent à une croix équilatérale), à un vase, à un aigle : or, j'ai fait remarquer dans l'appendice à mon étude sur *Deux stèles de Laraire*[2] que le vase, le cercle centré, la croix équilatérale et leur combinaison, paraissent être réservés, dans l'ordre des symboles et des idéogrammes, à la spécification de la grande divinité gauloise assimilée par César à Dis Pater. Des particularités nombreuses et toujours concordantes paraissent en faire des signes distinctifs de cette divinité : j'incline à croire qu'il faut ajouter le signe en S à la série; peut-être même doit-il y tenir un des premiers rangs.

Comme les autres, en effet, il était en droit de s'adapter, afin de les déterminer davantage, aux images du dieu, témoin cette

1. L'*Art Gaulois ou les Gaulois d'après leurs médailles*, Ire partie, pl. V et C; IIe partie, pag. 13 n° 15, 103 n° 106, et 131 nos 210 et 212.
2. Page 51, en note.

statuette en bronze du Musée du Louvre découverte par Grignon, vers la fin du siècle dernier, dans l'oppidum du Châtelet, près de Saint-Dizier (Haute-Marne). Cette statuette, dont on trouvera un croquis à la planche XIX, montre clairement que c'est au culte du plus grand, du plus honoré de leurs dieux, au culte de ce Dis Pater « *a quo se prognatos prædicant*[1] » que les Gaulois rattachaient le signe dont il s'agit.

C'est bien de Dis Pater, tel que le concevaient les Gaulois de nos régions centrales, avec sa masculinité puissante, sa taille trapue, ses épaules carrées, sa chevelure épaisse et sa barbe touffue, que la statuette du Châtelet reproduit les traits. Il ne tient pas seulement en ses mains la roue et le foudre révélateurs du maître du tonnerre, il porte encore, passé au bras droit et s'appuyant sur l'épaule comme un carquois, un grand anneau d'où pendent *neuf*[2] de ces S à volutes. Ces S acquièrent ainsi, comme élément déterminatif, une valeur égale à celle du foudre, de la roue, du marteau double ou maillet, du vase ollaire affirmant partout en Gaule la dédicace au souverain de l'Olympe gaulois des autels de laraire et autres monuments pour lesquels on avait voulu, ou on avait dû, faute de suffisant espace, faire l'économie de la figuration du dieu.

Mais ici, comment expliquer l'intervention d'un signe idéogrammatique que tous les indices précédemment relevés portent à rattacher aux idées de fécondité et de vitalité?

Je crois avoir donné, à propos de la stèle de Montceau, de bonnes raisons de l'interprétation du vase ollaire, attribut si fréquent de Dis, par le symbolisme de l'eau, facteur de premier ordre dans les manifestations reproductrices de la nature. N'y aurait-il point, dans le domaine symbolique, parallélisme de signification entre l'olla et le signe en S? Remarquons que les données d'exécution de la statuette du Châtelet ne permettaient pas à l'olla d'occuper sa place ordinaire dans la main droite du

1. Cæs., *Bel. Gal.*, VI, 4.
2. « ..... Nam quadrati numeri potentissimi ducuntur. » (*Censor. de Die natali.*)

dieu déjà chargée du foudre. Le modeleur a eu sans doute sujet d'insister, pour son Dis Pater, sur son caractère de dieu tonnant, et voulant rendre sensible l'évolution complète du phénomène météorologique, il a placé le foudre à éclairs dans la main droite et, dans la gauche, la roue allégorique du bruit prolongé succédant au déchirement de la nue par le sillon de feu. Mais, tout en satisfaisant à ce point essentiel de son programme, il n'a pas voulu, vis-à-vis de Gaulois proclamant ce dieu l'auteur de leur race, oublier pour lui sa qualité si haut prisée de dieu générateur. Ne pouvant plus utiliser à cet effet le vase traditionnel dont la place était prise, il a dû chercher un équivalent et il l'a rationnellement trouvé dans le faisceau de signes en S qu'il a suspendu à l'épaule droite.

Peut-être ne sera-t-il pas inutile à cette explication de la statuette, de confirmer par un second exemple l'opinion qui attribue une portée prépondérante à l'intention de la rattacher spécialement au fait évolutif du tonnerre. Je ferai argument à cet effet du petit monument dont je place une reproduction à la dernière page de cette note.

On sait que, jadis, tout lieu frappé par la foudre était considéré comme sacré et soustrait aussitôt, au moyen d'une petite construction, à l'inconsciente profanation des passants. Le monument que je signale[1] se rattache manifestement à cet usage. Ce n'est point un autel, il n'en a pas le couronnement ordinaire; c'est une simple borne commémorative, avec ce qu'on pourrait appeler des sculptures *parlantes* remplaçant le traditionnel FVLGVR CONDITVM.

Ici encore on voit nettement séparés, mais se complétant pour leur explication réciproque par leur rapprochement même, et les carreaux générateurs de l'éclair, et la roue symbolisant le bruit qui lui succède. La roue, ou le foudre pris indépendamment l'un de l'autre, n'eussent-ils pas suffi, ainsi que cela s'est produit nombre de fois, à la commémoration voulue, si on n'avait

1. Il est conservé au musée de la Maison-Carrée à Nîmes et mesure en hauteur totale $0^m,72$ sur $0^m,38$ en largeur à la base.

eu souci que d'évoquer *in genere* l'idée du tonnerre? On a donc eu un motif particulier de les associer et je ne vois guère que l'on puisse en trouver un autre que celui proposé.

Je ne méconnais pas que les tenants de l'opinion présentant la roue comme un emblème exclusivement solaire, peuvent rappeler avec Macrobe, que l'astre du jour a été la première divinité comprise et adorée par l'homme[1], que *Dis*, nom primordial de Jupiter, a été aussi le nom initial de la lumière et qu'avant de régner dans l'Olympe sous le nom de *Zeus*, Dis a d'abord été honoré comme le souverain de l'empyrée. Il ne serait donc point impossible que, tout en rendant hommage par la figuration du foudre, à sa toute-puissance à l'égard du tonnerre, on eût voulu rappeler en même temps, au moyen de la roue, sa prérogative antérieure et plus vaste de maître des feux du ciel, où sa justice vengeresse allume les carreaux de son foudre.

Une semblable interprétation cadrerait assez bien sans doute, avec ce que l'on sait de la durée, plus persistante qu'ailleurs, dans le monde celtique, des notions religieuses primitives. Cette considération ne suffirait cependant pas pour m'y faire acquiescer. A l'époque où tous ces monuments exhumés de notre sol étaient créés par les lapicides venus de Rome, ou inspirés par elle, Dis n'était plus guère accrédité, surtout pour la foule, comme dieu de la lumière et du jour. Apollon Phœbus (ou Belenus en Gaule), l'avait depuis longtemps supplanté dans cet office et, bien que César ne mentionne le dit Apollon, à propos de la Gaule, que pour sa puissance médicale, il n'en appert pas moins d'un grand nombre de sculptures où il se présente avec sa lyre, où sa tête est radiée, où sa main est armée du fouet nécessaire à la direction de son char lumineux, que chez nous, dès les temps de la conquête, on voyait communément en lui l'incarnation de la divinité solaire. Par conséquent, on n'avait nul besoin, pour honorer cette divinité, de faire représenter une roue sur un cippe d'ailleurs si explicitement et si souvent dédié : IOVI

1. Sat. I, 17.

OPTIMO MAXIMO. La juxtaposition du foudre et de la roue indique donc une conception homogène et unique dans son essence, plus rationnellement qu'un dualisme fonctionnel, dont les idées et les usages en cours à l'époque gallo-romaine repousseraient le principe.

Mais, la digression à laquelle je viens de me laisser entraîner m'a éloigné de l'idéogramme en S : j'y reviens pour faire face à l'objection qu'on tirerait des combinaisons diverses auxquelles il a pu se prêter et qui, en portant plus ou moins atteinte à sa conformation native, impliqueraient une aptitude à la variabilité concordant mal avec ce que l'on sait de la fixité rigoureuse des choses marquées au coin du hiératisme.

Le signe en S, on ne saurait le nier, a favorisé la recherche d'arrangements divers, de modifications partielles, de groupements ingénieux, dont il a été fort habilement tiré parti, soit pour la décoration, soit même pour l'accentuation plus vive des conceptions qu'il représente. Le célèbre casque d'Amfreville acquis par le musée du Louvre et, plus récemment encore, le beau disque en or recueilli à Auvers et donné au cabinet de France[1], ont prouvé, à la suite d'autres antiques, tout ce que ce signe offrait de ressources au goût délicat d'un habile artiste. Mais, qu'on le remarque, quelque application que l'on ait mise à le disposer en sens divers, ou à faire de lui l'élément fondamental de combinaisons multiples, on a constamment veillé à ce que son type essentiel restât toujours reconnaissable à première vue. On s'est même attaché scrupuleusement à lui maintenir, dans les agencements qu'on en faisait dériver, ce caractère si saisissant, d'être disposé de telle sorte, qu'en raison de sa symétrie parfaite, il n'a, à proprement parler, ni commencement ni fin, ni base ni sommet nécessaires, ni côté attitré de droite ou

1. On en trouvera de magnifiques reproductions par la photogravure dans la savante étude consacrée par M. le comte R. de Lasteyrie à la *Phalère en or trouvée à Auvers* (*Seine-et-Oise*) dans la *Gazette archéologique*, année 1883. On peut aussi consulter le *Bulletin de la Société Nationale des Antiquaires de France*, année 1883, pag. 164.

de gauche, et qu'il reste invariable dans son aspect spécial, de quelque côté qu'on le présente[1].

Le triskèle dont j'ai déjà mentionné la fréquence en Gaule, notamment sur les monnaies, est l'exemple le plus démonstratif, comme le plus ordinaire, des combinaisons auxquelles se prête le signe en S. Il en est en outre le plus frappant peut-être par la disposition ternaire qu'il affecte et qui correspond si bien à ce que nous savons de la propension des Gaulois à s'assimiler les enseignements dits pythagoriciens sur la valeur mystique des nombres. Sans doute certains triskèles monétaires peuvent n'être, comme le pensent quelques numismates, que l'altération du monogramme qui a conjugué, à l'origine, un *alpha* et un *rhô* sur les statères arvernes. Mais, pour généraliser cette donnée et nier sans réserve l'intervention du signe en S dans la création du triskèle, il faudrait d'abord démontrer que cette altération même n'a pu déterminer un graveur de coin à ramener au triskèle hiératique une association de lettres dont il n'avait plus l'intelligence. Il faudrait dire ensuite pourquoi le triskèle figure sur des monnaies étrangères au pays des Arvernes et où, par conséquent, les deux lettres initiales de leur ethnique n'ont aucun droit d'intervenir. Il faudrait enfin expliquer pourquoi le même triskèle se rencontre sur le casque d'Amfreville que je citais tout à l'heure, sur les garnitures du bouclier d'Étrechy[2], sur les bracelets de Saint-Remy-sur-Bussy[3] et du tumulus de Montsaugeon (pl. XVIII)[4], sur la stèle funéraire du Grand-Mal-Deu dans la

1. Je ne puis me dispenser de faire remarquer qu'il partage ce caractère si digne d'attention avec la plupart des signes symboliques ayant eu cours en Gaule; ce n'est pas une des moindres preuves dont ma thèse puisse bénéficier.

2. *Cimetière gaulois du Mont-Blanc à Etréchy, canton de Vertus (Marne).* Description archéologique par M. Paul du Chatellier, dans la 4e livraison de *La Champagne souterraine*, de M. E. Morel, pl. 19.

3. V. E. Morel, *La Champagne souterraine*, 4e et 5e livraisons, pl. 36, fig. 10 et 11.

4. On remarquera, en étudiant ce bracelet à la pl. XVIII ci-après, que son motif ornemental répété *trois fois* sur la périphérie ne se compose (à part le cordon marginal en grénetis dont le rôle unique est de l'isoler, afin qu'il ressorte mieux) que du *triskèle* accostant de droite et de gauche le

forêt vosgienne du Ban-de-Harol[1], ainsi que sur cent autres monuments absolument étrangers à la numismatique, où ne s'aperçoit guère la convenance de joindre ensemble deux lettres grecques.

Les motifs ornementaux ayant pour base l'emploi du signe en S devinrent assurément plus libres et plus hardis dans leurs arrangements en Gaule, à mesure que l'autorité de l'ancien pouvoir théocratique déclina au profit de l'élément guerrier, ou de l'influence romaine. La notion initiale perdit nécessairement de sa précision; aussi n'est-il guère douteux que, vers la fin de l'autonomie gauloise, et pendant les trois premiers siècles de la domination romaine, la préoccupation artistique ait parfois fait échec au rigorisme de la tradition religieuse. C'était le commencement de l'évolution qui, en élargissant, sauf à l'affaiblir, la portée du sens primitif du signe en S, en fit peu à peu un signe de caractère simplement religieux. Elle semble même, à la longue, ne l'avoir plus laissé subsister que pour devenir l'inspirateur des *postes*, si commodes aux architectes et ornemanistes modernes. Mais, même alors, son prestige ne s'évanouit pas entièrement. S'il fut momentanément amoindri par le fait de l'intronisation des divinités romaines dans les provinces celtiques, il n'en reprit pas moins un sérieux essor à la faveur du renouveau que les invasions franques ménagèrent aux coutumes et aux croyances d'autrefois. Les afflux répétés de populations germaniques que l'*Officina gentium* déversait sur le territoire gaulois et qui, à peu près vierges encore de tout contact avec les civilisations de l'Europe méridionale, avaient gardé la plupart des traditions aryennes dans leur intégrité primitive, ravivèrent, avec le sentiment des origines nationales, les souvenirs attiédis, les notions confondues et les dévotions

signe en S, lequel, se doublant par une ingénieuse disposition de la volute centrale, se constitue ainsi lui-même de *trois* éléments, sans modification de sa forme essentielle. Je doute que l'on puisse rencontrer un exemple plus frappant du prestige dont jouissait la combinaison ternaire.

1. V. note de M. J. Quicherat dans la *Revue des sociétés savantes*.

fourvoyées. Un grand nombre de familles gauloises, restées fidèles à la mémoire des ancêtres, s'abandonnèrent volontiers à cette réaction, le jour où elles se sentirent affranchies des exigences de l'administration romaine. Le signe en S reprit alors de l'importance, sinon peut-être avec la signification objective qu'il tenait du culte spécial de la fécondité, du moins à titre de symbole abstractivement religieux. La faveur par lui reconquise devint même si grande, qu'il put, pendant quelque temps, marcher de pair avec la croix du Christ.

M. J. Pilloy en fournit plusieurs exemples dans ses très instructives *Etudes sur d'anciens lieux de sépulture dans l'Aisne* [1]. Un récent travail de M. Tourret, publié dans la *Revue archéologique* [2], signale l'existence, dans le cabinet de France, de plusieurs lampes antiques en terre cuite, estampillées du signe en S à côté de symboles eucharistiques rappelant la source à laquelle l'âme puise l'énergie de sa vitalité spirituelle. On sait que le P. Delattre avait déjà relevé ce signe, dans des conditions semblables, sur des lampes de Carthage contemporaines des beaux temps de l'Église d'Afrique. Enfin, la même et si remarquable concurrence de l'idéogramme païen et du symbole chrétien par excellence se produisait également, en Asie Mineure, vers le VIIe ou le VIIIe siècle de notre ère.

Sur un médaillon bysantin en or, que je reproduis à la planche XIX [3], et qui a été rencontré presqu'en territoire galate, à Konieh, l'ancienne Iconium, le triskèle, c'est-à-dire le signe en S à sa troisième puissance, accoste, au sommet, l'effigie du Christ, tandis que le simple signe en S sépare entr'elles les effigies de la Vierge et des douze apôtres. La piété des Lycaoniens hésitait-elle encore, au moment de la frappe de ce mé-

1. Quatre fascicules grand in-8 avec planches, publiés de 1880 à 1884 chez Triqueneau-Devienne, à Saint-Quentin.
2. Livraison d'octobre 1884.
3. J'en emprunte le dessin à la lithographie accompagnant la note lue par M. G. Schlumberger, au nom de M. Sorlin-Dorigny, à la Société nationale des antiquaires de France dans sa séance du 7 mars 1883. V. *Bulletin de la Société*, p. 126.

daillon, entre deux signes essentiellement vénérables et de signification parallèle à ses yeux ? Doit-on supposer que, par une de ces transactions provisoires auxquelles ils ont dû plusieurs fois se résigner, afin de ne pas heurter trop vivement les sentiments ou les habitudes des néophytes, les ministres du culte nouveau ont toléré qu'un symbole consacré de vieille date par le respect universel, pût s'adapter à la personne divine, à la Vierge et aux saints ? Je n'ai pas compétence pour le dire ; je me borne à constater un fait. Il est positif et j'y insiste, parce que je n'en sais pas de plus propre à attester l'erreur archéologique dans laquelle on tomberait si, refusant au signe en S son caractère primordial de symbole religieux, on le réduisait systématiquement au simple rôle de motif ornemental de pure fantaisie.

Je pourrais m'arrêter ici et négliger une dernière objection fondée sur la configuration insignifiante du signe, alors qu'un certain nombre d'idéogrammes incontestés traduisent jusque dans les linéaments de la figure qu'ils constituent, la conception intellectuelle dont ils sont la traduction mystique. En soi, l'objection a peu de valeur, car, s'il y a des idéogrammes *parlants*, il en est, en bien plus grand nombre, qui sont volontairement muets ; mais s'il y avait de ce côté quelque lacune dans ma thèse, il serait possible de rassurer les hésitants.

Le signe en S, ai-je dit, paraît avoir correspondu, dans l'antiquité, à l'idée de fécondité et de vitalité. Or, si on examine sa conformation élémentaire, on reconnaît sans effort dans la volute ou crossette qui le constitue, la fidèle image de la petite vrille, ou, comme disent les botanistes, de la *gemmule* ou germe turgescent, qui est la manifestation première de la vie expansive de la graine, lorsqu'échauffée et animée par l'action combinée de la chaleur solaire et de l'humidité du sol, elle brise son enveloppe, disjoint ses cotylédons et laisse échapper le premier élément de la tige qui sera un jour plante ou arbre, suivant l'espèce.

Il eut été difficile, on en conviendra si on s'arrête à une sem-

blable préoccupation, de rencontrer pour exprimer l'idée de fécondité et de vitalité, un signe mieux approprié, plus simple et d'apparence plus insignifiante, c'est-à-dire moins révélatrice, au regard des profanes. Les hiérogrammates, qui ont conçu pour les monuments de l'Égypte les subtils idéogrammes qu'admirent si fort ceux qui en ont la clef, n'ont assurément pas fait preuve de plus d'ingéniosité d'esprit que l'inventeur du signe en S. Il aurait même cet avantage sur celui qui a fourni pour les stèles égyptiennes le signe de l'idée de filiation dérivant des idées connexes de paternité et de fécondité, qu'ayant à résoudre un problème de même ordre, il a su trouver une expression on ne peut plus vraie et directe, sans tomber dans les données du réalisme hardi et de portée si peu énigmatique que son émule a acceptées.

On critiquera peut-être la justesse de cette explication complémentaire en arguant de la suffisance d'une seule volute ou crossette à la représentation de l'idée, et en invoquant, comme un dernier motif de doute, la configuration plus compliquée du signe.

L'argument ne porterait pas. La gémination de la crossette déterminant la forme en S n'est pas autre chose que ce *doublement* bien connu, de tradition hiératique, qui, en laissant le signe sacré toujours semblable à lui-même et en position normale, dans quelque sens qu'il se présente, traduit plus énergiquement le sentiment de la puissance qui s'y rattache. Le signe talismanique connu sous le nom de swastika, la croix équilatérale antérieure au christianisme, le foudre classique de Jupiter, dont les deux extrémités dardent également des carreaux, la bipenne surmontant le sceptre de Zeus Labrandéen, le marteau à double tête du Dis Pater gaulois, etc., sont autant d'exemples de ce doublement systématique. Son application à l'idéogramme de la fécondité intarissable n'aurait assurément rien d'irrationnel. Loin de favoriser, dans l'espèce, des velléités de scepticisme, ce doublement concourt au contraire à faire ressortir l'homogénéité et la concordance de tous les détails incitant à ranger le

signe en S dans la série des manifestations hiératiques, et ce signe devient ainsi un élément nouveau d'intérêt pour les objets antiques qui en sont revêtus.

FIN



AU MUSÉE DE LA MAISON-CARRÉE A NÎMES.
Haut. 0m,72 ; larg. 0m,38.

TABLE

Angers, imp. BURDIN et Cie, rue Garnier



STÈLE DE LARAIRE DÉCOUVERTE A VIGNORY (HAUTE MARNE

Au musée de Langres.

Hauteur totale, 0m,43 largeur, 0m,19; épaisseur, 0m,13.





STATUE EN PIERRE CALCAIRE, VUE DE FACE ET DE DOS, DÉCOUVERTE A SOMMÉRÉCOURT (HAUTE-MARNE)
Déposée au musée d'Épinal. — Hauteur, 1m,21 ; largeur maximum, 0m,67.



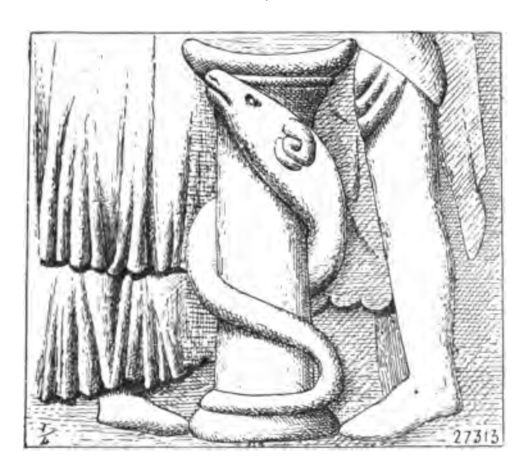
STATUE EN PIERRE CALCAIRE DÉCOUVERTE A SOMMÉRÉCOURT (HAUTE-MARNE)
Au musée d'Épinal. — Haut. actuelle, 0m,96.



GROUPE EN PIERRE
Conservé à Montluçon.



STATUETTE EN BRONZE DÉCOUVERTE A AUTUN
Au musée des Antiquités nationales, à Saint-Germain-en-Laye.
Hauteur, 0m,11.



FRAGMENT DE BAS-RELIEF DÉCOUVERT A MAVILLY (CÔTE-D'OR)
Conservé dans le parc du château de Savigny-sous-Beaune.
Haut., 0m,68; larg., 0m,78.





BAS-RELIEFS DÉCORANT DEUX DES QUATRE FACES DU MONUMENT EN PIERRE CALCAIRE DÉCOUVERT A MAVILLY (CÔTE-D'OR)

Conservé dans le parc du château de Savigny-sous-Beaune.

Hauteur, 1^m,06 ; largeur, 0^m,82.



DIS PATER.

STÈLE DE LARAIRE, EN GRÈS CALCAIRE, DÉCOUVERTE A MONTCEAU (CÔTE-D'OR)

(Cabinet du Dr Loydreau, de Neuilly.)

Hauteur totale, 0m,35 ; largeur, 0m,21



STATUETTE EN BRONZE DÉCOUVERTE A PREMEAUX (CÔTE-D'OR)

Conservée au musée de Beaune.

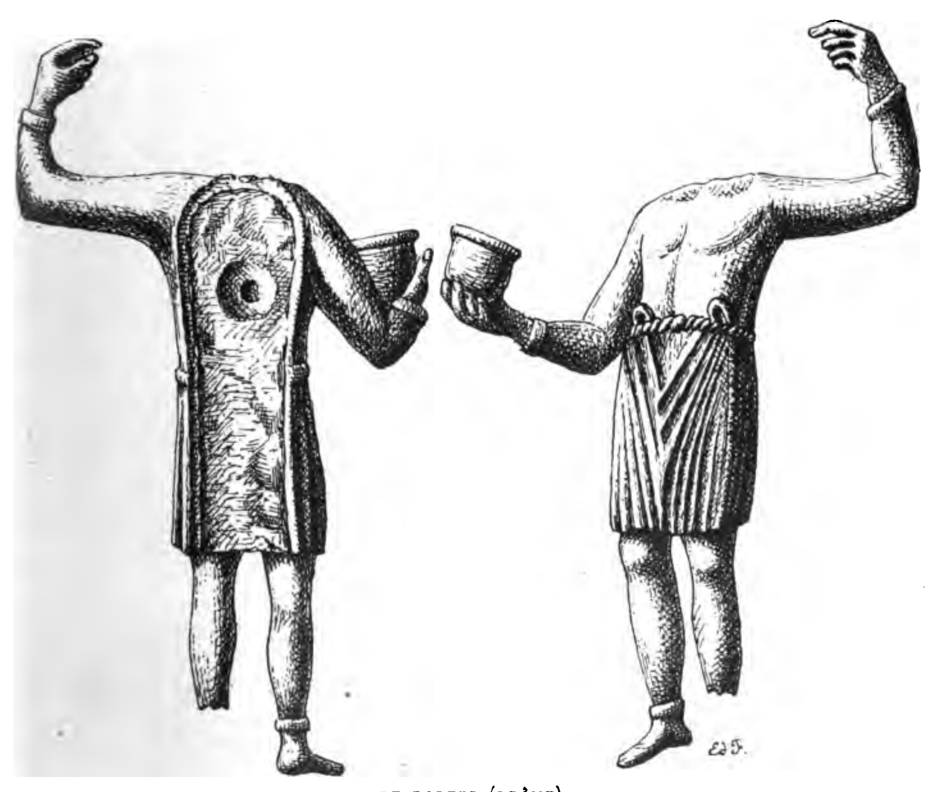
Grandeur d'exécution.



DE SANTENAY (CÔTE-D'OR)
Bronze. Cabinet de Longuy. Haut., 0m,090



DE MALIGNY (CÔTE-D'OR)
Bronze. Cabinet Loydreau de Neuilly. Haut., 0m,085.



DE PORTES (DRÔME)
Bronze. Cabinet Valentin, à Montélimar. Hauteur actuelle, 0m,103.

PL. IX.



BAS-RELIEF DE L'AUTEL EN PIERRE D'OBER SEEBACH

Hauteur, $0^{m},83$.



STATUE EN PIERRE DÉCOUVERTE A ESCLES (VOSGES)

Conservée au musée d'Épinal. Haut. actuelle, $0^{m},72$.



AUTEL DE LARAIRE EN PIERRE
DÉCOUVERT A NÎMES, QUARTIER DU COURS-NEUF
Conservé au musée de la Maison-Carrée.
Haut., $0^{m},35$; larg. à la base, $0^{m},265$.



STÈLE EN PIERRE CALCAIRE DÉCOUVERTE A NOLAY (CÔTE-D'OR)

Au musée de Saint-Germain.

Hauteur, 0^m,30.



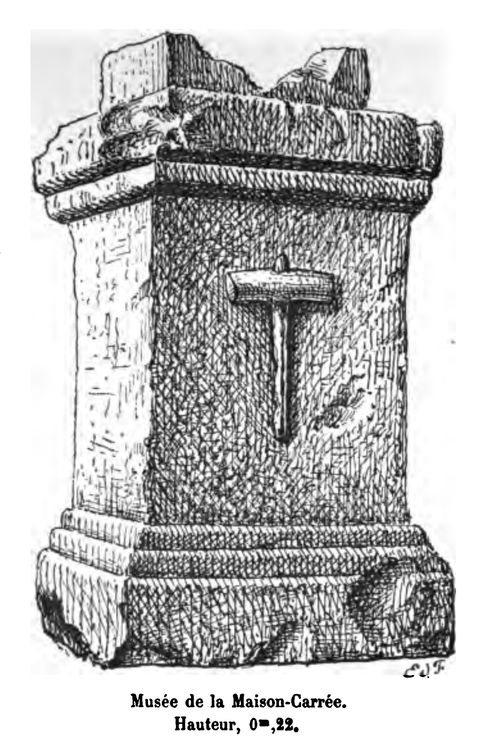
STATÈRE D'OR DES BAÏOCASSES

(Grandeur d'exécution et grossissement des deux revers.

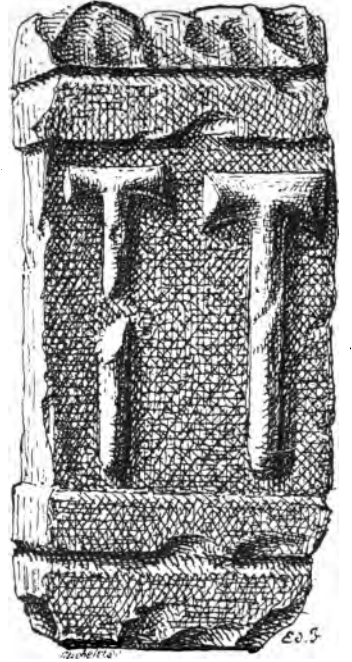


STATUETTE EN BRONZE DÉCOUVERTE A VIENNE (ISÈRE)
Hauteur, 0m,225.

PL. XIV.

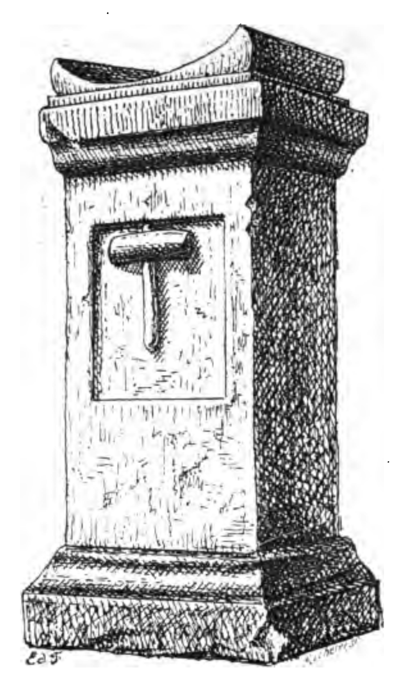


Musée de la Maison-Carrée.
Hauteur, 0^{m},22.





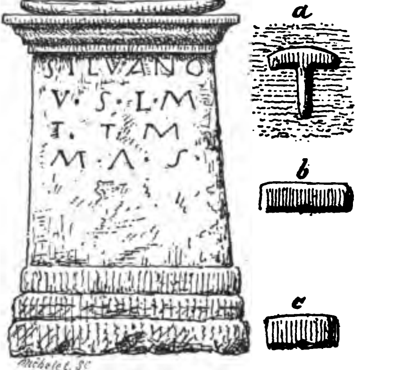
Musée de la Maison-Carrée.
Hauteur, 0^{m},20.



Cabinet Fajon.
Hauteur, 0^{m},34.

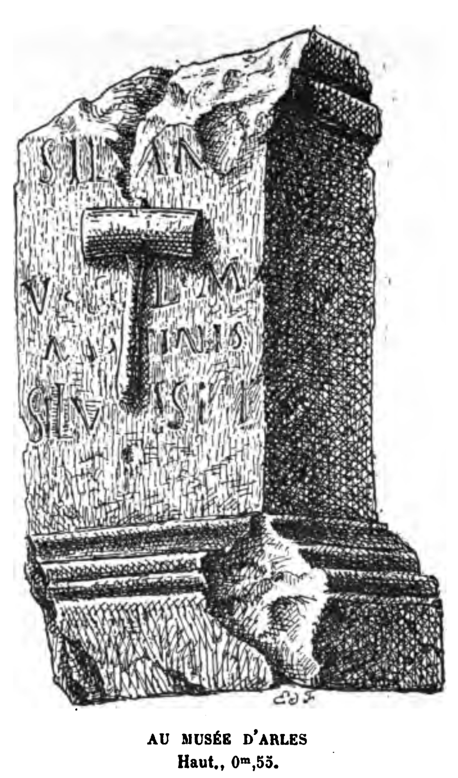


PETITS AUTELS DE LARAIRE, ANÉPIGRAPHES, DÉCOUVERTS A NIMES

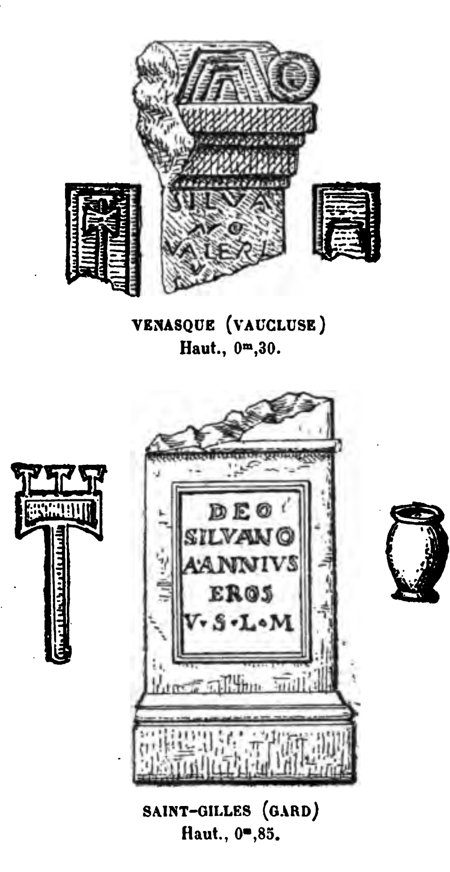


GIGONDAS (VAUCLUSE)
Haut., 0m,107.

MONTAGNE DE LA COSTE, PRÈS BONNIEUX (VAUCLUSE)
Haut., 0m,41.



AU MUSÉE D'ARLES
Haut., 0m,55.

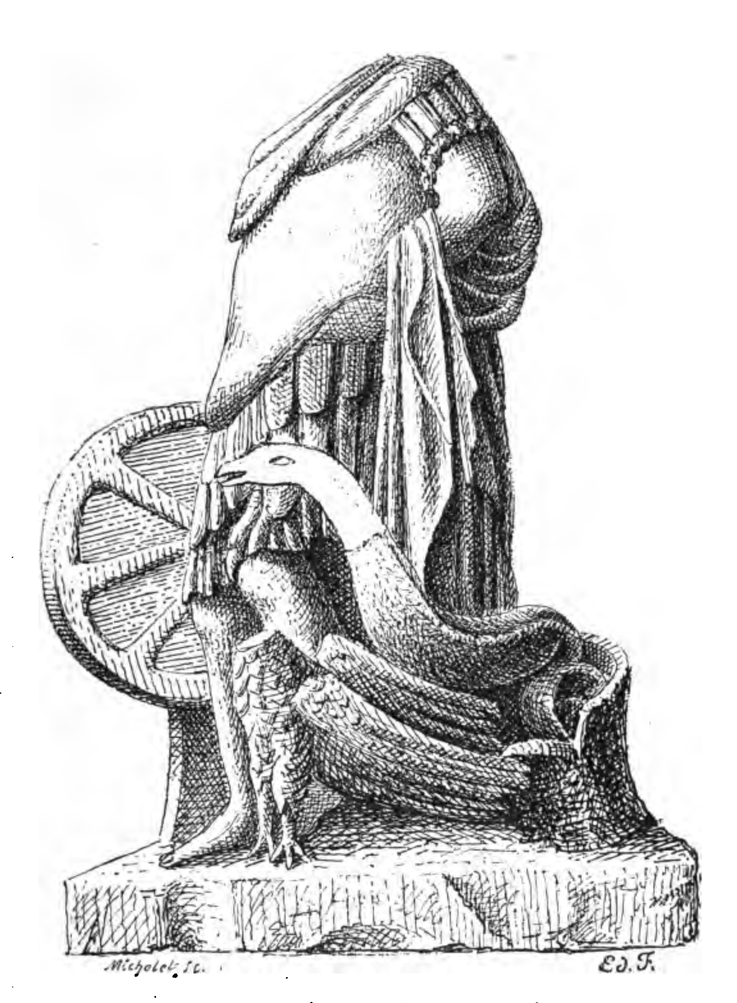


VENASQUE (VAUCLUSE)
Haut., 0m,30.

SAINT-GILLES (GARD)
Haut., 0m,85.

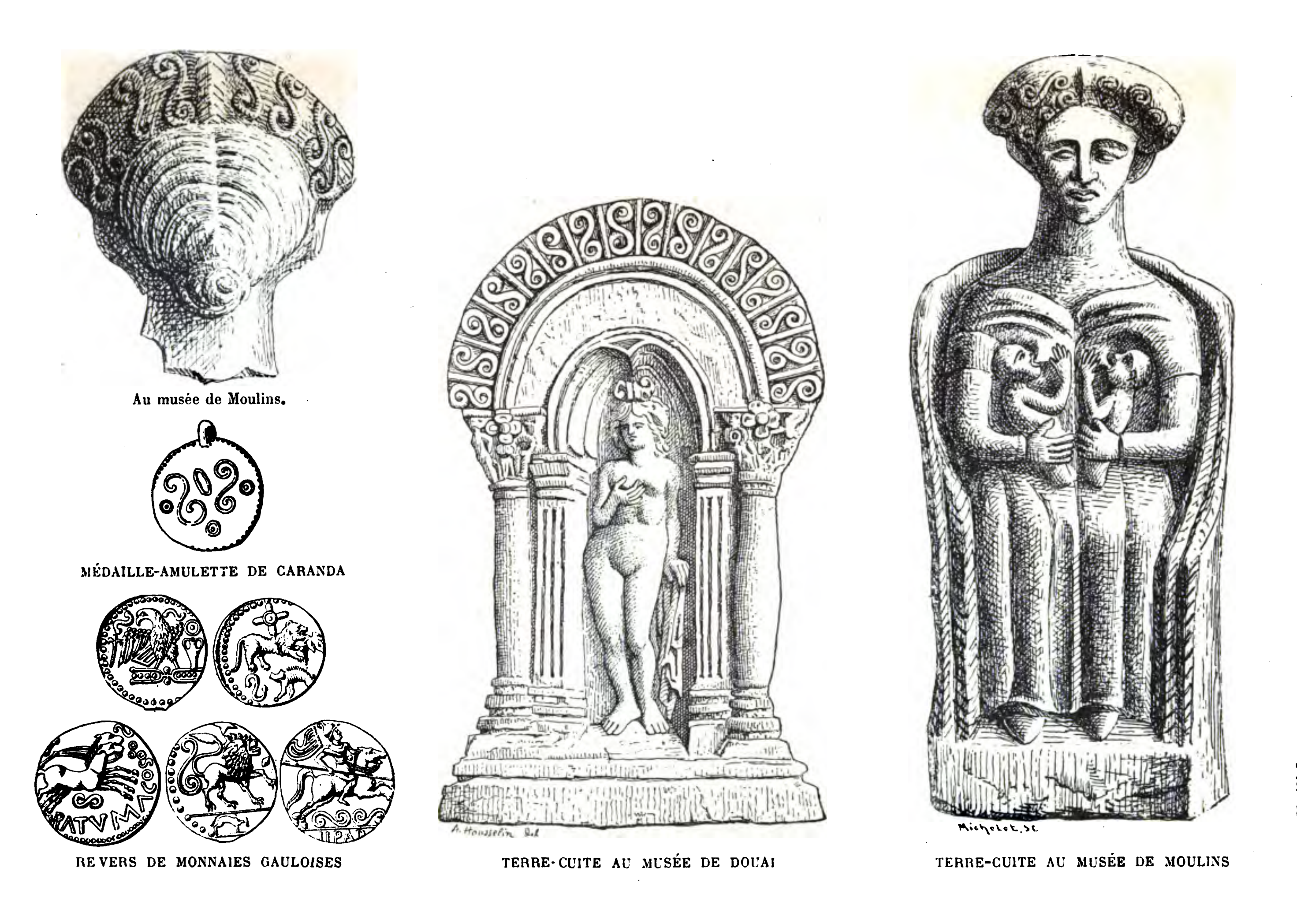
PETITS AUTELS DE LARAIRES

PL. XVI.



STATUE DE SÉGURET (VAUCLUSE) AU MUSÉE D'AVIGNON

Hauteur actuelle, 1m,85.



Au musée de Moulins.

MÉDAILLE-AMULETTE DE CARANDA

REVERS DE MONNAIES GAULOISES

TERRE-CUITE AU MUSÉE DE DOUAI

TERRE-CUITE AU MUSÉE DE MOULINS

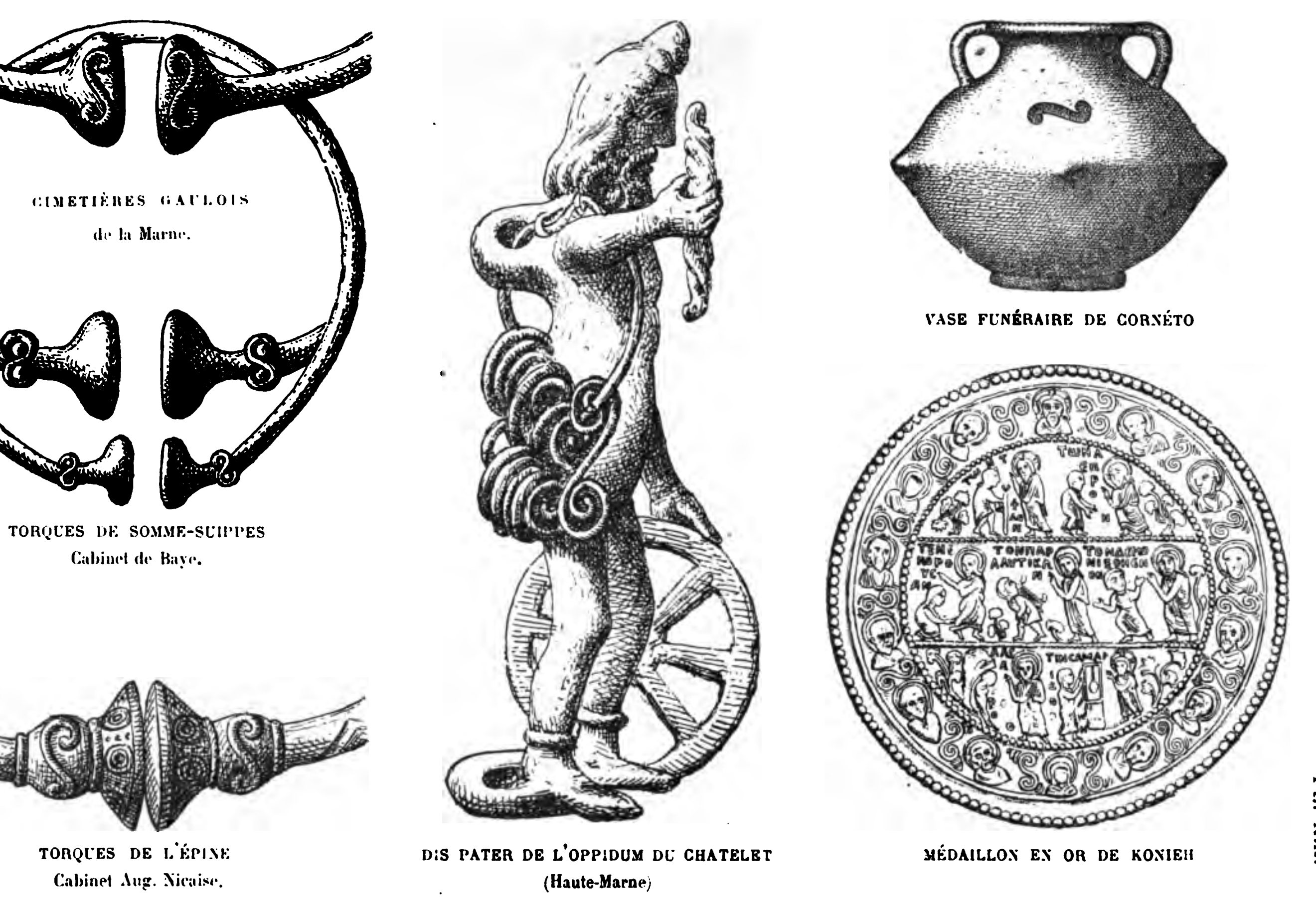
CHAÎNE-CEINTURON
de Méry-sur-Seine (Aube).
Au musée de Troyes.

FACE OU REVERS DE MONNAIES GAULOISES

BRACELET DE MAREUIL-LE-PORT (MARNE)
Cabinet de Baye.

BRACELET DU TUMULUS DE MONTSAUGEON (HAUTE-MARNE)
Au musée des Antiquités nationales à Saint-Germain-en-Laye.

CIMETIÈRES GAULOIS
de la Marne.



TORQUES DE SOMME-SUIPPES
Cabinet de Baye.

TORQUES DE L'ÉPINE
Cabinet Aug. Nicaise.

DIS PATER DE L'OPPIDUM DU CHATELET
(Haute-Marne)

VASE FUNÉRAIRE DE CORNÉTO

MÉDAILLON EN OR DE KONIEH

